

47.38

### HARVARD UNIVERSITY



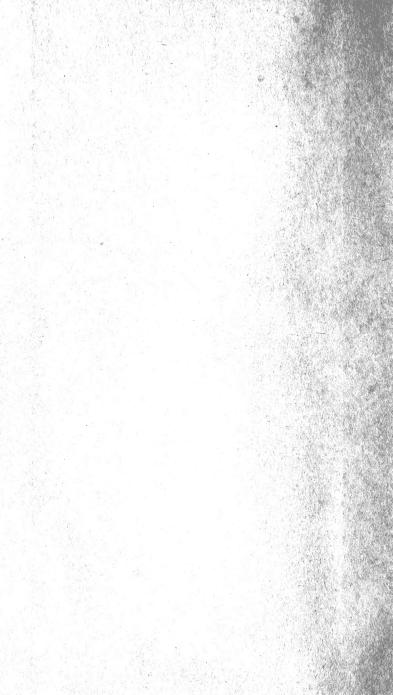
### LIBRARY

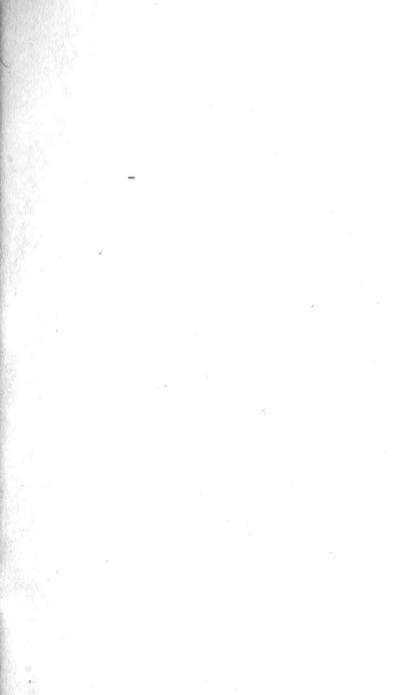
OF THE

Museum of Comparative Zoology











5-399

(no front conviced).

### MAGASIN

TIME AND A DE CHARLES AND A

## ZOOLOGIE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

ZOOLOGIE

### MAGASIN

DE

# ZOOLOGIE

#### Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT;

#### PUBLIÉ PAR F .- E. GUÉRIN,

AUTEUR DE L'ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL,

Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, et de plusieurs autres Sociétés savantes; l'un des auteurs de la Zoologie du Dictionnaire d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de M. Duperrey, etc., etc., etc.

QUATRIÈME ANNÉE.

# A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

### VISTOYW

# 

### Lougnal

TO HE HAT GLOOK PAIN ARTH IN THE OXIONAL BEING COMMISSION OF THE the animale exception was agreement and the later of the first area for all one expenses that he has revocated the the transfer state of Alligan specific and the

# WINE US SELVED STATES

control of historic includes to starts of the physical control particles of the starts of Section of the section of the section of the section of

## Commence of the second

CHEZ LEGGLEN THE LIBELIEF

STREET OF STREET, STRE

### SUR L'ANNÉE 1834.

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre préface de l'année 1833, nous ne faisons paraître qu'un seul volume pour cette année: nous serons ainsi au courant de notre publication, et les premières livraisons de 1835 paraîtront avec le commencement de l'année.

Le volume formant l'année 1834 est composé ainsi qu'il suit :

Nota. Les 1108 38, 39, 42, 45, 49, 50, 53, comptent pour une feuille entière. Le n° 38 a été omis sur la table de l'année 1833, et n'a pas été compté aux souscripteurs.

Nota. Le n° 109 est double, et le n° 12 compte pour une feuille entière.

Nous avons promis quarante-deux feuilles par volume; nous en donnons cette fois quarante-cinq; on nous verra toujours dépasser nos promesses plutôt que de rester audessous.

Les souscripteurs aux parties séparées ont reçu :

Pour	la	I re	section					٠			53	planches.
Pour	la	$2^{e}$	section.								54	_
Pour	la	3e	section.								121	
Pour	la	4e	section.		1,		. •		٠	٠	21	
Pour	la	Clas	se IX, 2	2° (	r	lre	٥.				103	
			4	e o	rd	lrε					8	
											2	
			(	Se (	orc	ire	3.				4	
			7	7e (	orc	lre	2.				4	

Pour de plus amples renseignements, les souscripteurs consulteront l'avis qui est en tête de l'année 1833.

Nous ferons paraître en 1835 deux volumes, divisés en six livraisons publiées tous les deux mois. Cette année contiendra la suite des mémoires de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dont l'intérêt est garanti par le nom seul de leur auteur; les descriptions de poissons, mollusques et zoophytes promises par M. Valenciennes; les observations faites par M. de Joannis sur les poissons et les mollusques pendant un séjour de plus d'un an à Luxor dans la Haute-Egypte. Les travaux de cet officier distingué ne contribueront pas peu à enrichir notre Journal, car ils sont faits avec conscience et talent; et les recherches auxquelles il s'est livré dans les bibliothèques de la capitale, jointes aux dessins qu'il a exécutés lui-même sur les lieux avec une rare perfection, et d'après les animaux vivants, nous donnent la certitude d'offrir à nos abonnés des mémoires du plus haut intérêt.

Les mémoires de M. Rang sur les Mollusques et les Zoophytes ne seront pas moins bien accueillis des Natura-

listes: les articles qu'il insèrera dans notre Journal scront d'autant plus intéressants qu'il est placé de la manière la plus favorable pour les observations qui font le sujet de ses recherches; en effet, les devoirs de sa place l'ayant appelé à la résidence d'Alger, il pourra faire connaître aux conchyliologistes les animaux des Mollusques de cette partie encore si peu explorée de l'Afrique.

Un ouvrage qui était attendu impatiemment par les Géologues et les Conchyliologistes, l'Histoire des Céphalopodes microscopiques, préparée depuis plus de dix ans par M. Alcide d'Orbigny, sera publié dans notre Journal. Ce magnifique ouvrage n'est encore connu des Naturalistes que par une petite brochure contenant seulement le catalogue des espèces, par quelques modèles en plâtre d'un petit nombre d'individus remarquables, et par un rapport très favorable fait à l'Institut en 1825. Il contiendra la description, la synonymie et les figures de plus de trois cents espèces, réparties dans cinquante-deux genres ; il sera complété par les espèces découvertes pendant un voyage de plus de sept ans que l'auteur a fait dans l'Amérique méridionale. Ce travail est appelé à fixer les points depuis si long-temps controversés par les Géologues sur la nature des terrains tertiaires, de la craie et même des calcaires jurassiques. Il présente d'ailleurs toutes les garanties d'exactitude et de conscience que promet le nom de son auteur déjà si avantageusement connu dans la science.

Nous donnerons aussi la description d'un grand nombre d'animaux recueillis pendant le voyage autour du monde de la corvette la Favorite, un extrait du beau travail de M. Martin Saint-Ange sur la classe des Cirripèdes, une revue critique des ouvrages publiés aux États-Unis sur les Mollusques fluviatiles de ce pays, par M. le baron de Férussac, quelques autres mémoires de ce savant, une Monographie du genre Trachyderes (Ins.) par M. Dupont jeune,

une Monographie du genre Heliconia, par M. le baron de Feisthamel, etc.

M. Dujardin, qui depuis plusieurs années a recueilli de nombreuses observations pour la plupart microscopiques sur les Zoophytes et les Mollusques, et qui chaque année continue ses recherches sur différents points du littoral de la France, publiera dans notre journal les espèces nouvelles ou mal figurées qu'il a étudiées sur le vivant : les dessins qui accompagnent ses travaux sont exécutés par luimême avec un talent qu'on desirerait rencontrer chez tous les naturalistes.

Sans faire l'énumération des autres travaux que nous avons en portefeuille, ou qui nous sont promis, qu'il nous soit permis de dire que MM. De Lafresnaye, l'un de nos plus habiles Ornithologistes, Martin Saint-Ange, si connu par ses beaux travaux d'Anatomie comparée, Gervais, Chevrolat, Gory, De Laporte, Percheron, le baron de Feisthamel, Lefebvre, Boisduval, entomologistes qui ont fait leurs preuves, et plusieurs autres naturalistes qu'il serait trop long de nommer ici, veulent bien nous promettre la continuation de leur concours pour la publication d'un journal qui doit être de la plus grande utilité aux Zoologistes, puisqu'il leur donne réunis des travaux qui iraient se disperser dans des recueils généraux dont l'acquisition leur serait trop onéreuse.

Nous publions le Prospectus d'une seconde partie du Magasin de Zoologie, qui, sous le titre de Bulletin Zoologique, donnera l'annonce et l'analyse de tous les ouvrages et mémoires qui se publient sur la Zoologie, et de tout ce qui a rapport à ces sciences dans les travaux des académies et sociétés savantes. Il sera rédigé par des hommes connus par leur mérite spécial dans chacune des parties qu'embrassera le Bulletin.

Au moyen de notre Magasin de Zoologie et de son Bul-

letin, l'on aura, dans un seul journal, les travaux neuss qui nous sont apportés tous les jours, et une connaissance suffisante de ceux qui se publient isolément ou dans d'autres recueils, et l'on pourra se dispenser ainsi d'acheter beaucoup d'ouvrages dispendieux, contenant souvent, en grande partie, des Mémoires tout-à-sait étrangers à la Zoologie.

Le but de la première partie du Magasin de Zoologie restera le même, c'est-à-dire qu'il est toujours destiné à la publication, avec gravures, de Mémoires ou Monographies, et à la description de genres et espèces nouvellement découverts. Tout ce qui appartiendra à ce domaine, dans les renseignements qui nous seront communiqués, entrera dans cette première partie, et tout ce qui ne sera pas description et mémoire sera mis dans la seconde.

Paris, 29 décembre 1834.

Guérin, Lequien fils.

Nota. Nous aurions desiré donner à la suite de cette préface le rapport verbal que M. Duméril a bien voulu faire à l'Académie des Sciences sur l'année 1833 de notre Magazin; mais quand nous avons demandé le manuscrit à son auteur, il nous a répondu qu'il avait été pris, avec d'autres rapports lus à la même séance, par l'un des rédacteurs des Annales des Sciences naturelles, pour être publié dans ce recueil.



## TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS DANS L'ANNÉE 1834.

TTe Classe. - MAMMIFERES.

			Notice. Pl	١.
CAPROMYS Furnier	ri.	Desmarest.	XV.	ю
- prehens	silis.	Peeppig.	id.	מ
- Poeyi.		Guérin.	id. $id.$ $1$	5
	2º Classe.	- OISEAUX	х.	
Cymindis hamatus.		Illig.	XX. / 20	)
- uncinatu	s.	Temm.	XXI. 21	E
cayennen	sis.	Linné.	XXII. 22	2
FRINGILLA Gayi.		EYD. ET GE	RV. XXIII. 23	3
* BRACHYPTERACIAS	s leptosomus.	LAFRESN.	XXXI à XXXII. 31	τ
_	pittoïdes.	id.	id. 32	2
CALYPTORHYNCHUS	funereus.	Lat.	XXIV à XXVIII. 24	Ĺ
-	Baudinii.	Lear.	id. 25	5
<del></del>	Banksii.	Lat.	id. 26	;
	Temminckii.	Kulh,	id. 27 28	ŝ
	galeatus.	Lat.	id. n	•
Anas gambensis.		Linn.	XXIX et XXX. 29 30	,
	5° Classe. —	MOLLUSQU	JES.	
CLEODORA balantius	m.	RANG.	` XLIV. 44	
ACHATINA Saulcydi		JOANNIS.	L. 50	

<sup>&#</sup>x27;Les espèces décrites sont en caractères romains; celles qui sont seulement indiquées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque. Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en petites capitales, seulement quand il est l'auteur de la notice.

		Notice.	P1.
HELIX desidens.	RANG.	XLVIII.	48
- auridens.	RANG.	XLIX.	49
Turbo rugosus.	Lamarck.	XXXIX.	39
Monodonta fragarioides.	Lamarck.	XLVII.	47
Columbella rustica.	Lamarck.	LI.	51
Dollum galea.	Lamarck.	LIII.	53
Purpura hæmastoma.	Lamarck.	XL.	40
Cassis sulcosa.	Lamarck.	XLV.	45
CERITHIUM Vulgatum.	Lamarck.	LII.	52
FASCIOLARIA tarentina.	Lamarck.	XLVI.	46
Rostellaria pes-pelicani.	Lamarck.	-XLI.	41
PATELLA pyramidata.	Lamarck.	XXXVIII.	38
VENUS rosalina.	Rang.	XLII.	42
Mesodesma Jauresii.	JOANNIS.	LIV.	54
Ascidia papillosa.	Gmelin.	XLIII.	43
8° Classe.	- ARACHNIDES.		
SCYTODES rufipes.	Lucas.	VI.	6
SALTICUS lepidus.	GUERIN.	VII.	7
GALEODES limbata.	Lucas.	V.	5

### 9° Classe. — INSECTES.

ATTELABUS sumptuosus.	GORY.	CXIX. 110
CONIATUS nigropunctatus.	GORY.	CXX. 120
- rubro-vittatus.	GORY.	id. v
Pediculus phocæ.	Lucas.	CXXI. 121

### MÉMOIRES GÉNÉRAUX.

MATERIAUX pour une Classification des Mélasomes, par F.-E. GUERIN. Cl. IX, pl. 101 à 118.

#### ERRATA.

Classe V. Pl. 50. — Au lieu de 7 décimètres, lisez 7 centimètres.

Au lieu de 5 décimètres, lisez 5 centimètres.

Classe IX. Pl. 121. — C'est par erreur que le texte porte planche 100 en haut de la page; lisez pl. 121.

### CAPROMYS. CAPROMYS. Desmarest.

Les mammifères qui composent ce petit genre de rongeurs sont tous propres, jusqu'à présent, à la grande île de Cuba, dans les Antilles. Ce sont des animaux fort voisins des rats et des campagnols, mais d'une taille monstrueuse, comparativement aux espèces de ces deux genres.

M. Desmarest, dans un mémoire inséré dans le recueil de la Société d'Histoire naturelle de Paris, a établi ce nouveau genre presque en même temps que M. Say, de Phil adelphie, qui venait de faire, avec le même animal, son genre Isodon. Le nom de genre donné par le naturaliste américain aurait dû même prévaloir, étant formé quelque temps avant celui de M. Desmarest; mais comme il a déjà été employé pour désigner un autre genre de quadrupède, il a dû être rejeté, et c'est Capromys qui est le nom adopté actuellement.

Dans son origine ce genre ne se composait que d'une seule espèce, qui avait été observée simultanément par les deux zoologistes; plus tard M. Pæppig en fit connaître une seconde, dans le journal de l'Académie des Sciences de Philadelphie; enfin nous en avons reçu une troisième espèce, dont nous avons fait don au Muséum de Paris, et à laquelle nous donnons le nom du naturaliste zélé et plein d'instruction qui nous l'a procurée.

Pour mieux faire ressortir les caractères de notre espèce, nous allons présenter comparativement ceux des deux autres; de cette manière il sera plus facile d'apprécier la valeur des différences qui nous ont déterminé à l'établir. C. DE FOURNIER. C. Furnieri. Desmarest, Mém. Soc. d'Hist. nat., t. I, p. 43, pl. 1. (Isodon pilorides, Say. Journ. de l'Acad. des Sc. nat. de Philadelphie.)

Pelage grossier, brun noirâtre lavé de fauve; les pieds et le museau noirâtres. Queue de moitié moins longue que le corps, couverte d'écailles comme celle du rat.

C. A QUEUE PRENANTE. C. prehensilis. Peeppig, Journ. de l'Ac. des Sc. nat. de Philadelphie. Juillet 1824, t. IV, n° 1.

Pelage mou et flexible, de couleur ferrugineuse mêlée de gris, à poils noirs à la base, gris dans le milieu et ferrugineux à l'extrémité; tête ayant le nez noir et nu; le front, les joues et la gorge d'un blanc jaunâtre; les doigts des quatre pattes couverts de poils durs, blancs; les moustaches longues, blanches et luisantes. Queue de la longueur du corps, couverte de poils ferrugineux à sa base, à peau grise et à extrémité nue en dessous.

C. DE POEY. C. Poeyi. Guérin, Iconogr. du règne animal. Mam., pl. 25, fig. 2.

Pelage mou et flexible, d'une couleur marron piqueté de ferrugineux et de jaune. A poils marron foncé à la base, dont un grand nombre sont ferrugineux à l'extrémité et d'autres jaunâtres; tête à nez brun, à front et joues jaune ferrugineux assez pâle, à gorge et ventre blancs; moustaches d'un brun-marron, blanches seulement à la base;

mains couvertes de poils raides, d'un marron un peu pâle; queue un peu moins longue que le corps, entièrement couverte de longs poils ferrugineux sans espace nu en dessous.

Comme on peut le voir par ces trois phrases spécifiques, notre Capromys diffère bien évidemment du C. Furnieri, tant par sa queue que par la couleur de son pelage; il se rapproche bien plus du C. prehensilis; comme lui, il a la queue longue; mais elle est entièrement couverte de poil, tandis que c'est la base seulement qui en est garnie dans le prehensilis; elle n'a pas d'espace nu sous l'extrémité, tandis que dans l'autre il y en a un très évident: dans notre espèce le front est ferrugineux pâle, et non blanc jaunâtre; les moustaches sont brunes, à base seulement blanche, tandis qu'elles sont entièrement blanches dans l'autre espèce; enfin les doigts de ses quatre pieds sont couverts de poils marrons, au lieu de les avoir blancs, comme dans le prehensilis.

L'individu que nous décrivons a deux pieds un pouce de longueur depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez; la queue seule a un pied. Son corps est couvert d'un pelage épais, surtout aux régions supérieures; les poils qui le composent sont assez mous, d'un marron foncé à leur base; un grand nombre d'entre eux passe au ferrugineux vers l'extrémité; d'autres, bien plus rares, se terminent en une couleur jaunâtre: ce qui donne à l'ensemble du pelage un aspect général de couleur marron ferrugineux tiqueté de jaunâtre.

La tête a le front assez bombé; les oreilles sont peu saillantes, nues en dehors, velues et de couleur ensumée à la partie interne; leur forme est à peu près celle d'un demiovale. Les yeux sont ovales, bordés de brun, avec les cils de la même couleur; le nez est nu, brun, avec les poils qui le bordent d'un marron clair: cette couleur diminue d'intensité vers le front, qui est d'un fauve jaunâtre; plus haut les poils deviennent plus ferrugineux; la même couleur règne sur les joues; en général la tête est d'une couleur beaucoup plus claire que le reste du corps: en dessus, les poils des joues qui se trouvent en arrière des oreilles, sont longs, s'appliquent sur ceux des épaules et s'en détachent en un ton plus clair. Le dessous de la tête est garni de poils blancs, jusqu'à une sorte de collier brun formé par les poils de la base du cou et des épaules, lesquels sont d'un brun-marron jusqu'au dessous. Les moustaches sont de la longueur de la tête, d'un marron foncé, avec la base, formant environ le cinquième de leur longueur, d'un blanc luisant. La poitrine et le ventre sont couverts de poils blancs moins serrés que sur le dos. Les pattes de devant sont d'un marron plus clair que sur le dos, mais moins que sur la tête; leur partie interne est garnie de poils blancs. Les doigts ont en dessus des poils courts et raides d'une couleur marron uniforme; les ongles sont de couleur de corne. Les pattes de derrière sont couvertes de poils de la même couleur que le dos, avec une très faible partie du côté interne garnie de poils blancs; les doigts et les ongles sont de la même couleur que ceux des pattes de devant. La queue, qui est presque de la longueur du corps, est entièrement couverte de longs poils d'un marron ferrugineux, un peu hérissés; son extrémité n'est pas nue en dessous.

Nous ne dirons rien des mœurs de ces animaux; ce qu'on en sait à l'état sauvage se réduit à peu de choses; en domesticité, ils ont été très bien étudiés par M. Desmarest: nous renvoyons donc à son Mémoire déjà cité. Nous dirons seulement que le Capromys Furnieri porte, dans le pays, le nom d'Utia Congo; et le Prehensilis, celui d'Utia Caravalli; M. Poey nous a assuré que le nom de Caravalli, qui est celui d'une race de nègres plus sauvages, avait été donné au Prehensilis parce qu'il ne se trouve que dans les bois éloignés et qu'il est plus rare. Cette dénomination s'ap-

plique aussi à notre individu comme étant également habitant des lieux écartés et sauvages. On sait du reste que les personnes qui n'ont pas l'habitude de l'observation n'y regardent pas de si près, et qu'elles appliquent souvent le même nom à des objets très différents entre eux. Le nom que nous donnons à l'espèce nouvelle dont il est question dans cet article, est celui d'un homme plein d'instruction et bon observateur, qui, sans guide, sans avoir jamais eu de relations avec des naturalistes, a étudié les productions de son pays avec un grand succès, a rapporté en France des observations très intéressantes et très bien faites, et a commencé, sous le titre de Centurie de Lépidoptères de l'île de Cuba, une publication qui le met au niveau de nos premiers entomologistes européens.

E. GUÉRIN. Juillet 1834. Miles of the second of the sec

### CYMINDIS. CYMINDIS. Cuvier.

C. BEC EN HAMEÇON. C. hamatus. Illig., Temminck. (En livrée particulière avant celle de l'adulte.)

Cet oiseau offre, d'une part, dans la forme toute particulière du bec, dans celle des pattes et même dans leur couleur, la plus grande analogie avec le Cymindis bec en hameçon, Falco hamatus Illig., Tem., pl. col. 61 et 231; mais, d'un autre côté, il s'en éloigne tellement par la dimension plus grande de ses ailes et de sa queue, et par la forme différente de celle-ci, qu'après l'avoir comparé aux deux figures de Temminck citées plus haut, et, ce qui est plus sûr encore, avec un individu adulte de cette espèce, dans ma collection, je suis resté dans le doute s'il appartient réellement à cette espèce bien connue, ou s'il n'en constitue pas une nouvelle. Mon but n'est donc pas, en le décrivant, de décider la question, mais d'attirer sur lui l'attention et les observations des ornithologistes.

Notre oiseau, supposé qu'il appartienne à l'espèce nommée Cymindis bec en hameçon, est sous une livrée non décrite par Temminck, et qui lui était entièrement inconnue; car il n'a aucun rapport de plumage, même de forme, avec celui qu'il a figuré comme l'adulte, pl. 61, ni avec le jeune de sa planche 231. Le premier se fait remarquer effectivement par une teinte uniforme d'un gris plombé, et une queue courte terminée carrément; le second, par un plumage bigarré, et moucheté de roux et de brun comme la plupart des jeunes oiseaux de proie. Le nôtre, au contraire, est partout d'une couleur brun noirâtre uniforme: ce qui semble indiquer un oiseau adulte plutôt qu'un jeune. Néanmoins s'il n'offrait dans l'ensemble de ses formes des différences marquées, on pourrait supposer qu'il se ren-

contre quelquefois chez le Cymindis bec en hameçon, comme chez notre Busard montagu, des individus à plumage d'une teinte uniforme brun noirâtre différant entièrement de celui des adultes ou des jeunes, et constituant par conséquent ou une livrée particulière encore peu connue, ou, ce qui est plus probable, une variété de couleur, une sorte de mélanisme auquel ces oiseaux seraient sujets, comme d'autres le sont plus ou moins à l'albinisme. Mais une différence remarquable dans la longueur des ailes et de la queue, dans la forme de celle-ci, ferait croire que notre oiseau est d'une autre espèce que le Cymindis bec en hameçon. Celui-ci et particulièrement l'adulte, tel qu'il est figuré par Temminck et tel qu'il est dans ma collection, a une forme assez trapue; sa queue est courte, terminée carrément ou même légèrement arrondie, la dernière plume latérale étant plus courte que les autres. L'individu en question, au contraire, dont les ailes et la queue ont deux pouces de longueur de plus que chez cet adulte, quoique d'ailleurs le bec et les pieds soient un peu moindres, diffère encore en ce que les plumes latérales de la queue s'ouyrent un peu en se courbant en dehors comme dans une queue de Milan, et la rendent par conséquent un peu fourchue. D'après cela, notre oiseau, au lieu de présenter la forme ramassée et assez courte du Cymindis bec en hameçon, se rapprocherait plutôt de celle d'un Milan ou d'un Busard. Ses ailes, plus longues de près de deux pouces et demi que celles du Cymindis bec en hameçon adulte que je possède, offrent encore des différences marquées dans les rapports de leurs différentes parties. En effet, chez notre Cymindis bec en hameçon adulte à plumage plombé, les rémiges secondaires sont plus longues que chez notre individu à plumage noirâtre, tandis que les rémiges primaires sont, au contraire, sensiblement plus courtes : d'où il résulte que, chez le premier, la distance entre la pointe des secondaires et celle des primaires n'est que de deux pouces, tandis que chez le second elle est de plus de cinq pouces. Le bec, comme je l'ai déjà dit, est un peu moins long, un peu moins gros chez ce dernier; mais ses ongles, quoique plus grêles, sont

plus allongés 4.

Outre ces deux individus, j'en possède un troisième ayant comme eux ce bec si caractéristique du Cymindis bec en hameçon, et à plumage varié de brun et de roux, à peu près comme le jeune figuré par Temminck, pl. 231, mais offrant encore le même développement d'ailes et de queue échancrée que chez notre individu noirâtre. Il me paraît tout-à-fait de la même espèce, mais en livrée de jeune âge et en mue; car parmi les plumes qui recouvrent son dos et qui sont généralement d'un brun sombre et uniforme, on en aperçoit çà et là quelques-unes d'un brun plus noirâtre à reflets un peu violets, et bordées de roussâtre. Ces dernières paraissent néanmoins plus nouvellement poussées que celles à teinte uniforme et qui ne sont point rousses à leur bord, chose assez singulière, car presque toujours les nuances uniformes et les moins bigarrées appartiennent aux dernières livrées. On remarque en outre sur ce jeune individu, comme sur l'individu noirâtre, que les plumes du dos et du bas du cou par derrière, celles des scapulaires, les couvertures moyennes et les rémiges secondaires présentent, à certain jour, en se plaçant à une fenêtre et tenant l'oiseau du côté opposé, des reflets violets et des stries transversales rapprochées mais peu apparentes: ce qui ne se voit nullement sur mon individu adulte à plumage gris plombé

<sup>&#</sup>x27;Je dois observer que notre individu gris plombé, que je regarde comme un adulte conforme presque en tout point à la figure et à la description de celui de Temminck, en diffère néanmoins dans quelqu'une de ses parties. Selon Temminck, tout le corps, les ailes et la queue sont d'une teinte de plomb très foncée; chez le nôtre, qui est généralement de cette nuance sur tout le corps, les rémiges primaires et les rectrices sont presque noires, et par conséquent plus foncées que le corps, et la queue est traversée par deux bandes blanches, dont l'une à peu de distance de sa base, et l'autre à vingt ou vingt-deux lignes de sa pointe.

comme celui de Temminck, chez lequel, au contraire, on aperçoit, seulement sur les premières rémiges secondaires, des bandes transversales assez larges un peu plus foncées que le fond du plumage '.

Du reste, ce troisième individu, qui me paraît, sans nul doute, le jeune de mon individu noirâtre, vu la longueur de ses ailes et de sa queue, a sur le front, presque jusqu'au sommet de sa tête, une large bande sur-oculaire, toute la gorge et le devant du cou d'un roussâtre très clair ; la région auriculaire, de la même teinte, n'est séparée des larges sourcils que par une bande étroite brunâtre partant de l'angle postérieur de l'œil; le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos et généralement tout le dessus, sont mélangés de plumes brunes tachetées latéralement de roussâtre sur les moyennes couvertures, terminées de cette couleur sur les grandes; et d'autres plumes d'un brun presque noir, mais bordées, à leur extrémité, de roussâtre, dont j'ai déjà parlé plus haut. La queue, d'un brun noirâtre comme les ailes, est blanche à sa base, avec les couvertures supérieures de cette couleur : les inférieures roussâtre clair. Les rectrices sont terminées de blanc sale; tout le dessous est

M. Lesson, dans son Traité, p. 56, trouvant que ce Cymindis bec en hameçon différait par la forme du bec, la proportion des ailes, la forme de la queue, des autres Cymindis de Temminck, l'en sépare et en forme un sous-genre sous le nom de Rosthramus, et le décrit sous celui de Rosthramus noir, a comme ayant un plumage en entier noir, la région « anale et couvertures inférieures de la queue blanches, queue échan-« crée noire, parfois lisérée de blanc; » or M. Lesson a positivement décrit notre individu noirâtre à longues ailes et longue queue, qui est au Musée de Paris, et qui n'est point l'adulte, et il n'a point eu égard à la description et à la figure de Temminck, qui représentent cet adulte comme étant gris-plombé, avec la queue courte et carrée. M. Lesson, en supprimant le nom spécifique de Temminck, pour en faire un nom de sous-genre, aurait dû au moins, ce me semble, lui en substituer un qui indiquât la couleur de l'adulte de Temminck, et non celle d'un individu à forme et à plumage anomales dans l'espèce du Cymindis bec en hameçon, Cymindis hamatus Illig., Temminck.

couvert de grandes mèches brunes bordées de roussâtre. Ce jeune individu diffère un peu du jeune figuré par Temminck, par sa teinte roussâtre plus largement répandue sur toute la face et sur la tête jusqu'au sommet, et surtout par sa queue plus longue, un peu échancrée.

Temminck dit à son article Cyminde bec en hamecon: « La queue est parfaitement égale, même un tant soit peu « échancrée ou très faiblement fourchue, surtout dans les « jeunes. » Il aurait dû dire, ce me semble, seulement dans les jeunes; mais il ne dit pas que chez ceux-ci elle ait une dimension plus grande que chez les adultes, et sa figure du jeune ne l'indique nullement. Du reste, cette particularité d'une queue plus longue dans les jeunes Cymindis, en supposant que nos deux individus appartiennent au Cymindis bec en hameçon, et qu'ils ne constituent pas au contraire une nouvelle espèce, ne serait pas le premier fait de ce genre observé chez les oiseaux de proie. Je tiens de M. Delamotte d'Abbeville, qui depuis longtemps a fait d'excellentes observations en ornithologie, et qui possède une des collections les plus complètes en oiseaux d'Europe sous toutes leurs livrées, qu'il a remarqué que les jeunes pygargues avaient toujours les ailes et la queue plus longues que les adultes. J'ai reconnu par moi-même cette particularité très prononcée chez deux aigles aiguia de ma collection. Chez l'adulte, la queue n'a que sept pouces, et chez le jeune, elle en a dix. On peut donc, d'après ces différents faits, établir en principe que, chez plusieurs es-

pèces d'oiseaux de proie, la queue et même les ailes deviennent plus courtes dans l'état adulte que dans les livrées

qui le précèdent.

F. DE LAFRESNAYE.

The sale of the second second

্বাক্ষ্য ক্রি ক্ষেত্র পর্ব এটা জন্ম নামার ক্রান্ত্রের ক্রেক্ষ্য । বিক্রী ক্ষেত্রি ক্ষেত্রিকার বিশ্ব ক্রিকার ক্রিকার ক্রিকার ক্রিকার বিক্রী ক্রিকার ক্রিকার ক্রিকার ক্রিকার ক্রিকার ক্রিকার বিক্রী ক্রিকার ক্রিকার ক্রিকার ক্রিকার

化物油油桶数

### CYMINDIS. CYMINDIS. Cuvier.

C. BEC EN CROC. C. uncinatus. Tem. col. 103, 104 et 115 (En livrée jusqu'alors non décrite.)

Je possède un individu de la seconde espèce des Cymindis de Temminck, le Cymindis bec en croc, Cymindis uncinatus, Tem., à plumage uniformément noir brun, et par conséquent tout différent du mâle adulte à plumage gris ardoisé figuré dans Tem., pl. 103, de la femelle ou mâle avant sa dernière mue, pl. 104, et du jeune âge moyen, pl. 115. Cet individu offre donc, dans l'espèce du Cymindis bec en croc, la même anomalie de plumage que mon premier individu dans celle du Cymindis bec en hameçon. Il n'a pas toutefois, comme celui-ci, les ailes et la queue plus longues que ne l'ont ordinairement les autres individus de son espèce; et dès-lors, malgré cette différence de plumage, je n'hésite pas, vu son entière conformité de bec et de pattes avec ceux-ci, à le regarder comme de même espèce. Mais, comme je l'ai déjà dit à l'article du Cymindis bec en hameçon, ou ce plumage brun uniforme est une livrée particulière et jusqu'alors non reconnue comme telle chez les busards, les cymindis, et peut-être encore d'autres accipitres, ou c'est simplement une variété de couleur, une sorte de mélanisme dont ces individus seraient atteints. Toujours est-il vrai que l'individu dont il est ici question diffère de tous ceux décrits et figurés dans Temminck, par sa couleur brune uniforme. Cet auteur a reconnu effectivement que les mâles adultes étaient d'une couleur gris ardoisé uniforme, les femelles semblables en dessus, mais ayant tout le dessous barré de gris et de brun ou de roux, et que les jeunes d'âge moyen, femelles ou mâles, avaient le plumage supérieur d'un brun sombre,

chaque plume étant encadrée de roux vif, avec un large collier roux entourant la nuque, et le dessous barré de brun et de roux. Il ajoute qu'il n'a pas connaissance d'individus dans leur première livrée. Or, de même que chez tous les oiseaux de proie, les premières livrées sont toujours chez cette espèce, at rapport de Temminck, dominées par le brun et le roux, et bigarrées de ces deux nuances, tandis que la dernière, celle des adultes, l'est par la couleur gris foncé ou blanche. La teinte brun sombre uniforme du nôtre ne peut donc être la première livrée du Cymindis bec en croc, mais, selon toute probabilité, une variété de plumage.

F. DE LAFRESNAVE.

### CYMINDIS. CYMINDIS. Cuvier.

C. A MANTEAU NOIR. CUV. — PETIT AUTOUR DE CAYENNE.

Buff. — FALCO CAYENNENSIS. L. Gmel. (Dans la livrée qui précède celle de l'adulte, et qui est la Buse mantelée, Falco palliatus, Pr. Max. Tem., col. 204; et le Cymindis busoïde, C. buteonides. Lesson, Traité, p. 55.)

Les différentes livrées qui précèdent celle de l'adulte chez les oiseaux de proie, sont tellement variées et souvent de nuances si opposées à la dernière, qu'à moins de pouvoir suivre sur un grand nombre d'individus les divers changements d'une mue à une autre, il est presque impossible de ne pas commettre quelque erreur dans le classement de ces individus.

Je crois que M. Temminck, qui dans plusieurs circonstances a répété cette observation, a néanmoins commis luimême une erreur de ce genre en donnant comme espèce la Buse mantelée, Falco palliatus, Pr. Max. Tem., col. 204, et décrite encore sous le nom de Cymindis busoïde, Cymindis buteonides, par M. Lesson, Traité, p. 55. Cet oiseau me paraît être sans nul doute le même que le Cymindis à manteau noir, Cuv.; Petit autour de Cayenne, Buff.; Falco cayennensis, L. Gmel., dont Cuvier a fait le type de son genre Cymindis, mais dans une livrée fort différente qui précède immédiatement celle de l'adulte. Je suis étonné que M. Temminck, tout en reconnaissant chez l'un et l'autre le même caractère particulier dans la forme du bec (une dent obtuse à la mandibule supérieure), n'ait pas eu l'idée de comparer scrupuleusement ces oiscaux dans

toutes leurs dimensions, ce qui l'eût amené sans doute à reconnaître leur identité spécifique.

Cuvier, dans son Règne animal, dern. éd., p. 331, après avoir décrit l'adulte de son Cymindis à manteau noir, Petit autour de Cayenne. Buff., comme ayant le manteau noir bleuâtre, la tête cendrée, avec quatre bandes blanches sur la queue, et le jeune comme ayant le manteau varié de brun et de roux, et la tête blanche, avec quelques taches noires, ajoute qu'il soupçonne que la Buse mantelée, Falco palliatus. Tem., col. 204, ne représente d'autre oiseau que ce jeune. Je crois que les soupçons de Cuvier étaient très fondés; car je possède un individu figuré ici pl. 22, qu'à son plumage j'avais jugé d'abord de l'espèce de la Buse mantelée, Falco palliatus, Tem.; mais en le rapprochant, dans ma collection, du Falco carennensis, Gmel., ou Petit autour de Cayenne. Buff., j'ai été frappé de la grande analogie que ces deux oiseaux m'offraient dans toutes leurs formes. Ce caractère particulier d'une petite dent ou plutôt d'un cran à l'endroit où le bec se courbe, caractère qui ne se retrouve guère, dans la section des ignobles, que chez la Buse plombée, Falco plumbeus, Lat., joint à la même brièveté de pattes, à la même longueur de queue, me donnait déjà de forts soupçons sur l'identité spécifique de ces deux oiseaux, lorsque je remarquai sur le manteau de mon individu à plumage de buse mantelée, quelques plumes nouvellement poussées qui, au lieu d'être brunes bordées de roussâtre comme les autres, étaient positivement de ce noir bleuâtre du Cymindis à manteau noir de Cuvier. J'en distinguai encore quelques autres sur la nuque et le cou, à peine développées, mais qui, au lieu d'être blanches ou striées de brun à leur extrémité, comme celles au milieu desquelles elles se montraient, étaient au contraire d'un gris ardoisé comme celles du Cymindis à manteau noir de Cuvier.

Dès lors, je n'ai plus douté de l'identité spécifique de mes deux oiseaux; et je puis même affirmer d'après cela que chez le Cymindis à manteau noir, Cuv., Falco cayennensis, Gmel., la livrée qui précède immédiatement celle de l'adulte est précisément la même que celle sous laquelle est représentée la Buse mantelée, Falco palliatus, Tem., et que décrit M. Lesson dans son Traité, page 55, sous le nom de Cymindis busoïde.

M. Temminck décrit et figure, pl. 270, sous le nom de Buse cymindoïde, un jeune de la Buse à manteau noir, Falco cayennensis, qu'il croit dans son avant-dernière livrée, celle qui précède immédiatement le plumage de l'adulte. D'après ce que nous avons observé chez notre individu ci-dessus, il serait complètement dans l'erreur, et la livrée du sien serait au contraire une livrée de premier ou de moyen âge. D'après sa description, et sa planche 270, un brun noirâtre couleur de suie règne sur le sommet et les côtés de la tête, sur le manteau, les côtés du cou, le dos, les scapulaires et les ailes. On remarque sur celles-ci des bandes noires à de grands intervalles. Tout le dessous est d'un brun noirâtre mêlé d'un peu de roux aux cuisses, et chaque plume peinte, sur le bord externe de chaque côté, d'une large bande longitudinale blanche; les couvertures inférieures de la queue sont tachées de roux sur un fond blanchâtre. Cette livrée et quelques autres encore à peu près analogues et particulières au Falco cayennensis, dont M. Temminck fait mention, ont sans doute contribué à éloigner de sa pensée que sa Buse mantelée pouvait en faire également partie.

Le Cymindis à dos noir de Cuvier, Falco cayennensis, n'est pas le seul oiseau chez lequel une livrée remarquable par de grandes masses blanches et brunes précèderait immédiatement celle de l'adulte. On en voit un exemple chez l'Autour multiraie, Falco striolatus Tem., col. 87 et 294, et dont l'adulte a le plumage entièrement gris cendré, traversé par un grand nombre de petites stries brunes, tandis que le jeune figuré par Temminck a le fond du plumage

d'un blanc légèrement teinté de fauve, marqué de brun par grandes taches, et entièrement disparate avec celui de l'adulte. Chez un individu de cette espèce, que je possède et qui venait, à ce qu'il paraît, de prendre sa livrée d'adulte, on reconnaît encore, au milieu de ses plumes nouvelles, quelques anciennes entièrement semblables à celles du jeune figuré planche 294. M. Lesson décrivant cet Autour multiraie dans son Traité, page 65, étonné peut-être de cette grande dissemblance de plumage, se contente de dire : « M. Tem-« minck indique comme étant le jeune, un oiseau dont le « Musée possède deux individus en tout semblables; » puis il décrit leur plumage analogue à celui décrit et figuré dans Temminck, comme jeune de l'Autour multiraie, et termine ainsi : « La queue est blanc roussâtre rayée de brun, un peu « longue et un peu échancrée. » Peut-être ce dernier caractère est-il la principale cause de l'incertitude de M. Lesson; car, dans sa description de l'adulte, il dit que la queue est courte et rectiligne. Je dois ajouter néanmoins, d'après cette observation de M. Lesson, que chez le jeune individu que je possède, à plumage conforme à la description et à la figure de Temminck, j'ai bien remarqué que la queue était un peu plus longue que chez l'adulte, mais nullement échancrée, et au contraire un peu arrondie à son extrémité, et cette espèce ne m'a nullement offert dans la longueur de la queue, ni même dans sà forme entre le jeune et l'adulte, cette différence énorme que j'ai remarquée chez l'Aigle aiguia et chez le Cymindis bec en hameçon.

F. DE LAPRESNAYE.

# MOINEAU. FRINGILLA. Linné.

M. DE GAY. F. Gayi. Eydoux et Gervais.

Cette espèce du grand genre Fringilla a déjà été rapportée plusieurs fois; on la trouve au Chili, où elle paraît assez répandue. Nous l'avons dédiée à M. Gay, naturaliste voyageur qui en avait plusieurs individus dans ses collections, et qui l'eût certainement décrite, si un nouveau dé-

part ne l'en eût empêché.

L'individu qui fait le sujet de notre description a été tué par M. Eydoux; il nous a offert les caractères suivants : tête et gorge, ainsi que les pennes alaires, la queue et ses couvertures supérieures, d'un gris cendré, lequel tranche assez bien avec le jaune du dessous du cou et le vert jaunâtre du dos; le bas du ventre est d'un jaune clair; les couvertures inférieures de la queue sont blanches; une ligne verdâtre très fine sépare le gris de la gorge du jaune de la poitrine.

Le bec est de grosseur moyenne et se rapproche de celui des espèces du sous-genre Gros-Bec; sa couleur est brune

ainsi que celle des pieds.

Longueur totale de l'oiseau, 5 pouces 9 lignes.

Le Gros-Bec de Gay, comme nous l'avons déjà dit, habite le Chili; les collections des amateurs en possèdent plusieurs individus; ce qui paraît indiquer que l'espèce n'est pas rare.

GERVAIS.
Juillet 1834.

. .

...

1100

# CALYPTORHYNQUE. CALYPTORHYNCHUS. Vig. et Hors.

Le genre Calyptorhynchus, Vig. et Hors., formé, comme l'on sait, de ces grandes espèces de Cacatoës de la Nouvelle-Hollande, à plumage noir ou noirâtre, plus on moins varié de jaune et de rouge, laisse une grande incertitude dans la détermination des espèces désignées sous les divers noms de Psittacus funereus, Banksii, Temminckii, etc.

J'avais éprouvé moi-même cet embarras, augmenté surtout par le fait qu'a avancé M. Lesson dans son Traité d'Ornithologie, art. Calyptorhynque, que toutes ces diverses espèces des auteurs ne sont autres que des différences d'âge et de sexe d'une seule et même espèce, le Cacatoes de Banks. J'ai eu recours alors à l'examen et à la comparaison du bec, et l'énorme différence que j'ai remarquée tant dans la forme que dans les proportions chez plusieurs individus, ne m'a plus laissé le moindre doute sur la diversité des espèces, dont j'ai cru reconnaître quatre bien distinctes. C'est surtout la mandibule inférieure qui m'a offert les points de comparaison les plus tranchés et les plus capables d'éloigner toute idée d'une seule espèce, comme le pense M. Lesson. Cette mandibule, comprimée à son extrémité chez les uns, dilatée au contraire chez les autres, diffère en largeur antérieure à son extrémité depuis 3 lignes jusqu'à près de 9. En commençant donc par les espèces àmandibule étroite, je citerai d'abord:

1º Le Cacatoës buse, Psittacus funereus, Lat., Shaw, Natur. Miscellany, pl. 186. Cette espèce, la plus commune et une des plus grandes, a de 22 à 24 pouces de longueur; elle est médiocrement huppée, d'un noir sombre

un peu teinté d'olive; les plumes du ventre sont souvent bordées de jaune olivâtre; les oreilles sont recouvertes d'une tache jaune, et la queue est barrée d'une très large bande de cette couleur piquetée de points noirs. Je ne crois point que chez cette espèce la bande caudale soit sujette à passer du jaune au vermillon comme chez le Banksii et le Temminckii; mais son caractère spécifique le plus tranchant consiste dans l'extrême compression du bec, dont la mandibule inférieure n'a de largeur antérieure à sa pointe que 3 lignes ou 3 lignes 1/2; elle rappelle en quelque sorte en cette partie les dents incisives striées des rongeurs : chez la plupart des individus le bec est jaunâtre avec la pointe de la mandibule supérieure noirâtre; quelquefois il est corné. (Voy ez pl. 24.)

2º Le Caly ptorhynchus Baudinii, pl. 6 de la Monographie des perroquets d'Edward Lear, est l'espèce qui se rapproche le plus de la précédente par la forme étroite de la mandibule inférieure, qui n'a guère non plus que 3 lignes à 3 lignes 1/2 de largeur à sa pointe; mais elle offre des caractères spécifiques qui ne permettent pas de la confondre avec elle: elle est plus petite presque d'un tiers, d'un noir terne, ayant une tache sur les oreilles, et le bord de la plupart des plumes du devant du corps d'un blanc sale ou terreux; elle est à peine huppée; sa queue est barrée, dans les trois quarts de sa longueur, d'une bande blanche sans tache; le bec et les pieds sont noirs. L'espèce est au Muséum. (Voyez pl. 25.)

3º Le Cacatoës banksien, Psittacus Banksii, Lat., Shaw, Natur. Miscel, pl. 50, de la taille au moins du Funereus, c'est-à-dire de 24 pouces, se fait remarquer par sa couleur générale d'un noir plus net que chez les autres espèces; ce noir a même sur le dos quelques reflets bleu-violet d'acier bruni: chez les individus que je présume bien adultes, la huppe est bien développée chez cette espèce, et semble

disposée, en s'avançant sur le front, à prendre une forme comprimée dans le sens antérieur et postérieur.

Le noir uniforme qui se fait remarquer chez cette espèce n'est interrompu que par une bande transversale d'un vermillon pur, large seulement de 2 pouces à peu près, placée vers le milieu de la queue; la bande est interrompue dans son milieu par les deux rectrices moyennes, noires dans toute leur longueur; les pattes sont noires; le bec, couleur de corne à sa mandibule inférieure, est large à sa pointe de 5 lignes 1/2 à 6 lignes. ( Voyez pl. 26.)

Des individus que je crois plus jeunes et dans la livrée représentée sur la planche 50 de Shaw, tout en ayant la taille et la huppe aussi développées que chez l'individu adulte, en diffèrent en ce que le noir du plumage est moins lustré; que les plumes de la tête, du haut des ailes et du ventre, sont tiquetées de jaune; que la queue est plus largement barrée, et que cette bande est rouge, nuancée de jaune, et striée de lignes transversales noires. C'est dans cet état que Shaw a représenté son Psittacus Banksii, Nat. Misc., pl. 50, en indiquant toutefois les individus à plumage tout noir, barré de rouge à la queue, que je regarde comme les adultes.

4º Le Gacatoes de Temminck, Psittacus Temminckii, Kuhl, dont on voit une assez mauvaise figure dans un ouvrage allemand sur les oiseaux, par Schinz, se fait remarquer par sa petite taille. Il n'a que 17 à 18 pouces de longueur; il est d'un noir un peu sombre teinté d'olive, rembruni sur la tête et le cou: peut-être les individus parfaitement adultes sont-ils d'un noir lustré; je n'en ai pas vu dans cet état; les plumes de la tête ne formaient presque pas de huppe; la queue est barrée de vermillon; le bec et les pattes sont noirs.

Des individus, plus jeunes probablement, ont de chaque côté de la tête, au-dessous des oreilles, une large tache jaune se prolongeant quelquefois jusque sous le bec. La barre de la queue est alors d'un rouge mêlé de jaune strié de noir; d'autres individus, que je soupçonne encore plus jeunes, vu la bigarrure de leur plumage, outre les espaces jaunes des côtés de la tête, ont, comme le jeune du Cacatoës banksien, des points jaunes sur le haut des ailes et sur les plumes du ventre, des stries de la même couleur sur les couvertures inférieures de la queue; et la bande transversale de la queue, plus élargie, est rouge et jaune strié de noir. Dans cette espèce, le bec affecte une forme tout-à-fait caractéristique et bizarre ; car la mandibule inférieure présente à sa pointe une largeur de 8 lignes 1/2 à 9 lignes; tandis que la mandibule supérieure, singulièrement arquée dès sa base, près du front, et large vers ses bords, se rétrécit à la tranche supérieure, en carène presque coupante, et forme un contraste frappant avec l'énorme largeur de la mandibule inférieure sur laquelle elle retombe. ( Voyez pl. 27 et 28.)

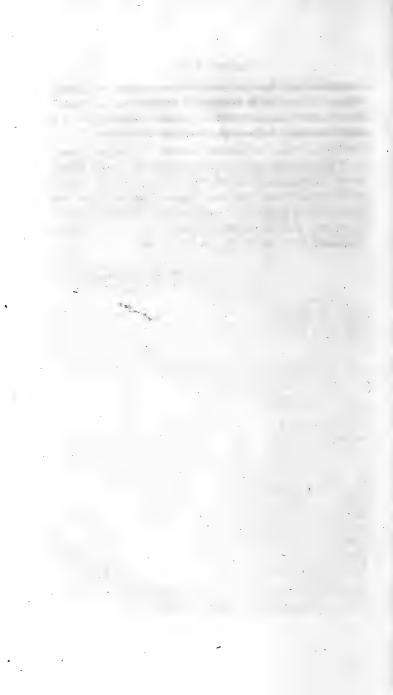
Outre ces quatre espèces, on sait que ce genre Calypto-rynchus en renferme une cinquième, le Cacatoës à tête rouge, Psittacus galeatus, Lat., pl. 140, bien facile à reconnaître, puisqu'il est à peine de la grosseur du perroquet gris, ou jacquot; son plumage est partout ardoisé, avec les plumes bordées de gris plus clair que la tête, et la huppe, formée de plumes lâches et se recourbant en avant, est d'un rouge de minium.

Le jeune, ou la femelle de cette espèce, a la huppe grise comme le corps, des bandes gris blanchâtre sur les ailes, et des stries rapprochées de ces deux couleurs sous la queue; de plus le dessous du corps est moucheté de jaune et de quelques points rouges.

Quoique cette espèce n'offre pas dans la forme de sa queue le développement et l'élargissement terminal des autres Calyptorhynques, son bec singulièrement camus, les bordures plus claires de ses plumes ventrales, et surtout ses piquetures jaunes et rouges dans le jeune âge, indiquent d'une manière incontestable sa grande analogie avec les espèces précitées, à plumage généralement noirâtre.

M. Cuvier, dans la dernière édition du Règne animal, pag. 464, rapproche de ces espèces le *Psittacus roseus*, Kuhl, col. 81, ou Cacatoës rosalbin, Viell., gal., pl. 25, Tem., col. 81. Il me semble que cette espèce n'offre plus dans son bec cette forme camuse et très élevée des calyptorhynques, et se trouve plus naturellement placée dans les Cacatoës proprement dits, où M. Lesson l'a rangée.

F. DE LAFRESNAYE.
Juillet 1834.



### OIE. ANAS. Linné.

# O. DE GAMBIE. A. Gambensis. Linn., Lath.

La grande difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité de voir et d'observer vivants la plupart des oiseaux étrangers, est souvent la cause d'erreurs dans le classement des espèces, erreurs que ne peuvent éviter les plus habiles ornithologistes, et bien excusable sans doute, puisque le plus souvent ils n'ont pour renseignements que des dépouilles séchées, souvent racornies, et pour indications que celle du pays d'où elles viennent. Le fait suivant en est une preuve évidente.

J'ai fait l'acquisition, il y a à peu près six mois, d'un couple d'Oies armées, ou de Gambie, vivantes <sup>1</sup>. Cette espèce, que l'on rencontre très rarement dans cet état, m'a paru offrir dans ses formes, ses allures et ses habitudes, des traits tout-à-fait caractéristiques et qui n'ont encore été signalés, je crois, par aucun auteur.

M. Cuvier, trouvant des rapports évidents entre cette es-

'L'Oie de Gambie, Anas Gambensis, Lin., Lat., a été très succinctement décrite par Linné et Latham, et figurée dans l'ouvrage de ce dernier (Syn., pl. 102). Buffon a confondu cette espèce avec une variété de l'Oie d'Égypte, enl. 982, qu'il désigne sous le nom d'Oie armée, Anas Gambensis, Brisson; et Vieillot, répétant dans le Dictionnaire d'histoire naturelle l'erreur de Buffon, décrit également sous le nom d'Oie armée, Anser Gambensis, Lat., l'Oie d'Égypte ou une espèce très voisine, et dont la description n'est nullement en rapport avec celle donnée par Linné et Latham à leur Anas Gambensis. Buffon et Vieillot n'ont point décrit par conséquent le véritable Anas Gambensis de Linné, dont il est ici question. Cuvier, rectifiant l'erreur commise par Buffon, range parmi les Bernaches, sous le nom de Bernache armée, Anas Ægyptiaca, Gmel., l'espèce citée à tort par Buffon sous le nom d'Anser Gambensis, et il réunit aux cygnes l'Anas Gambensis de Linné, sous le nom d'Oie de Gambie.

pèce et les Cygnes dans la forme du bec et la longueur du col, l'y réunit, ainsi que l'Oie de Guinée et l'Oie bronzée, dans son Règne animal, dernière édition, page 567. Je ne pense pas toutefois que ce célèbre naturaliste ait été à même de l'observer dans l'état vivant, car elle a dans l'ensemble de ses formes, dans son port, sa démarche et son mode de natation, des traits frappants de dissemblance, non seulement avec le groupe des Cygnes, mais avec toute la famille des Anatidées; et certes ces particularités n'eussent pas échappé à l'œil observateur de notre savant.

On est frappé d'abord, en voyant cet oiseau, soit en repos (voyez pl. 29), soit en mouvement (pl. 30, fig. 1), des grands rapports qu'il offre, dans son port et sa démarche, avec les cigognes et les hérons : comme eux, en effet, il porte la queue tombante; son dos est élevé et arqué surtout vers les épaules; la hauteur de ses jambes et leur rapprochement de la partie antérieure du corps, son peu de longueur depuis la poitrine jusqu'à la naissance de la queue (eu égard à celle des Anatidées), le grand développement des ailes, qui dans l'état de repos atteignent l'extrémité de la queue, et dont les pennes secondaires, particulièrement les plus rapprochées du corps, sont si larges et si longues qu'elles dépassent de beaucoup les autres et sont comme flottantes au dessus de la queue, la forme de la queue elle-même assez allongée, terminée presque carrément, et non courte et conique comme chez les Cygnes, les Oies et les Canards; tous ces caractères réunis prouvent clairement, ce me semble, que si l'Oie de Gambie, d'après la forme de son bec semblable à celui du Cygne sauvage, et celle de ses doigts palmés, ne peut être convenablement placée que dans le grand genre Anas de Linné, elle peut au moins être considérée comme type d'un groupe formant le passage des Anatidées aux Ardéadées, groupe que je proposerais de nommer Anatigralles, Anatigrallæ, et dans lequel viendraient se réunir à l'Oie de Gambie ces espèces

que M. Cuvier distingue des autres canards d'après la longueur de leurs jambes et l'habitude où ils sont de se percher et de nicher sur les arbres : ce sont les Anas arborea, Lat., enl. 804; l'Autumnalis, id., enl. 826; le Viduata, enl. 808; et enfin l'Anas semipalmata, Lat., de la Nouvelle-Hollande, si remarquable par l'extrême hauteur de ses jambes et la forme de ses pieds, dont les membranes interdigitales atteignent à peine la moitié des doigts. D'après une telle conformation, il est probable que cette dernière espèce est beaucoup plutôt canard de rivage que canard nageur.

Notre Oie de Gambie m'a paru avoir des habitudes toutà-fait riveraines : au lieu de passer une partie du temps sur la pièce d'eau près de laquelle elle est libre avec des cygnes, des oies et des canards sauvages de différentes espèces, elle se tient constamment à terre, se promenant sur les gazons ou barbottant dans les ruisseaux, et elle ne se met à nager que quand elle veut traverser d'un bord à l'autre, ou qu'elle va boire après avoir mangé l'orge dont je la nourris. Lorsqu'elle nage, la brièveté du sternum, jointe à la longueur des jambes, l'oblige, apparemment pour que le corps soit en équilibre sur l'eau, à plonger assez profondément la partie antérieure du corps et toute la moitié inférieure du cou, qui, pour former la proue, se trouve alors comme submergé, la surface de l'eau étant presque de niveau avec sa partie postérieure. (Voyez pl. 30, fig. 2.) D'après ce mode de natation, l'Oie de Gambie, qui à terre se fait remarquer par un col assez allongé, paraît alors au contraire l'avoir plus court, à proportion de la longueur de son corps, que la plupart des Anatidées; et loin de rappeler l'élégance et les contours moelleux de celui du cygne, il n'offre même pas le développement de celui de l'oie et de la plupart des canards. La natation paraît être pour cet oiseau, comme je l'ai dit plus haut, le résultat du besoin de passer d'une rive à l'autre, ou de chercher sa nourriture, et non son état habituel comme chez les cygnes et les canards. Il est loin de nager avec l'aisance et la rapidité de ceux-ci, et sur l'eau il a même une sorte de disgrâce.

Je n'ai aucune donnée certaine pour supposer que cette espèce soit douée de la faculté de se percher comme celles que je crois devoir lui associer, vu la conformité que je remarque dans la longueur de leurs jambes. Un autre caractère encore leur est commun, c'est d'avoir les membranes interdigitales moins prononcées que chez la plupart des canards, et même échancrées entre les doigts externe et intermédiaire, avec des ongles forts et allongés, et le pouce également allongé. Tous ces rapports dans la forme des jambes et des pieds, dans celle même des ailes et de la queue, conformées chez l'Anas viduata absolument comme chez l'Oie de Gambie; dans la forme du corps et-les habitudes chez l'Anas arborea, enl. 84, d'après le récit d'un M. Deshayes, correspondant de Buffon et excellent observateur des oiseaux de Saint-Domingue, me font présumer fortement que l'Oie de Gambie, réunissant tant de caractères communs à ces espèces, a sûrement comme elles la faculté de se percher; tandis que, comme elle, elles ont probablement des habitndes d'oiseaux de rivage plutôt que d'oiseaux nageurs. Voici la note communiquée à Buffon par ce M. Deshayes, sur l'Anas arborea, appelé Jingeon aux Antilles: « C'est une espèce, dit-il, qui ne voyage point et qui borne « ses courses à passer d'un étang ou d'un marécage à un « autre, ou bien à aller dévaster quelque pièce de riz « quand il en a découvert à portée de sa résidence; outre « ces habitudes, ce canard a l'instinct de se percher quel-« quefois sur les arbres; il porte, en marchant, la queue a basse et tournée contre terre, comme la pintade, mais « il la redresse en entrant dans l'eau. Il a le dos plus élevé « et plus arqué que le canard; ses jambes sont beaucoup « plus longues à proportion ; sa démarche est plus ferme , « et il porte la tête haute comme l'Oie; enfin, son plumage « est moins fourni que celui des canards du Nord. »

J'ai également remarqué que l'Oie de Gambie a un duvet infiniment moins épais que celui de nos oies et canards, et que son plumage est en général lâche et peu tassé. L'espèce étant bien connue, quant à la couleur du plumage, puisqu'elle est dans la plupart des Musées publics et particuliers, je dirai seulement que, chez l'oiseau vivant, le bec et la partie nue du dessus de la tête jusqu'au dessus des yeux, sont d'une couleur de chair fort vive, avec l'onglet du bout du bec blanc; au devant des yeux, la partie nue prend une teinte bleuâtre sur les lorum; les tarses et les pieds sont

d'une couleur de chair jaunâtre très pâle.

Des deux individus que je possède, l'un, que je présume fortement être un mâle, est presque d'un tiers plus fort que l'autre. Celui-ci, que je crois par conséquent femelle, n'a point le dessus de la tête dégarni de plumes comme le premier. L'un et l'autre sont armés de deux forts éperons aux ailes; mais on ne les aperçoit que lorsqu'ils les éten-dent : habituellement ils se trouvent entièrement cachés et recouverts par les plumes de la poitrine. Le tubercule du dessus de la tête du mâle est à peine apparent; ce qui me fait croire que ces deux oiseaux n'ont qu'un an. Ils m'ont paru très sensibles au froid, et j'ai été obligé, malgré la douceur de l'hiver, de les tenir dans une faisanderie où ils étaient à couvert toutes les nuits. Ils sont d'un naturel très familier; ils reconnaissent et suivent la personne qui leur donne à manger; mais en même temps ils annoncent beaucoup de hardiesse et même de méchanceté vis-à-vis des autres palmipèdes : ils ont long-temps fait fuir deux cygnes sauvages, lorsqu'ils s'approchaient pour manger près d'eux, et lorsque ceux-ci cherchaient à leur lancer un coup de bec, loin de reculer pour l'éviter, ils se dressaient sur leurs jambes, et, entr'ouvrant leurs ailes, ils s'enlevaient au devant d'eux comme pour les frapper de leurs éperons, et presque à la manière des coqs qui se battent; ils sont cependant presque de moitié moins gros que ces cygnes.

Je ne sais pas si on les élève en domesticité au Sénégal; mais ils me paraissent tellement familiers, que je suis persuadé que s'ils pouvaient supporter le froid de nos hivers, ils ne chercheraient pas plus à fuir que nos cygnes domestiques : lorsque je les ai eu lâchés et mis en liberté dans une enceinte assez étendue, ils n'ont jamais cherché à fuir ou à se cacher, et, quoique je leur eusse coupé le bout d'une aile, je fus fort étonné de les voir un jour prendre leur essor et faire un vol de quatre à cinq cents pas pour revenir vers la pièce d'eau près de laquelle je leur donnais du grain. Je remarquai qu'ils volaient en planant et avec beaucoup de légèreté; mais je ne pus voir s'ils avaient, en volant, le cou tendu en avant comme tous les Anatidées : il serait très possible que, l'ayant attaché et le portant en marchant comme les cigognes et les hérons, comme eux aussi ils le tinssent reployé sur les épaules en volant; je serais fort tenté de le croire, d'après la grande différence que je crus remarquer entre leur vol lent et léger, et les mouvements précipités de celui des Anatidées.

> F. DE LAFRESNAYE. Août 1834.

# BRACHYPTEROLLE. BRACHYPTERACIAS. De Lafresnaye.

· (Famille des Rolliers.)

Une espèce nouvelle de la famille des Rolliers a été publiée par M. Lesson, pl. 20 de ses Illustrations de Zoologie, sous le nom de Rolle courol (Colaris leptosomus), d'après les nombreux rapports qu'il a cru remarquer entre elle et le courol ou vouroudriou. Ce savant naturaliste a judicieusement remarqué que c'était un oiseau tout-à-fait de transition par tous ses caractères extérieurs, soit par ceux tirés du bec, soit par la versatilité du doigt interne, qui peut s'obliquer avec le pouce comme chez les oiseaux

grimpeurs.

Étant parvenu à nous procurer cet intéressant oiseau, il nous a été facile de reconnaître qu'effectivement il ne pouvait être convenablement placé que dans la famille des Rolliers, et qu'il se rapprochait surtout de ces derniers plutôt que des Rolles; il en a tout-à-fait les pieds, dont la forme est si caractéristique, puisque chez eux le doigt externe, presque aussi long que celui du milieu, en est entièrement séparé dès sa base, sans que la première phalange y soit soudée comme chez presque tous les Passereaux; en sorte que les quatre phalanges de ce doigt externe sont entièrement libres; caractère qui ne se retrouve, dans tout l'ordre des Passereaux, que chez les Colious. De plus, le pouce est terminé par un ongle court et moins fort que celui du doigt du milieu; caractère encore assez rare chez les Passereaux. Quant au bec, cette partie si variable chez la plupart des espèces, et même chez celles qui appartiennent à un même genre, quoique moins comprimé que chez les

Rolliers, mais plus que chez les Rolles, il est caractérisé, comme chez ces deux genres, par des narines obliques, en fente et très étroites, ouvertes immédiatement sous les plumes du capistrum qui les recouvrent en partie; il l'est encore, comme chez les Rolliers, par une rangée de cils allongés, raides, placés à la commissure en avant des lorums; mais il en diffère en ce que la mandibule supérieure ne se recourbe pas autant à son extrémité.

Quant à la versatilité du doigt interne, qui, selon M. Lesson, peut s'obliquer avec le pouce comme chez les oiseaux grimpeurs, j'observerai d'abord que chez tous les Grimpeurs, c'est le doigt externe et non l'interne qui est dirigé en arrière ou simplement versatile. Il n'y a dans tout cet ordre que le seul genre Couroucou chez lequel c'est effectivement le doigt interne qui se dirige en arrière parallèlement au poucé. Ensuite j'ignore si M. Lesson a comparé le pied de son Rolle courol avec celui d'un Rollier quelconque; mais l'analogie est tellement frappante dans toutes les proportions et les différentes parties, qu'on peut en conclure que si le doigt interne est versatile chez le Rolle courol, il l'est aussi chez les Rolliers et les Rolles, puisqu'il y a conformité entière de cette partie chez tous ces oiseaux.

Il est donc constant que d'après la forme si caractéristique des pieds, d'après celle des narines et leur point d'insertion, et d'après l'ensemble du bec, c'est des Rolliers, comme nous l'avons dit précédemment, plus encore que des Rolles, que notre oiseau se rapproche le plus, et je n'hésite pas à le grouper près d'eux; mais il doit nécessairement y former une section ou un sous-genre, car il en diffère essentiellement, comme aussi des Rolles, par ses ailes très courtes et très arrondies, et par ses tarses beaucoup plus longs. — Une seconde espèce dernièrement apportée de Madagascar, et réunissant complètement les caractères des pieds, des narines et des cils de l'ouverture du bec, nous a offert, avec des ailes encore plus courtes que chez le Rolle

courol, des tarses beaucoup plus longs à proportion; en sorte qu'au premier abord on serait tenté d'en faire une brève.

D'après les caractères tout-à-fait importants que je viens de signaler, et qui sont communs à ces deux espèces, on peut les regarder comme des Rolliers à ailes courtes et à longs tarses, et en cela même si distincts des Rolliers proprement dits et des Rolles, qu'il m'a paru convenable d'en faire une sous-division ou sous-genre, que je propose de désigner par le nom de Brachypterolle, Brachypteracias (Coracias brachypterus). Comme une des deux espèces dont il se compose jusqu'à présent, et décrite par M. Lesson sous le nom de Rolle courol, offre, d'après la description et même la figure, quelque différence, dans les couleurs du plumage, avec l'individu que nous possédons; que cet individu nous a paru entièrement adulte, nous pensons qu'il est utile de le décrire et de le figurer de nouveau pour faire apprécier ces différences, qui peuvent provenir de l'âge ou du sexe de ces deux individus.

Caractères génériques. « Pieds absolument semblables à ceux des Rolliers et des Rolles, sauf la longueur du tarse, c'est-à-dire à doigt externe presque aussi long que l'intermédiaire, dont il est séparé dès la base, ses quatre phalanges restant libres, par conséquent.

- « Ongle du pouce plus court et plus faible que celui du doigt intermédiaire, qui est élargi du côté interne et formant gouttière en dessous.
- « Tarses beaucoup plus longs que chez les Rolles et les Rolliers, du double au moins que chez les premiers, et dépassant au moins d'un tiers ceux des derniers.
- « Bec en général comprimé plus ou moins, et se rapprochant par-là beaucoup plus de celui des Rolliers que de celui des Rolles; mandibule supérieure courbée dans sa longueur, mais ne formant point crochet à son extrémité,

comme chez ces derniers; narines absolument semblables, par conséquent allongées, ouvertes obliquement en fente étroite sous les premières plumes du capistrum, et protégées, ainsi que l'ouverture du bec, par de longs poils raides bordant la base de la mandibule supérieure.

« Ailes beaucoup plus courtes que chez les Rolles et les Rolliers, n'atteignant que le tiers ou le quart de la longueur de la queue (chez les Rolliers elles en atteignent presque les deux tiers, et chez les Rolles presque l'extrémité), très arrondies; les pennes primaires à peine plus longues que les secondaires; la première rémige beaucoup plus courte que la deuxième, qui l'est plus que la troisième; celle-ci égalant à peu près la quatrième et la cinquième.

« Queue assez allongée, arrondie à son extrémité et plus

étagée que celle des Rolles et Rolliers.»

B. COUROL. B. leptosomus. Nob., Pl. 31. (Le Rolle courol, Colaris leptosomus. Less., Illust. de Zool., pl. 20.)

Quoique nous ayons conservé soigneusement à cette espèce le nom spécifique que lui a assigné primitivement M. Lesson, nous ne partageons pas entièrement son avis sur la grande ressemblance qu'il lui trouve avec le Courol ou Vouroudriou; d'abord parce que ce dernier a tout-à-fait les pieds des oiseaux grimpeurs avec lesquels il a toujours été classé, tandis que notre espèce les a entièrement conformés comme ceux des Rolliers; de plus le bec du Courol diffère en un point essentiel, en ce que l'insertion des narines est beaucoup plus rapprochée de l'extrémité et à peu près vers le milieu de sa longueur. Ce bec est en carène aiguë supérieurement; les plumes des côtés de la tête sont appliquées dans toute leur longueur sur ses côtés; plusieurs de ces plumes, fort longues et très lâches, s'avancent en outre

de chaque côté au dessus de la carène du bec, bien en avant du front, et cachent plus du tiers de cette carène; de sorte que le bec du Courol se trouve à moitié couvert et enveloppé dans tout son pourtour, par ces longues plumes de sa base, ce qui lui donne un aspect tout particulier un peu analogue à celui des Podarges et des oiseaux de nuit. On ne remarque à ce bec aucun de ces longs cils raides, si apparents autour du bec de nos Brachypterolles et des Rolliers; enfin, le Rolle courol de M. Lesson, qui est notre Brachypterolle courol, quoique ayant autour du bec des plumes assez longues et peu serrées, rappelle en cela beaucoup plutôt les Rolliers que les Courols, dont il est loin d'avoir le bec comprimé, presque trigone, à carène aiguë à sa base, crochu à son extrémité, et surtout remarquable par ses narines situées vers le milieu de sa longueur dans l'épaisseur de la partie cornée.

Description. Notre individu, comme celui décrit par M. Lesson, a le front, jusqu'au vertex, d'un brun ocreux; de ce point les plumes commencent à se teindre à leur pointe d'un joli violet bleuâtre qui devient de plus en plus intense en descendant vers la nuque. Ces plumes toutefois, depuis le vertex, sont, à leur origine, d'un gris olivâtre, puis brunes, et enfin violettes à leur pointe. Le sourcil et le devant de l'œil, qui, d'après M. Lesson, sont d'un blanc pur, ont, chez notre individu, une nuance légère d'aiguemarine, ainsi que les taches triangulaires que l'on remarque sur le brun des joues et des côtés du cou. Les plumes du gosier forment, comme le remarque M. Lesson, un fanon assez pendant; ces plumes sont à barbes lâches et décomposées, d'un fauve ferrugineux, ayant leur milieu et leur extrémité d'un blanc roussâtre, mais dont la pointe présente encore cette teinte d'aigue-marine.

Un plastron ou demi-collier assez large, d'un blanc lavé de roussâtre, couvre le bas du cou par-devant et se trouve bordé en dessous d'une manière semi-circulaire par des franges en forme d'écailles de couleur noire et brun-noir. La poitrine, les flancs et tout le dessous, sauf le milieu de l'abdomen, sont traversés de bandes en forme d'écailles, alternativement d'un brun ferrugineux et blanches. Le milieu de l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc lavé de roussâtre comme le plastron.

Notre individu diffère surtout de celui décrit par M. Lesson, par la couleur de tout le dessus, qui, depuis le violet de l'occiput, est généralement d'un vert-olive passant au vert d'aigue-marine sur le bas du dos et le croupion, et sur le pli de l'aile. Les moyennes et grandes couvertures sont d'un brun olivâtre; elles sont larges à leur extrémité et sont terminées carrément par une fine bande blanche-aiguemarine bordée de chaque côté d'une étroite bande noire. Les pennes de l'aile sont d'un noir terne, très finement liserées de roussâtre; elles sont blanches à leur base et traversées dans leur milieu par une bande blanche. Sur les deux premières pennes cette bande n'est apparente en dessus que sur les barbes intérieures; mais sur la troisième et les suivantes, elle le devient aussi sur les barbes extérieures en forme de lozanges pointillés de gris bleuâtre. La queue est du même brun-olive que les grandes couvertures; et toutes les rectrices, excepté les deux intermédiaires, sont terminées de blanc précédé d'une assez large bande noire.

Je dois observer que la nuance d'aigue-marine des sourcils, des taches latérales du cou, de celles du bas du fanon, et des stries transversales qui terminent les couvertures des ailes, n'est bien apparente que lorsque l'on est placé entre l'oiseau et la lumière. Cette nuance ne paraît que blanche lorsqu'au contraire on place l'oiseau entre le jour et soi; quant à la couleur du manteau, quoique dans cette position sa teinte vert-olive soit un peu moins prononcée, elle ne devient jamais toutefois, non plus que la queue, du rouge brunâtre indiqué par la description et la figure des Illust.

de Zool. On voit d'après cette description que les coulcurs de notre oiseau sont à reflets chatoyants. Mais il nous a semblé plus naturel de le décrire et figurer sous le jour où ses nuances sont le plus colorées. Le beau Rolle violet de Madagascar, dont la teinte est d'un violet éblouissant lorsqu'on le tient en opposition au jour, ne paraît pour ainsi dire que d'un brun à peine lavé de violet lorsqu'on le tient entre le jour et soi. Cet oiseau nous vient de Madagascar, comme celui du duc de Rivoli décrit par M. Lesson: peut-être la différence des teintes dans le plumage de ces deux individus vient-elle de la différence du sexe: notre individu a à peine 12 pouces 1/4 de longueur, l'autre en a 13.

### B. BRÈVE. B. pittoides. Nob., pl. 32.

Ce nouvel oiseau de Madagascar vient encore nous fournir une preuve du peu d'importance que l'on doit attacher aux dimensions et à la forme extérieure du bec comme caractères génériques. Cette espèce, des plus intéressantes, et qu'une entière conformité des pieds, des ailes et même du plumage, place visiblement à côté de notre Brachypterolle courol, n'en offre cependant pas le bec épais et robuste; il est à proportion beaucoup moins gros, plus comprimé et plus effilé. C'est tout-à-fait un bec de Rollier, sauf le petit crochet du bout qui manque comme chez le Brachypterolle courol. Chez cette espèce les tarses sont très allongés, et si on n'avait égard qu'à ce dernier caractère et à la forme générale du bec, on serait tenté au premier abord de placer cet oiseau parmi les Brèves; mais en observant ce bec avec un peu d'attention, on reconnaît sur-le-champ qu'il diffère de celui des Brèves en ce qu'il n'y a point d'échancrure à la pointe de la mandibule supérieure; en ce que l'inférieure, au lieu de se relever légèrement vers le bout, est au contraire légèrement fléchie comme chez le Brachypterolle courol et chez les Rolles et Rolliers, et en ce que les narines sont insérées en fente oblique sous les plumes du capistrum, comme dans toute la famille des Rolliers. Quant aux pieds, malgré la longueur des tarses, on reconnaît bien vite que ce sont absolument des pieds de Rollier, et par conséquent de Brachypterolle à forme si particulière et si caractéristique, comme nous l'avons indiqué ci-dessus. D'après ces nombreux rapports entre cette nouvelle espèce et le Brachypterolle courol, on ne peut mettre en doute qu'ils ne soient congénères et qu'ils ne doivent former une section de la famille des Rolliers.

Cet oiseau n'a de longueur totale que 8 pouces 7 ou 8 lignes ; le bec est noir, blanchâtre à sa fine pointe ; des cils noirs, longs et raides, protégent les narines et la commis-

sure du bec comme chez l'espèce précédente.

Tout le dessus de la tête est d'un joli bleu ardoisé sur le vertex, plus pur sur la nuque, noirâtre sur le front, plus clair et brillant en avant et au dessus des yeux. Vers ce point est une bande noire pointillée de blanc qui forme un arrière-sourcil, descend jusqu'à la nuque, et est bordée en dessous par une ligne blanche. Les yeux, qui sont entourés d'un espace nu comme chez le Brachypterolle courol, ont les bords de leurs paupières garnis de petites plumes courtes et noires. Les premières plumes du capistrum, les lorums, les joues et les côtés du cou, sont également d'un noir intense; mais une bordure du même bleu que le sourcil antérieur sépare en dessous ce noir du blanc pur qui couvre toute la gorge et le devant du cou jusqu'à la poitrine, où il se termine en pointe étant toujours encadré de la bande bleue. Depuis la nuque où le bleu azuré de la tête se termine brusquement en ligne légèrement arrondie, un brun ferrugineux couvre le haut du dos, prend une teinte plus claire en descendant vers les côtés de la tête et du cou, et encadre lui-même, jusqu'au devant de la poitrine,

la bande bleue dont nous avons parlé; il se prolonge en dessous sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue. Le milieu du thorax et de l'abdomen sont blancs; le brun sombre du haut du dos se dégrade insensiblement en brun olivâtre en descendant vers son milieu et le croupion. Toutes les couvertures des ailes sont de ce vert-olive, mais plus vif et moins nuancé de brun. Les rémiges sont, comme chez le Brachypterolle courol, d'un noir terne, à peine liserées de blanc roussâtre vers leur pointe, et (chose assez remarquable) elles sont également traversées dans leur milieu par une bande blanche qui, sur les deux premières pennes, n'est apparente qu'aux barbes intérieures, et le devient aussi aux barbes extérieures sur la troisième et les suivantes. Ce rapport singulier dans le plumage est tout-àfait remarquable, et rend plus naturel encore le rapprochement que nous avons fait de ces deux espèces en un même groupe. Les ailes sont remarquablement courtes, arrondies, atteignant à peine le quart des rectrices. Cellesci sont, dans toute leur longueur, de cette jolie nuance bleue qui colore le dessus de la tête; les deux intermédiaires seulement sont brunes olivâtres comme le haut du dos.

Les tarses, d'une longueur extraordinaire, vu les dimensions de l'oiseau, ont 15 lignes 1/2 de hauteur; ils sont jaunâtres, ainsi que les doigts et les ongles.

F. DE LAFRESNAYE. Septembre 1834. า และ ค.ศ. ซ์ (กิน.) กระบาท สู่สำนัก เล่นเลยใ

oraetta astrik liggikenya epastandak dia bijar

កត់ខ្ពស់ នេះ ស្រីនេស៊ីស្ថិតនៅស្រាន់ នេះក្តីបាននាំព្យាប្រ ខ្យល់ (១) បានម៉េស៊ីសុខ នៅស្រីសុខ ស្រាស្ថិតនោះការ ៤០០០ ខេត្ត ទំនួនសម្តីនៅសុខបន្តិនពីនៅ ឯកស្នេសុខ ស្រីសុខបាន សម្រើសនៅ សម្រេស ស្រីសុខ សស្វាសុខ ស្រីសុខ នាង សំពុស្សសង្សា សេនី ខ្លួសសង្សា

างไรค์ก็ คนน้ำของกับได้ สู่เริ่มมูน พับกร้างสู่ จัดสุดไป คนที่มี การที่ปุ่นไม่ อยัก ก็และที่สู่เกิดสุดใบ เมที่นัก เลยาก ของก็จัด และวัดเลยี่ เลยได้

्रेत सह १०५५ - १,००० १० वर्षात्रहरूत हुए सुर सम्बद्धारहरू । १९ १ - १८ १

and the second second

### PATELLE. PATELLA. Linné.

# P. PYRAMIDALE. P. pyramidella. Lamarck.

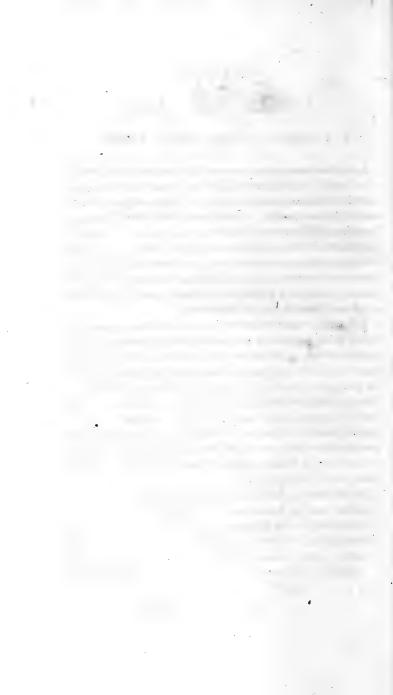
Les principaux caractères des Patelles sont très bien décrits dans M. de Blainville. Je ferai remarquer que la tête est très distincte dans cette famille, dont tous les individus ont la langue double, enroulée en spirale dans l'estomac; l'extrémité libre étant à l'entrée de la bouche, le manteau qui tapisse le limbe intérieur de la coquille, et dont les découpures sont en rapport avec les apophyses de celle-ci, forme antérieurement une cellule par le moyen d'un pli, afin de permettre à l'eau d'entrer dans la cavité branchiale; ce pli va s'attacher aux côtés du cou.

La bouche, transversale et placée en dessous, est munie de lèvres très distinctes et très contractiles; l'animal a la propriété de plier sa tête en bas de manière à cacher sa bouche dans un pli rentrant qui se forme alors à la partie antérieure du pied. Les tentacules se croisent en travers sur le front. Les yeux ne sont pas tout-à-fait à leur base, mais un peu plus élevés, et portés par le tentacule même. Je dirai, du reste, que la manière de cacher la bouche et les tentacules n'est pas la même chez toutes les Patelles. La Patelle bleuâtre plie sa tête sur le pied même, et ses tentacules se couchent allongés de chaque côté.

La couleur du pied de la Patelle pyramidale est orangé, ainsi que son sac branchial, et cette teinte se reflète en général sur tout le reste du manteau, qui est d'une couleur bleue ou blanchâtre. La tête est violacée, le reste du corps vert-noir.

La fig. 1 offre l'animal de grandeur naturelle, et sorti de sa coquille. 2. Sa bouche vue en dessous. 3. Le même animal dans sa coquille.

L. DE JOANNIS. Juin 1834.



### SABOT. TURBO. Linné.

S. SCABRE. T. rugosus. Lamarck.

Suivant Blainville, l'animal des Sabots est variable sous le rapport de la forme et de la proportion de quelques parties extérieures. Celui que nous donnons ici n'avait pas encore été observé; il ne présente, comme appendices latéraux, qu'un simple filáment peu long, implanté sur le bord du manteau, un peu en arrière. Sa couleur générale est d'un brun-rouge marbré par zone et comme zébré. Le museau est très long, et s'il était exsertile, on pourrait croire que c'est une trompe, tandis qu'il n'est contracté que sur lui-même, et se plisse. Les bords du manteau sont d'un assez bel aurore, qui est la couleur externe de l'opercule. Les tentacules sont moyennement longs.

DE JOANNIS. Juin 1834.

# TEBO. Lange

# Jonnack . Mercey

timinusi des Sahots est variable nons
et de la proportion de quolques parque nous demonns in n'aveit pas
ne, presente, comme appendices
tiliment pen lorg, implantéssur le
peu en artine. Se contaur graduale
authé par zone et cannine zépré, île e
et s'il était exsertité, on pourrait
où, tandis qu'il n'est contracte
a se pliese. Les hords du manteaur
aurore, qui est la deuleur theuros de
aurore, qui est la deuleur theuros de

De Josasis.

# POURPRE. PURPURA. Bruguière.

### P. немактоме. P. hæmastoma. Lamarck.

Patrie, côte de Tunis. (Port-Farine.)

Animal parfaitement décrit dans M. de Blainville, mais non encore figuré d'après le vivant. L'organe mâle au côté droit du cou et sortant de dessous le manteau. Cet organe, très rétractile, est susceptible d'un très grand allongement. L'espèce ici figurée a le corps marbré de brun-rouge sur un fond jaunâtre. L'organe mâle est d'une teinte plus rouge; les bords du manteau sont d'un vert jaunâtre et livide. Les tentacules sont moyennement longs.

DE JOANNIS. Juin 1834. 

### ROSTELLAIRE. ROSTELLARIA. Lamarck.

R. PIED DE PÉLICAN. R. pes-pelicani. Lamarck.

Animal inconnu, d'après M. de Blainville. Tète sessile terminée en forme de museau, peu contractile, à l'extrémité duquel est une bouche ronde à lèvres simples, sans trompe, portant, en outre, deux tentacules longs, assez grêles, coniques, peu contractiles et assez éloignés, au pied externe desquels sont des yeux très visibles sur un léger renflement qu'ils y ont. Pied assez grand, pédonculé, sous-œsophagien, comme tronqué devant et pointu derrière, où s'attache en dessus un petit opercule onguiculé, à sommet submarginal, n'adhérant au pied que par sa moitié. Manteau très mince, lacinié en autant de parties que le bord droit de la coquille a de digitations. Les deux laciniures extrêmes formant des tubes. Peignes branchiaux, longs, étroits, et l'un auprès de l'autre, situés un peu obliquement sur le dos. Organe excitateur long, aplati, placé au côté droit du cou. L'anus dans et à l'entrée de la cavité branchiale. Le canal intestinal, adhérant au manteau, laisse une petite extrémité flottante au bout de laquelle est l'ouverture anale. Il y a absence de la trompe et présence de la langue; on trouve tout à l'entrée de la bouche une espèce de ganglion bilobé adhérant à la paroi inférieure, et sur l'arrière de cette partie une petite langue hérissée des deux côtés de petites aspérités couchées les unes sur les autres en arrière.

Je pense que cette considération de la langue doit faire sortir les Rostellaires de la famille des Siphonostomes, où M. de Blainville les avait placées provisoirement, et les faire rentrer dans celle des Angyostomes, dont elles présentent tous les caractères de forme. La tête, le pied et la partie antérieure du corps sont rouge et jaune pâle pointillé,

les branchies blanches, l'organe excitateur blanc. Le reste du corps varie avec les aliments. Le bord des lèvres est blanc, et cette bordure blanche remonte en pointe sur le museau.

Nota. Je pense que le tube gauche du manteau, qui correspond à la digitation postérieure de la coquille, donne passage à l'organe mâle.

Patrie, l'Archipel du Levant.

De Joannis. Juin 1834.

## VÉNUS. VENUS. Linné.

V. ROSALINE. V. rosalina. Rang.

Description. L'animal de cette Vénus est un peu translucide et d'une blancheur uniforme; c'est à son test seul que nous empruntons les caractères de l'espèce que nous proposons; il est épais, de forme à-peu-près arrondie, et faiblement comprimé latéralement. Les sommets sont petits, fort peu saillants et à peine séparés; la surface extérieure des valves est ornée de nombreuses côtes concentriques, au nombre de trente environ dans l'âge adulte, régulières, serrées, moins cependant aux approches du sommet que vers le milieu; aplaties, faiblement sinueuses en avant, un peu anguleuses en arrière, où plusieurs d'entre elles se terminent par des appendices irréguliers, comprimés, et plus ou moins saillants. Sa couleur la distingue plus particulièrement des autres espèces; elle est d'un blanc rosé interrompu par quatre grands rayons roses qui s'étendent du sommet au bord inférieur en s'élargissant, et dont l'un, le postérieur, est moins apparent que les autres; et par quatre taches brunes allongées, transverses, embrassant seulement huit à dix côtes, et dont l'une, qui est également la postérieure, est beaucoup plus étroite que les autres. A l'intérieur, les valves sont blanches et présentent presque toujours une tache violacée nébuleuse vers la partie supérieure. La charnière se compose de trois dents d'une part comme de l'autre; sur la valve droite, la dent du milieu est en forme de prisme triangulaire sub-bifide au sommet, et celles qui l'avoisinent de chaque côté, lamelleuses et d'inégale longueur. Sur la valve gauche, la dent du milieu est peu élevée, non plus que celle qui l'avoisine en arrière, et qui est allongée et lamelleuse; mais il n'en est

pas de même de celle d'en avant, qui est un peu comprimée et très haute. Le bord intérieur de la charnière est nuancé de pourpre en arrière; celui des valves est faiblement crénelé; les impressions musculaires sont bien marquées et un peu jaunâtres; l'impression paléale étroite, et son excavation petite.

Dimension. La dimension moyenne des individus que nous avons recueillis, et qui diffèrent d'ailleurs peu entre eux, est de 25 millimètres pour l'épaisseur, 42 pour la lon-

gueur, et 38 pour la hauteur.

Habitat. La V. rosaline, l'une des espèces les plus rares de ce genre, habite la rade de Gorée, sur la côte occidentale d'Afrique. Nous n'avons pu nous la procurer qu'en jetant la drague aux environs de la pointe nord de cette île, par une profondeur de 8 à 14 brasses d'eau. Le fond sur lequel elle vit est formé d'un sable parfois noirâtre recouvert d'une grande quantité de débris de coquilles, et particulièrement de groupes brisés de balanes.

Observations. Cette charmante coquille, qu'Adanson n'avait point trouvée à la côte d'Afrique, malgré ses longues et scrupuleuses recherches, nous a présenté les mêmes caractères de coloration dans tous les individus que nous avons recueillis; aussi n'avons-nous pas dû balancer à la décrire comme espèce distincte. Elle n'offre pas de variété bien remarquable; cependant il est des individus qui, avec la même disposition de rayons et de taches, se montrent plutôt fauves ou roussâtres que rosés.

L'animal de la Vénus rosaline est d'un goût agréable.

Explication de la planche. La V. rosaline représentée à l'extérieur avec le détail de sa charnière sur les deux valves.

RANG. Août 1834.

## ASCIDIE. ASCIDIA. Linné.

A. PAPILLEUSE. A. papillosa. Gmelin.

Tethyum coriaceum, Bohadsch, p. 130, tab. 10, f. 1. Ascidia papillosa, Gmel. Encycl., pl. 62, f. 10. Guvier, Mém. du Mus., 2 p. 28, pl. 2, f. 1-3. Lamarck, t. 3, p. 125.

Description. Ce mollusque, dont on n'a encore donné que quelques figures imparfaites et en noir, est muni d'une enveloppe épaisse et coriace, ovale ou en forme de massue. Il se fixe verticalement par sa base, qui est souvent un peu étroite, mais qui présente un disque ou pied aplati. A sa parcie supérieure, qui est arrondie, il montre deux mamelons ouverts à leur extrémité, et dont l'un, qui est terminal puisqu'il occupe précisément le sommet, sert à transmettre l'eau dans les branchies; tandis que l'autre, qui est plus bas et latéral, sert aux déjections excrémentitielles. La surface extérieure est d'un beau rouge vif et velouté; elle est couverte d'une infinité de petites aspérités rudes au toucher, inégales et hérissées de papilles fines. La base est un peu jaunâtre et plus unié.

Dimension. La longueur de l'individu que nous avons figuré est de 70 millimètres, et sa largeur de 25 à 30.

Habitat. Elle a été observée par Bohadsch, sur la côte de la mer Adriatique, et nous l'avons trouvée sur la rade de Toulon, où elle vit isolée, fixée aux pierres à une faible profondeur d'eau.

Explication de la planche. A côté de la figure de

#### CL. V. PL. 43.

l'Ascidie papilleuse, telle qu'elle est dans son état parfait, nous avons représenté une portion de sa surface grossie, pour indiquer les aspérités et les papilles qui la hérissent.

> RANG. Août 1834.

# CLÉODORE. CLEODORA. Péron.

C. BOURSE. C. balantium. Rang.

Genre Balantium des Anglais.

Description. L'animal de cette espèce de Gléodore, la plus grande de toutes celles que nous connaissons, est muni de deux nageoires bilobées ovales, sub-diaphanes et légèrement rosées; ainsi que d'un lobe intermédiaire assez petit et un peu jaunâtre. Sa bouche, indiquée par un petit triangle au milieu de l'espace que laissent entre eux ce lobe et ces nageoires, est très visible au premier aspect à cause de sa couleur noire, de même que l'œsophage, et toute la masse des viscères colorés de pourpre et de brun foncé, qui se montrent à travers la transparence du manteau et de la

coquille.

Le test est extrêmement mince, fragile, vitré, brillant, en forme de gaîne droite, comprimé, formé de deux lames réunies de chaque côté, arquées de gauche à droite de manière à laisser entre elles le vide que doit remplir l'animal. La courbure de ces deux lames n'est pas la même; l'une, celle qui correspond à la partie dorsale du mollusque, mais qui lorsqu'il nage est toujours en dessous, présente dans sa courbure trois sinuosités qui produisent à l'extérieur trois côtes longitudinales divergentes du sommet, tandis que la lame ventrale ne montre aucune de ces côtes, parce qu'elle est régulièrement bombée. Le sommet est très aigu, et se recourbe assez brusquement du côté de la lame dorsale; l'ouverture est grande, transverse, allongée et anguleuse de chaque côté; les bords des deux lames dorsale et ventrale sont arrondis en avant, l'une d'elles, la première, étant plus avancée que l'autre; ce qui fait que l'ouverture

est oblique; caractère qui appartient à toutes les Hyales et à toutes les Cléodores proprement dites. La surface extérieure de cette élégante coquille est fortement et régulièrement striée en travers.

Dimension. La longueur de l'exemplaire que nous possédons, le seul qui ait encore été trouvé dans toute son intégrité, est de 25 millimètres sur une largeur de 15.

Habitat. La C. bourse avait déjà été trouvée par les Anglais dans les mers du Congo, et la seule figure qui en a été donnée est mauvaise, parce qu'elle a été faite sur un individu imparfait; nous venons de la trouver dans le golfe de Guinée, proche le cap de Palme. Elle paraît, du reste, extrêmement rare.

Observations. Dans notre Monographie des Ptéropodes, nous plaçons cette espèce de Cléodore à la fin du premier sous-genre, comme faisant le passage au suivant, les Créseis, par la Créseis vaginelle, avec qui elle présente des rapports frappants.

Explication de la planche. La figure supérieure représente le Cléodore bourse, avec son animal au moment où, ayant acquis tout son développement, il se meut; la figure inférieure présente la coquille seule et de profil, pour montrer son épaisseur et la courbure de son sommet.

> RANG. Août 1834.

# CASQUE. cassis. Bruguière.

C. CANELÉ. C. sulcosa. Lamarck.

Bien que je considère les Casques comme de véritables Entomostomes, ces animaux présentent cependant des différences notables. Les tentacules sont d'abord tout-à-fait aplatis; l'organe mâle, qui est très développé, se reploie en arrière et entre profondément dans la cavité branchiale; de plus, la trompe ne sort pas d'une bouche à lèvres sessiles; ces lèvres semblent prolongées de manière à en faire un petit tube proéminent; c'est un rapprochement avec le museau des Cérites et des Colombelles. L'opercule ensuite présente une radiation qui ne ressemble en rien aux opercules onguiculés.

Dans l'espèce figurée, le corps est d'un bel aurore, les bords du manteau participent à cette teinte, mais elle y est moins foncée. Le pied et l'organe buccal sont d'une teinte plus forte encore, mais plus rouge. Le muscle adducteur

est d'un beau blanc.

DE JOANNIS. Juin 1834. 🕕 📑 ခြင်းများအသည်။ မြောင်းတိုင်း မွေးမေး 💮 💛 🕔

👵 📶 เซนซ์ก็เลยรับอาการมีโดยสร้าง สมเด็นสู่ 🕥 นาการ 🕮 เลยาการ Committee and the second of th

Control of the State of the State of the State of rate of the state of the secondary is the beat he with 

Lastrations, the desired parallel . A control of the

प्रकार है अब एक प्रकार के प्रकार के कि the control of the state of the and the contract of the contract was a failed to the the contract of the contract wild wild descent

Cheronist and

#### FASCIOLAIRE. FASCIOLARIA. Lamarck.

F. DE TARENTE. F. tarentina. Lamarck.

Animal des Fasciolaires inconnu, d'après M. de Blainville. Patrie, l'Archipel du Levant. Corps ovale, spiral en dessus, enveloppé dans un manteau dont le bord droit est tout uni, c'est-à-dire sans lobures ni laciniures, le bord gauche se prolongeant de manière à former un canal ouvert par un côté occupant le tube qui termine la partie antérieure de la coquille, et servant à l'introduction de l'eau dans la cavité branchiale. Pied ovale, sous-trachélien, assez court, et muni d'un sillon horizontal dans sa partie antérieure. Tête sessile; yeux à la base et sur le tranchant externe de deux tentacules obtus, coniques, aplatis, contractiles, assez courts et réunis à leur base interne. Bouche pourvue d'une très longue trompe exsertile et extensible, garnie à son entrée d'un ganglion bilobé, d'où part une langue molle de presque toute sa longueur, et qui va s'attacher à son origine. Cette langue, presque cylindrique et fixée à ses deux extrémités, est sans aucune aspérité, et est garnie sur les côtés, à partir du ganglion, d'un stylet longitudinal d'une matière subcornée qu'on peut séparer avec un peu de soin. Peignes branchiaux inégaux. Anus au côté droit dans la cavité branchiale. Terminaison de l'oviducte, vers le milieu de la cavité branchiale, à droite et près de l'anus. Appendice excitateur mâle, presque sur le dessus du cou, un peu à droite; il est presque conique, un peu aplati et fort long. Couleur de la partie antérieure du corps et de l'organe mâle, d'un beau rouge vif. Yeux noirs; bord externe du manteau du même rouge que le corps, se fondant par une teinte aurore avec la couleur blanchâtre du reste du manteau.

DE JOANNIS.
Juin 1834.

Actample - known and the control of

William Committee and the control of the Committee Patrice Parity gods . See green the contract of the same for the same for the and the following of the combined resignation The second spring and this is the first of the second that are The conserve of the part of it souse anietikal egyterig ingringen (v. 1000) og tegt et makal There exceed by the first indications of the country of the country of ox as rainfinite of the state weed at 15th and the coefficience of the water and the care Te of the state of so on obs for thousage, A Made Land graffied above near histories. -अर्थ र पर मिर्टून के अनुवर्धिकार्य हो जोतारम् अप्रकृतानम् अर्थाति । विद्यासार् anthographote and in-- โดยเก๋ยอกับ (เลย โดย ยอยี่สูมา คนุ้ม "เมริกตุ"ล์ " "โอ คป หัว ค ที่หมู คื ware rearries tilled college gancollus yelt yn sem'r Inallyss of grant le for Interest visable brained assessed to the of many to a distance the part of the residence with . to the second of the second south of the second second use the States opposed to English model to Thought to the second plati et ou ioi e - - comparet the begin water at The second of the second of the second and the contract contract.

rajande i ki baba inc

#### MONODONTE. MONODONTA. Lamarck.

M. FRAISE. M. fragarioides. Lamarck.

Animal parfaitement décrit dans M. de Blainville. La couleur de l'espèce ici figurée est d'un bleu céleste, un peu éteint et ardoisé; les appendices latéraux, en forme de feuillets, et qui sont immédiatement au-dessous du manteau, sont d'une teinte légèrement orangée et bordée du même bleu que le corps. Les tentacules sont très minces et très agiles dans tous les sens.

DE JOANNIS. Juin 1834.

Nota. C'est par erreur que la planche porte le nom de Trochus fragarioides.

			•
	٤	•: ,	
	_		
,e., .		3.12	1000
្ <i>6 អាចជាជាត្</i>			
มีสาดสมาชิก ต		, ,	. 1
			1 1 21

Mirror formall

## HÉLICE. HELIX. Linné.

H. DÉPRIMÉE. H. desidens. Rang.

Long. ou haut., 7 mill.; larg. 16 mill.

Animal d'un noir un peu roussâtre; les tentacules supérieurs roux; le pied pâle. Coquille de forme lenticulaire, fortement carénée, à spire très surbaissée et presque aplatie, de quatre tours et demi, ombiliquée; ayant la bouche arrondie, large, à bords renversés; munie d'un épiderme épais, jaune un peu foncé; hispide dans le jeune âge; peristome blanc.

Nous avons rencontré cette espèce à la partie moyenne de la montagne Pelée, à la Martinique, où elle vit sous les feuilles mortes dans les bois. La disposition régulière des petits poils dont elle est hérissée dans le jeune âge, la rend très remarquable.

RANG. 21 mai 1834. o celle a spèce à la partic mayanna de Maranapae, où cle vit sous la one a disposition disposition algalione de béris de taus le terme care, la cond

. . f & f : sent 1

# HÉLICE. HELIX. Linné.

H. A DENT DORÉE. H. auridens. Rang.

Long. ou haut., 5 à 6 mill.; larg., 11 à 15 mill.

Animal noir, avec quelques reflets roussâtres; tentacules également noirs, mais un peu roux à leurs sommets; pied noirâtre. Coquille mince, fragile, comprimée, à spire aplatie, de quatre tours et demi; à épiderme mince et d'un brun presque noir; l'ombilic petit; la bouche assez grande, subtrilobée par la présence de deux dents à base élargie: l'une vers le milieu du bord, et de couleur un peu dorée; c'est la plus grosse: l'autre plus petite, et assez près de l'ombilic. Le bord renversé; la surface extérieure hérissée de gros poils, surtout dans le jeune âge.

Cette espèce, que nous venons de découvrir un peu audessous de la zone moyenne de la montagne Pelée, où elle vit dans les bois sous les troncs renversés, est très remarquable par les gros poils dont elle est hérissée, surtout dans son jeune âge (fig. a), et dont elle conserve presque toujours quelques traces. Ces poils, de forme conique, sont rangés à des distances égales sur des lignes transversales, et sont, par l'arrangement de ces mêmes lignes entre elles, disposés en quinconces (fig. b. c.).

La fig. d représente l'individu adulte vu en dessous.

RANG. 20 mai 1834. paparan da kabupat Yoli baran Bigindeli da Kilong ing balangan Beli kapilak mga mga jiboli sastubil

e de la companya de la co

Her sing his day of Cabriely a subter against general communic of the soence of a social action of the mi-

#### AGATHINE. ACHATINA. Lamarck.

A. DE SAULCY. A. Saulcydi. Joannis.

Long. 7 décim.; larg. 5 décim.

Coquille assez solide, ovoïde; les tours de spire très bombés et légèrement coordonnés à la suture : les premiers imitant un mamelon; le dernier tour aussi grand que tous les autres réunis. Surface extérieure rugueuse par les stries d'accroissement, qui sont assez irrégulières. Deux légers sillons décurrents dans la partie inférieure du ventre, et s'étendant jusqu'à la bouche. Celle-ci ovale; le bord columellaire excavé anguleusement; la columelle tronquée, et cependant comme raccordée avec le bord droit, qui est sans bourrelet et non tranchant. Un léger sinus à la jonction de ce bord avec le dernier tour de spire. Coloration en deux bandes décurrentes sous ce dernier tour. La supérieure, brun violâtre, assez foncé, entrecoupé de fascies fauves. L'inférieure, d'un blanc jaune nuancé de bleu, et comme piqueté avec des lignes brunes onduleuses et transverses. Le second tour sans bandes apparentes, et fascié de violet rougeâtre. Les cinq derniers tours, d'un blanc sale, avec quelques bandes jaunâtres espacées. Entrée de la bouche. d'une teinte fauve foncée.

Patrie, l'île du Prince (golfe de Guinée).

Cette coquille est remarquable par son mamelon, qui ne se voit dans aucune autre spire d'Agathine, et par son aspect qui la rapproche des Bulimes.

L'individu examiné était couvert de cicatrices.

DE JOANNIS. Septembre 1834.

#### राज्यां राजन्य स्था

emeta koj instirato o pri stato urba se se se se posta presidente de la constitución de l

วา ศ ระยากษา ยายค โร่ พะคุณัยศนาล

in the grindest statistics of the selftion and section from any addings and a name of the contract to some section

John Schuger

#### COLOMBELLE. COLUMBELLA. Lamarck.

C. ÉTOILÉE. C. rustica. Lamarck.

Animal imparfaitement connu, d'après M. de Blainville. L'animal des Colombelles est à peu près semblable à celui des Pourpres, avec cette différence que leur siphon branchial les rapproche des Buccins; mais la position des yeux plus haut que le milieu des tentaeules, comme le comporte fort bien l'ouvrage de M. de Blainville, les éloigne de ces derniers, qui les ont sur un renflement de la partie inférieure de ces mêmes organes. Il faudrait donc considérer les Buccins proprement dits comme le passage des siphonostomes aux entomostomes, et reporter les Colombelles dans cette dernière famille. L'espèce représentée a le corps d'un chamois bleuâtre. L'organe mâle, non replié au côté droit du cou, sort de dessous le manteau, comme chez les Pourpres. L'opercule est à sommet marginal, onguiculé, comme chez les entomostomes.

Patrie, toute la Méditerranée.

DE JOANNIS. Septembre 1834. rad direquier of entrary

- as so so bud de let

- as so so bud de let

- as so so direct

- as let de let

- as let

# CÉRITE. CERITHIUM. Bruguière.

C. GOUMIER. C. vulgatum. Lamarek.

Animal bien connu, d'après la description qu'en donne M. de Blainville. On retrouve dans le dessin de cet animal le musle proboscidiforme de la description, et l'on doit remarquer que les Colombelles participent un peu de cette organisation de la tête, ce qui est encore un point de plus qui les rattache aux entomostomes. L'espèce ici figurée, qui est ou la jeunesse ou une petite variété de la Cérite goumier, a le corps antérieurement d'un vert pré assez agréable. Je ne parle jamais de la coloration du reste du corps, parce que celles des entrailles et du soie varient avec les localités et les aliments.

Patrie, toute la Méditerranée.

DE JOANNIS. Septembre 1834.

# thirth carrier dragace.

Sometiment of a some of

Author to common theme in the expectation down to the market propossion for the market participation of the examples of the examples of the examples of the examples of the examination do in the examples of the example of the examples of t

Parie touted a Wellit rivals

normal at.

#### TONNE. DOLIUM. Lamarck.

T. CANNELÉE. D. galea. Lamarck.

Patrie, la Méditerranée. Corps ovoïde; pied sous-trachélien, fort large et fort épais, muni d'un sillon horizontal à sa partie antérieure; la partie supérieure de ce sillon est très dilatée et fortement plissée. Opercule nul, sans aucune trace ni rudiment d'un semblable corps. Bouche garnie d'une grosse trompe, portant à l'intérieur une langue armée de plusieurs rangs de forts crochets; deux tentacules coniques complètement rétractiles à volonté. A la partie externe de leur pied se trouye un pédicule assez rétractile, à l'extrémité duquel est chaque œil, qui est petit et d'une couleur peu tranchée. Les tentacules, assez éloignés entre eux, implantés de chaque côté de l'origine de la trompe. Manteau à bords simples, sur lesquels sont tracées des cannelures bien marquées, et portant à gauche en dedans un appendice formant un canal qui tapisse l'intérieur du tube terminal de la coquille, servant à l'introduction de l'eau dans la cavité branchiale. Organe générateur mâle excessivement rétractile; cet organe est bilobé de droite à gauche et percé d'un trou à son extrémité, d'où l'on voit sortir un stylet blanchâtre, conique, très pointu, et de consistance charnue. On remarque au bord, et dans toute la partie antérieure et extérieure de cet organe mâle, une espèce de sillon qui le ferait ressembler à deux moitiés collées ensemble. Ce canal se prolonge tout le long d'un cordon fort gros et saillant, qui, après avoir parcouru le côté droit du cou, va se rendre dans la cavité respiratrice; la partie flottante et libre de cet appendice mâle est à droite du cou, tout-à-fait en dehors du manteau. Trompe armée antérieurement et intérieurement de chaque côté par une

plaque cornée de forme ovalaire, ayant en avant un crochet recourbé en dehors; peignes branchiaux inégaux; anus dans la cavité branchiale à droite; oviducte, chez la femelle, à côté du canal intestinal, dans la cavité blanchiale à droite. Les œufs s'y rendent sous la forme de quatre colonnes adossées les unes aux autres; ces œufs sont ovalaires, un peu comprimés. Malgré la grande différence qui existe chez les Tonnes dans la position des yeux, eu égard aux autres entomostomes, ces animaux n'en appartiennent pas moins certainement à cette famille. J'en ai conservé de vivantes dans l'eau pendant fort long-temps, et j'ai été à même de vérifier des milliers de fois que leur tube branchial est à nu et sert au tact. Il me semble seulement qu'on devrait transposer leur place avec les Cérites, qui se rapprochent davantage des Pourpres, dont la position est bien exacte.

DE JOANNIS. Septembre 1834.

# MÉSODESME. MESODESMA. Deshayes.

M. DE JAURÈS. M. Jauresii. Joannis.

Long. 4 décim.; haut. 27 mill.; épaiss. 17 mill.

Coquille assez épaisse, épidermée, couverte de rides produites par les stries d'accroissement; équivalve très inéquilatérale, fortement tronquée en arrière (à la manière de quelques Donaces); la partie inférieure du limbe légèrement sinueuse; ligament postérieur externe se prolongeant à l'intérieur, et y occupant le fond d'un cuilleron cardinal et très profond. Deux dents subcardinales obliques, striées transversalement sur la valve gauche, et portant à leur pied une fossette oblongue, striée en dedans sur la droite. La dent antérieure plus allongée que la postérieure, et soutenue en dessous par un épaississement du test. Deux impressions musculaires, submarginales, réunies par une ligule paléale étroite, et portant un petit sinus semi-circulaire en arrière.

Patrie, l'embouchure du fleuve Saint-Laurent.

A l'époque où l'on décrit cette coquille, on ne l'avait encore que privée de son épiderme, et en partie dégradée par l'action des eaux. Elles pendaient en grappes à des fucus qui s'étaient implantés dessus. Cette agglomération en grappes n'existe point évidemment dans leur état vivant.

> DE JOANNIS. Octobre 1834.

# • 10 - 10 - 10 - 10

# e was the armen of referencing

million of the second of the second of the second

Link VI skings ; link in dien ; dien i gebas

enter of proposes and expendent of the star of the order of the star of the order of the order of the star of the order of

. Delicariana a Prima da delega de la composición dela composición de la composición dela composición dela composición dela composición dela composición de la composición dela composición dela composición dela composición dela composición dela composición dela com

the gradient of the confidence of the confidence

S. . . .

enerale dite

### GALÉODE. GALEODES. Olivier.

Le genre Galéode, établi par Olivier, forme, dans la nouvelle édition du Règne animal de Cuvier, la première famille des Arachnides trachéennes, les Faux Scorpions, Pseudo-scorpiones. Ces Arachnides sont peu nombreuses en espèces, et leur organisation est encore peu connue; cependant nous sommes redevables à M. Léon Dufour de quelques observations très curieuses sur l'organisation et les mœurs de ces animaux. Il a remarqué que l'extrémité du dernier article des palpes de ces Arachnides était pourvue d'un organe très curieux. Cette extrémité, dit-il, paraît fermée par une membrane blanchatre; mais lorsque l'animal est irrité, cette membrane, qui n'est qu'une valvule repliée, s'ouvre pour donner passage à un disque arrondi. Il a vu ce disque sortir et rentrer au gré de l'animal, comme par un mouvement élastique. Il dit qu'il s'applique et paraît adhérer à la surface des corps comme une ventouse. Son contour, qui semble en être la lèvre, est marqué de petites stries perpendiculaires; et l'on voit par la contraction qu'il exerce, que sa texture est musculeuse. M. Léon Dufour se demande si cet organe ne sert aux Galéodes que pour s'accrocher, s'il est destiné à saisir les petits insectes dont il se nourrit, s'il est le réceptacle d'inoculation de quelque venin, ou bien s'il appartient à l'organe copulateur mâle. De nouvelles observations peuvent seules confirmer ces diverses suppositions; cependant on est porté à admettre quelque usage analogue à la dernière.

Les Galéodes sont des Arachnides très agiles, et lorsqu'on veut les saisir, elles font face à leurs ennemis, se redressent sur leurs pattes de derrière, et semblent menacer de leurs palpes. Ces Arachnides, quoique répandues dans une grande étendue de pays, sont très peu connues, non seulement sous le rapport de leurs habitudes, mais encore des espèces; on s'accorde cependant à en admettre quatre bien caractérisées. L'espèce que je donne comme

nouvelle aux entomologistes est originaire du Mexique. Je la dois à l'amitié de M. Florent-Prévost, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui a bien voulu m'en réserver la description.

#### G. A BANDE. G. limbata. Lucas.

G. palpis elongatissimis, pilis fulvis hirsutis. Cephalothorace plano, extremitate truncatoque angusto. Abdomine elongato, parte anteriori truncato, posteriori rotundato, medio macula fulva induto.

Long. 16 mill. Larg. 3 mill. 1/2.

Les palpes sont très allongés, formés de quatre articles, dont le dernier est un peu plus gros à l'extrémité. Les mandibules sont filiformes, couvertes de poils bruns, avec les crochets rougeâtres à leur naissance, et noirs à leur base.

Le céphalothorax est plat, allongé, tronqué et étroit à la partie antérieure, où sont placés les yeux, plus large dans

son milieu, et arrondi postérieurement.

L'abdomen est brun, hérissé de poils de même couleur, très allongé, étroit antérieurement, plus large et arrondi postérieurement; le dessus de l'abdomen est remarquable par une bande d'un brun très clair qui le traverse dans toute sa longueur, avec les bords latéraux de l'abdomen entourés de larges raies d'un brun plus foncé, et hérissés de poils fauves. La quatrième paire de pattes est la plus longue de toutes; le premier article est d'un brun très clair à sa naissance; les suivants sont bruns, à l'exception du dernier article qui est entièrement blond. La troisième paire de pattes est plus longue que la première; la seconde est la plus courte; elles sont toutes de même couleur que la quatrième paire.

Le dessous du céphalothorax est blond; le dessous de l'abdomen est brun, hérissé d'une quantité innombrable

de poils de même couleur.

LUCAS. Août 1834.

# SCYTODE. SCYTODES. Latreille.

Les personnes qui s'adonnent à l'étude de l'histoire des Aranéides, savent combien est peu nombreux en espèces ce genre, qui a été établi par M. Latreille dans son Histoire naturelle des Insectes, tome VII, page 242, sur une petite Aranéide qui jusqu'à présent semble être propre à Paris et ses environs. Cependant on est redevable à M. Savigny d'une seconde espèce qu'il a représentée, dans son grand ouvrage sur l'Égypte, sous le nom de Scytode blonde, et qui a été observée par M. Léon Dufour dans le royaume de Valence. Telles étaient jusqu'à présent les deux seules espèces connues, et qui composaient le genre Scytode de ce savant. M. Florent-Prévost, dans un envoi qu'il reçut du Mexique, me communiqua un flacon rempli d'Aranéides, dans lequel je trouvai plusieurs espèces nouvelles, entre autres quelques saltiques très remarquables que j'ai décrits dans les Annales de la Société entomologique de France, et d'autres espèces nouvelles appartenant au genre Épeire et Galéode, que j'ai insérées dans le Magasin de Zoologie de M. Guérin. Dans ce flacon, je trouvai une Aranéide qui au premier aspect me sembla être une Dysdère; mais, après les avoir comparées, je m'aperçus bientôt que cette Aranéide appartenait au genre Scytode, de l'ordre des pulmonaires, famille des Aranéides, section des Dipneumones et tribu des Inéquitèles du Règne animal de Cuvier. Les entomologistes qui se sont occupés des Aranéides, n'ignorent pas sans doute combien sont petites les espèces qui composent ce genre. L'espèce nouvelle que je décris est remarquable par sa taille, qui est au moins quatre fois plus grande que celle des espèces connues.

#### S. A PIEDS ROUGES. S. rufipes. Lucas.

S. maxillis elongatis, parte anteriori macula rufa indutis; cephalothorace gibboso, parte anteriori crasso, sua basi truncato. Abdomine ovato, elongato, tuberculis rufis ornato.

Les palpes sont allongés; les premier, second et troisième articles sont jaunâtres, le quatrième est rougeâtre, le cinquième est de même couleur, et hérissé de poils jaunes à l'extrémité.

Les mandibules sont rougeâtres, un peu arrondies et dilatées à leur naissance, et étroites à leur base; quelques poils jaunes couvrent les parties internes de ces mandibules; les crochets sont très petits, de couleur noire, dilatés à leur naissance, et très acérés à leur extrémité; les mâchoires sont allongées, un peu inclinées sur la lèvre, cylindriques et élargies à leur base; la lèvre est triangulaire, couverte de quelques poils, et dilatée dans son milieu.

Le céphalothorax est rougeâtre, un peu gibbeux, de forme arrondie, un peu épais à sa partie antérieure, qui supporte les yeux qui sont presque égaux entre eux.

L'abdomen est globuleux, ovale, de couleur jaune, parsemé en dessus d'une quantité innombrable de tuber-cules rougeâtres imperceptibles à la vue simple; le dessous est d'un jaune sale; les filières sont de même couleur et un peu allongées.

Les pattes sont fines, roussâtres; les quatrième et première paires sont les plus longues; la troisième est la plus courte. Ces pattes sont toutes munies à leur extrémité d'un crochet double.

Cette espèce, avec les pattes allongées, peut avoir un pouce de longueur; elle habite le Guatimala (Mexique).

Lucas. Août 1834.

# SALTIQUE. SALTICUS. Latreille.

S. JOLL. S. lepidus. Guérin.

S. thorace brunneo, palpis, mandibulis margine antico thoracis viridi-æneis, nitidis. Abdomine parvo aureo. Pedibus anterioribus validibus, brunneis, nitide virescentibus, subtus nigro-fasciculatis, tarsisque flavis. Pedibus posterioribus flavis, brunneo-maculatis; cæteris pallide brunneis, nigro-villosis.

Long. 8 mill.; larg. 3 mill.

Cette espèce remarquable est du petit nombre de celles qui sont ornées de couleurs métalliques; elle est longue d'environ huit millimètres; son corcelet est brun, très bombé; vu en devant, il présente une forme carrée; les yeux forment un arc au-dessous duquel on voit une belle bande d'un vert métallique des plus brillants, formée par des poils courts, dirigés en bas, colorés en vert, passant au bleu ou à l'argenté, suivant le jour. De chaque côté des deux gros yeux mitoyens, et sous les yeux qui suivent et qui sont placés un peu plus haut, on voit une bande de poils verts métalliques plus étroite que la précédente, et qui en est séparée nettement par une ligne noire. Les mandibules sont également garnies des mêmes poils verts brillants, ainsi que le devant des palpes. L'abdomen est très petit, arrondi, d'un jaune soyeux, garni vers les bords d'écailles métalliques d'un doré verdâtre à reflets argentés. Les pattes antérieures sont beaucoup plus épaisses que les suivantes, presque aussi longues que celles de la troisième paire, d'un brun rougeâtre à reflets cuivreux et dorés. Les cuisses sont garnies en dessus de poils noirs, raides, assez longs; la partie interne des articles suivants offre des faisceaux des mêmes poils noirs, ainsi que la moitié inférieure et antérieure des tarses; le reste de ces tarses est d'un jaune pâle avec les crochets noirs. Les pattes suivantes sont grêles; celles de la seconde paire sont rougeâtres, plus courtes que les précédentes, garnies de poils noirs, mais plus clair-semés; leurs tarses sont plus pâles. Les troisièmes pattes sont les plus longues de toutes; leur couleur est la même que dans les précédentes. Les quatrièmes sont les plus courtes de toutes, pâles, tachées de brun.

Cette charmante espèce a été trouvée à Dory, dans la

Nouvelle-Guinée.

Guérin. Septembre 1834.

#### MATÉRIAUX

Pour une Classification des Mélasomes

(Extraits d'une monographie de cette famille),

PAR M. F .- E. GUÉRIN.

( Paris, juin 1834.)

Depuis long-temps je prépare un travail complet sur cette famille de Coléoptères; déjà un grand nombre de dissections, dont plusieurs ont été employées dans mon Iconographie du Règne Animal, composent une série de dessins accompagnés de notes, que presque tous les entomologistes de Paris ont pu voir chez moi. J'aurais voulu mûrir mon travail, en ajoutant à chacun de mes genres la description de toutes les espèces qui les composent, et j'aurais desiré éviter ainsi l'écueil dans lequel sont tombés quelques entomologistes, qui se contentent d'établir un genre avec une espèce, sans s'inquiéter si celles qu'ils y rapportent ensuite offrent les mêmes caractères; mais comme un travail semblable exigerait beaucoup de temps, et que d'autres ouvrages m'empêchent de m'en occuper de suite, je prends le parti de publier, en attendant, les observations neuves et les coupes génériques encore inédites que j'ai été à même de faire, en préparant avec conscience un ouvrage dont je n'avais pas saisi d'abord toute l'importance, et qui devient tous les jours plus étendu, par les communications pleines de bienveillance que veulent bien me faire plusieurs entomologistes distingués, parmi lesquels je citerai MM. Chevrolat, Delaporte, Gory, Lefebyre, Percheron, Reiche, etc.

On sait que, dans la Méthode de Latreille, les Mélasomes ne se distinguent des trois autres familles d'Hétéromères, que par la présence d'une dent cornée aux mâchoires, et que ce caractère unique n'est pas toujours constant, puisqu'on a un exemple d'un insecte possédant tous les caractères extérieurs d'un des premiers genres de la famille des Mélasomes, et dont les mâchoires sont pourtant privées de dent cornée 1. Cette exception ne doit cependant pas déterminer à réunir cette famille avec la suivante, et quoique je n'aie pas encore pu parvenir à trouver un caractère bien net pour distinguer d'une manière positive les Mélasomes des familles suivantes, je crois que les caractères extérieurs, pris du facies général, et le plus grand nombre de points de contact qui existent entre ces insectes, doivent nous porter à les grouper ensemble; peut-être qu'on sera obligé plus tard de ne pas faire quatre grandes familles aussi tranchées dans les Hétéromères, et qu'on se contentera de les diviser seulement en tribus; mais il faut attendre encore quelque temps pour avoir une plus grande masse d'observations de détail, afin de ne pas faire encore une de ces classifications éphémères qui ne servent qu'à embrouiller la science, au lieu de rendre son étude plus facile.

En examinant le genre Pimelia et ceux qui ont été établis à ses dépens, j'ai eu occasion d'étudier les caractères d'un insecte que M. Lacordaire a rapporté du Chili, et qu'il a nommé Physogaster mendocinus (pl. 101), sans en donner les caractères, dans son Mémoire sur les Mœurs des Insectes d'Amérique (Annales des Sciences naturelles, t. XX, p. 276). Ce petit Hétéromère ressemble à une Pimélie sous beaucoup de rapports; mais le dernier article de ses palpes maxillaires n'est pas brusquement tronqué au bout, comme dans ce genre. (Voy. mon Iconographie du Règne Animal, Insectes, pl. 28, fig. 2.) Il est un peu renflé au milieu, plus étroit à l'extrémité, et, quoique tronqué, il offre une forme toute différente La lèvre inférieure du Physogaster est aussi bien différente de celle des Pimélies, comme on

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. mon observation, à la suite d'un Mémoire de M. Chevrolat sur le Leptonychus erodioides, inséré dans le premier cahier de la Revue Entomologique de M. Silbermann.

peut le voir en comparant la figure de mon Iconographie, qui représente la lèvre inférieure de la Pimelia sericea, avec la figure de cette notice; enfin les antennes du genre Physogaster sont filiformes, avec tous leurs articles cylindriques, à l'exception des trois derniers; tandis que, dans les Pimélies, presque tous leurs articles sont renflés et grenus, et le dernier est plus petit. (Voy. Icon. du Règne animal, fig. 2, c.)

Physogaster tomentosus, Nob. Cet insecte est un peu plus grand que l'espèce de M. Lacordaire; sa longueur est de 7 à 9 millimètres, et sa largeur de 4 1/2 à 6. Tout son corps est d'un brun foncé. La tête et le corselet sont lisses, couverts d'un duvet gris. Les élytres sont très bombées et faiblement rugueuses, terminées en queue et couvertes de duvet gris. Les antennes sont plus courtes que dans le Physogaster mendocinus; elles sont à peine plus longues que la tête et le corselet. Les pattes sont de longueur moyenne; elles sont aussi garnies de duvet gris. Nons avons un individu qui est entièrement fauve. Ces insectes ont été rapportés de Valpararso par M. Fontaine; ils se tiennent dans les lagunes.

Latreille a établi, dans la deuxième édition du Règne Animal, un genre Nyctelia, auquel il a donné pour type le Zophosis nodosa de Germar (Ins. Spec. nov., p. 133), qui nous semble ne pas différer de celui qu'il nomme, sans le décrire, Nyctelia brunnipes (Dict. cl. d'Hist. Nat., article Piméliaires, t. XIII, p. 575), et dont je donne ici la figure d'après un individu étiqueté de sa main (pl. 102, f. 2). Ce genre s'est enrichi de plusieurs espèces magnifiques, par les découvertes de M. Lacordaire, consignées très sommairement dans son Mémoire sur les Mœurs des Insectes d'Amérique; et le hasard a fait que ces insectes offrent bien les caractères de l'espèce type. Dans celle-ci et dans les autres espèces que nous rapportons au même genre, le bord antérieur de la tête est profondément échancré; le labre est aussi long que

large; la lèvre inférieure recouvre presque entièrement la languette; cette lèvre est échancrée en avant et arrondie aux angles antérieurs. Les Nyctelia ebenina, erythropus, discicollis, etc. de Lacordaire offrent aussi ces caractères, ainsi que quelques espèces inédites que nous allons décrire.

Nyctelia pilipes, Nob. (pl. 102, f. 1). Son corps est tout noir, avec les pattes garnies de longs poils jaunâtres. Cette espèce vient de Coquimbo, au Pérou; elle est longue de 15 à 18 millimètres, et large de 8 à 10. Sa tête est petite, insérée dans une large échancrure du corselet. Les antennes sont de la longueur du corselet, grenues, comme dans toutes les espèces du genre, et garnies de petits poils jaunâtres. Le corselet est grand, arrondi sur les côtés, un peu plus étroit en avant, avec les angles antérieurs et postérieurs aigus. Ses côtés sont fortement rebordés; il est peu convexe en dessus, marqué dans son milieu et longitudinalement de trois sillons assez profonds, et plissé transversalement de chaque côté. Les élytres sont lisses; elles sont de la largeur du corselet au commencement; mais elles vont en s'élargissant en arrière, et se terminent ensuite en un commencement de queue, comme dans les Blaps. Examinées à la loupe, elles présentent une quantité de très petits points enfoncés et épars sans ordre. Le dessous du corps est également noir, luisant; les trois premiers segments de l'abdomen ont, de chaque côté, une impression lisse et peu visible. Les pattes sont grandes, noires, avec les jambes postérieures un peu arquées à l'extrémité. Les cuisses sont garnies, sur les tranches supérieure et inférieure, de longs poils jaunâtres. Les jambes en sont aussi couvertes; mais ils ne laissent à découvert que leur côté externe.

Nyctelia macrocosta, Nob. Cette belle espèce est longue de 18 millimètres et large de 9. Elle est entièrement d'un brun foncé, rugueuse en dessus, avec les parties de la bouche, les antennes, les pattes et deux très fortes côtes élevées sur les élytres, d'un rouge-brique. Le corselet est plus large que long, fortement échancré en avant, un peu prolongé en arrière aux angles postérieurs; il est plane en dessus, avec les bords relevés, rougeâtres, et deux côtes longitudinales courbées au milieu. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur naissance, élargies ensuite et terminées en pointe; leur surface est fortement rugueuse, et elles ont chacune une forte côte au bord externe, et une autre côte très élevée au milieu, qui n'atteint pas l'extrémité. Cette espèce rare a été trouvée au sommet des Cordillières du Pérou; elle a été rapportée par le docteur Fontaine.

Nyctel iacrenicosta, Nob. Cette espèce est longue de 18 millimètres et large de 8. Elle est noire. Son corselet est un peu plus large que long, un peu échancré en avant pour recevoir la tête; il est aussi large en avant qu'en arrière, arrondi sur les côtés, avec le milieu de son bord postérieur un peu lobé en arrière; ses bords latéraux sont relevés, fortement rugueux; le milieu est un peu bombé, profondément plissé longitudinalement. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur base, arrondies sur les côtés et rétrécies seulement à leur extrémité, qui ne s'échancre pas en pointe. Elles sont couvertes d'un épiderme jaunâtre, et ont chacune, en y comprenant le bord externe, trois fortes côtes crénelées avec leurs intervalles presque lisses. Cette espèce vient du Chili; elle a été prise par M. Fontaine et par M. le commandant Dupetit-Thouars.

Nyctelia multicosta, Nob. Cette espèce ressemble assez à la précédente pour la taille et pour la physionomie générale; mais son corselet est beaucoup plus large que long, en forme de cœur tronqué, fortement échancré en avant, coupé droit en arrière, avec les côtés plissés transversalement et le milieu longitudinalement. Les élytres sont de la largeur du bord postérieur du corselet, mais moins larges que la partie antérieure; elles sont allongées, rétrécies et arrondies au bout; planes en dessus, avec cinq côtes éle-

vées, un peu crénelées, dont la première longe la suture, et la cinquième forme le bord extérieur. Cette espèce élégante vient également du Chili; elle a été rapportée par les mêmes voyageurs.

On a encore rapporté au genre Nyctelia quelques espèces propres à l'extrémité de l'Amérique méridionale, et qui en diffèrent d'une manière notable. J'en ai formé un

genre propre sous le nom de Gyriosomus.

Dans ces insectes, le bord antérieur de la tête est presque droit, le labre plus large que long, la lèvre inférieure sans échancrure au milieu, ayant les angles antérieurs très saillants et aigus, et la languette grande et tout-à-fait découverte. (Voy. l'Iconogr. du Règ. Anim., Ins., pl. 28, f. 5 a, 5 b.) Ce genre est déjà composé de cinq espèces, savoir:

Gyriosomus Luczotii, Nob.; Nyctelia Luczotii (Chevr., Iconogr. du Règ. Anim., Ins., pl. 28, f. 5), dont j'ai représenté la tête et la bouche à la pl. 103, fig. 2 de ce Mémoire, sous le nom de Gyriosomus curvilineatus.

Gyriosomus Hoppei, Nob.; Nyctelia Hoppei, Gray (The Kingd. Anim. Ins., t. I, pl. 50, fig. 6). J'en donne

une figure originale (pl. 103, f. 1).

Gyriosomus Lævigatus, Nob. (pl. 103, f.3). Long de 19 à 21 millimètres, et large de 11 ou 12. Entièrement noir et lisse; à tête petite, avec une impression transversale au milieu; à corselet presque aussi large que les élytres, transversal, deux fois plus large que long, rebordé, lisse, bombé au milieu. Les élytres forment un ovale allongé, ce qui rend l'insecte plus étroit que les deux espèces précédentes; elles sont rebordées autour; mais la bordure, qui est très saillante et granulée à l'épaule, va en diminuant et s'efface un peu au-delà du milieu. Les pattes et le dessous du corps sont d'un noir luisant. Cet insecte a été trouvé aux environs de San-Iago, au Chili, par M. Gay.

Gyriosomus impressus, Nob. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; elle est un peu plus petite, mais

ses formes sont plus ramassées, son corselet est plus étroit en avant, plus long et plus bombé. Ses élytres ont toujours un assez grand nombre d'impressions larges, variables pour la forme, tantôt arrondies, d'autres fois allongées et linéaires. Cette espèce se trouve à Cobija, au Pérou, sur le sommet des montagnes; nous en avons vu un grand nombre d'individus: tous offraient les mêmes caractères.

Gyriosomus lineatus, Nob. Je place cette espèce avec doute à la fin du genre Gyriosomus, car son menton et son labre sont un peu plus larges; ses antennes ne sont pas tout-à-fait si grenues, et son corps n'est pas aussi arrondi. Cet insecte a 9 millimètres 1/2 de long sur 7 millimètres de large; sa forme est ovale allongée, et il est peu bombé. La tête est saillante, un peu granuleuse en avant, avec trois impressions peu marquées. Le corselet est grand, au moins deux fois plus large que long, échancré en avant, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs aigus et le hord un peu lobé en arrière; sa surface est lisse, avec le milieu élevé, aplati et marqué de deux larges impressions peu enfoncées. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur naissance, arrondies sur les côtés; elles ont chacune quatre lignes longitudinales formées par un duvet blanc, séparées par de larges côtes aplaties et lisses. Les pattes sont de grandeur ordinaire, noires, ainsi que le dessous du corps. Cet insecte vient du Pérou.

A la suite de ce genre vient se placer un insecte rapporté de la Nouvelle-Hollande par les naturalistes de la corvette la Coquille. Cet insecte, dont j'ai formé le genre Nyctozoilus dans la partie entomologique de cette expédition, offre des points de contact avec les Nyctelia; mais il en diffère par un labre très étroit, transversal, point échancré en avant; par sa lèvre inférieure en forme de cœur, très rétrécie en arrière, à angles latéraux antérieurs arrondis, avec la languette très saillante, laissant l'insertion des palpes labiaux entièrement à découvert. Les mâchoires de cet

insecte sont courtes, avec le lobe interne armé d'une épine cornée, et l'externe arrondi et simplement cilié; les palpes maxillaires sont terminés par un grand article en hache; les antennes sont presque filiformes, n'ayant que les derniers articles grenus, et leur troisième article est le plus long de tous. Une seule espèce constitue ce genre.

Nyctozoilus obesus, Guér. (pl. 104). Cet insecte est figuré dans l'Atlas du Voyage autour du Monde du capitaine Duperrey, Insectes, pl. 1V, fig. 2; mais il s'est glissé une erreur dans la figure de la mâchoire, par l'omission de la dent cornée qui existe à l'extrémité du lobe interne de cette mâchoire.

Cet insecte est long de 20 millimètres et large de 10. Tout son corps est noir, peu luisant. La tête est grande, arrondie en avant, avec deux petits rebords devant les yeux, couvrant l'insertion des antennes. Elle est aplatie, finement ponctuée, inégale, et présente en avant une faible élévation transversale. Le corselet est transversal, un peu plus étroit antérieurement, arrondi sur les côtés, bombé au milieu, avec des plis longitudinaux et irréguliers au milieu, de petites stries transverses près des hords latéraux, et deux impressions profondes près des angles postérieurs. Les élytres sont très bombées, plus larges au milieu, en forme d'ovale; elles ont chacune trois côtes élevées, lisses, réunies entre elles par un réseau de réticulations formées par de petites lignes irrégulières élevées et lisses à leurs parties saillantes. Les pattes sont noires et de grandeur movenne, avec le dessous des tarses garni de poils fauves. Le dessous du corps est tout noir.

Un petit genre qui remplace les Zophosis et les Erodius au Chili, le genre Praocis d'Eschscholtz, m'a offert matière à quelques observations. Ce genre, que son auteur place à tort dans la tribu des Blapsides, se rapproche bien plus des Erodius que les Nyctelia, genre qui appartient, suivant moi, aux Blapsides. J'ai donné une nouvelle figure de l'espèce qui a servi de type à Eschscholtz, dans la pl. 4,

fig. 1, du voyage de la Coquille, et j'y ai joint le dessin de la bouche. Depuis, ayant eu occasion d'observer la bouche de trois insectes fort curieux rapportés des mêmes pays par M. Lacordaire, et dont cet entomologiste avait fait deux genres nouveaux, sans leur donner de caractères ni de noms, j'ai reconnu que ces espèces, connues sous les noms spécifiques de Cucullatus, Ursinus et Dilaticollis, entrent bien évidemment dans le genre Praocis d'Eschscholtz, et je leur ai donné les noms de Praocis cucullata, Praocis ursina et Praocis dilaticollis. On peut voir la figure que je donne de l'une de ces espèces (le Praocis cucullata) pl. 105, f. 1; on verra que sa bouche, représentée à côté de celle du Praocis rufipes d'Eschscholtz, n'en diffère en rien. Je vais donner aussi la description d'une autre espèce de ce genre; elle a été rapportée des environs de San-Iago, au Chili, par M. Gay.

Praocis submetallica, Nob. (pl. 105, f. 3). Il est long de 8 à 11 millimètres, et large de 5 à 7; il a une forme ovale arrondie aux deux extrémités, qui rappelle un peu celle de certains Zophoses de l'ancien monde. Sa couleur est noire, avec quelques tons un peu jaunâtres bronzés peu sensibles, et qui ne sont appréciables qu'en comparant l'insecte avec une espèce d'un noir pur. La tête est petite, insérée dans une échancrure antérieure du corselet; les antennes et les palpes sont d'un brun foncé; le corselet est transversal, beaucoup plus étroit en avant, arrondi et légèrement rebordé sur les côtés, joint exactement aux élytres dans toute sa largeur, avec les angles postérieurs pointus et un peu prolongés en arrière; son disque est peu bombé, lisse, peu luisant, et l'on voit au milieu une légère ligne longitudinale enfoncée: vu à la loupe, il est couvert de petits points enfoncés. Les élytres sont ovales, avec une petite bordure blanchâtre formée par la poussière qui s'accumule dans leur rebord; leur surface n'est pas tout-à-fait lisse, elle semble un peu irrégulière; et, vues à la loupe,

elles paraissent couvertes de rugosités et de petits points enfoncés, avec quelques traces de côtes plus visibles à leur partie postérieure. Les pattes sont courtes, noires, avec les tarses bruns. Les jambes antérieures ont deux dents à l'extrémité et en dehors. Le dessous du corps est noir et presque entièrement embrassé par les élytres. Cet insecte est très commun.

J'ai aussi reconnu quelques espèces nouvelles dans les Hegeter de Latreille, genre bien caractérisé par le devant de sa tète, qui est toujours prolongé pour cacher le labre. On peut voir une figure du l'Hegeter tagenioides, que M. Gory a fait connaître dans mon Icon. du Règ. Anim. (Ins., pl. 28, fig. 6, a-b). L'Hegeter caraboides (pl. 106, f. 1), connu dans les collections sous ce nom, et décrit depuis par M. Brullé, dans l'expédition de Morée, offre aussi ce caractère. Il est long de 13 millimètres et large de 6; son corps est entièrement noir, d'une forme ovale allongée; la tête est presque aussi large que le corselet, avec les antennes épaisses, peu grenues, un peu plus longues que le corselet; celui-ci est presque carré, très peu arrondi sur les côtés, assez bombé en dessus, avec deux points enfoncés placés presque au milieu de sa longueur et de chaque côté. Les élytres sont presque lisses, finement chagrinées, rétrécies en arrière, et un peu plus larges que le corselet. Les pattes sont de grandeur moyenne, avec les tarses composés d'articles serrés. Cet insecte est très commun en Égypte; toutes les collections de Paris en ont plusieurs individus provenant de M. Banon, de Toulon.

Hegeter indicus, Nob. (pl. 106, f. 2). Il ressemble beaucoup à l'espèce que M. Gory a fait connaître dans mon Iconographie, citée plus haut; mais il est plus grand: sa longueur est de 11 millim. et sa largeur de 3; il est entièrement noir. Sa tête est carrée, avec les antennes un peu plus longues que le corselet; celui-ci est un peu en forme de cœur, plus large en avant, arrondi sur les côtés, finement ponctué et un peu bombé. Les élytres sont plus larges que le corselet à leur naissance; elles sont en ovale allongé, arrondies à l'extrémité, très finement ponctuées avec dix stries longitudinales de points enfoncés beaucoup plus gros. Les pattes sont de grandeur moyenne. Cet insecte vient du Bengale.

Je place près de ce genre deux insectes trouvés par M. Lacordaire dans les pampas de l'Amérique méridionale, aux environs de Mendoza. Leurs caractères généraux ne permettent pas de les éloigner des Hegeter, dont ils diffèrent cependant d'une manière notable par leurs antennes, leurs palpes, etc. Dans le genre Salax, Nob., le devant de la tête est divisé en cinq lobes inégaux, dont l'intermédiaire est le plus grand; ces lobes cachent entièrement le labre, qui est membraneux, arrondi, et forme une pointe obtuse en avant. Les mandibules de cet insecte sont bidentées à leur extrémité, et leur côté extérieur présente une bosse arrondie très remarquable. Les mâchoires sont assez allongées, avec leurs deux lobes presque égaux; c'est le lobe interne qui porte la dent cornée, caractère le plus saillant des Mélasomes; le palpe maxillaire est fort grand, composé de quatre articles, dont le second est le plus grand de tous, et le dernier un peu ovoïde et tronqué obliquement au bout. La lèvre inférieure est très grande et occupe presque tout le dessous de la tête; elle est échancrée au milieu. et cache entièrement la languette, les palpes labiaux, les mâchoires, et même les palpes maxillaires, quand les mâchoires sont fermées. Les antennes sont filisormes à leur base et un peu grenues à l'extrémité. Je ne connais qu'une espèce dans ce genre.

Salax Lacordairii, Nob. (pl. 107), que M. Lacordaire a indiqué sous le nom spécifique de Salax, dans les Annales des Sciences Naturelles, t. XX, p. 288. Cet insecte ressemble beaucoup à ces Opatres du midi de la France, qui sont couverts de terre; il est long de 9 millimètres et large de quatre; il est entièrement noir et couvert de terre

jaunâtre; les côtés de son corps sont presque parallèles; sa tête est petite, ponctuée, avec un rebord de chaque côté, sous lequel s'insèrent les antennes, qui sont de la longueur du corselet; celui-ci est transversal, échancré en avant, rebordé sur les côtés avec les angles antérieurs et postérieurs un peu saillants. Son disque est peu bombé, couvert de points enfoncés; les élytres sont allongées, rugueuses, ponctuées, avec des élévations longitudinales peu marquées. Le dessous du corps est finement ponctué, et les pattes sont petites, noires, avec les tarses à articles très serrés.

Le genre Hylithus, Nob., est formé sur une espèce rapportée aussi par M. Lacordaire, et trouvée à Mendoza. Dans ce genre, la tête est terminée en avant par trois lobes, dont celui du milieu est très grand, un peu pointu; le labre et les mandibules sont entièrement cachés sous cette avance de la tête; en dessous, on voit une grande lèvre inférieure transverse, insérée dans une profonde échancrure du menton, saillante au milieu, et recouvrant entièrement les organes de la manducation. Les palpes maxillaires, dont on voit les deux derniers articles et une portion du second, sont terminés par un gros árticle triangulaire en forme de hache. Les antennes sont filiformes jusqu'au sixième article; les autres vont un peu en grossissant et sont plus grenus.

Hylithus tentyrioides, Lacord. (pl. 108). Cet insecte ne ressemble pas beaucoup à une Tentyrie; il est long de 6 millimètres et large de 2; son corps est étroit, allongé, noir, avec quelques tons un peu rougeâtres en dessous. La tête est saillante, fortement ponctuée, avec les antennes de la longueur du corselet, et brunes rougeâtres. Le corselet est aussi long que large, rétréci à ses deux extrémités, arrondi sur les côtés, très ponctué et presque plat en dessus. Les élytres sont oblongues, avec les angles huméraux un peu saillants; elles sont cou-

vertes de gros points rangés par stries longitudinales, qui sont composées alternativement de points plus ou moins enfoncés. Les pattes sont de forme ordinaire, rougeâtres.

Les genres Akis et Elenophorus ne m'ont offert jusqu'ici que peu d'observations nouvelles; j'ai nettement exprimé les caractères de ces deux coupes dans les détails de la planche 100 jointe à ce Mémoire. Les figures 2 et 2 a appartiennent à la bouche d'un Akixa reflexa; les figures 3 et 3 a à l'Elenophorus americanus, représenté à la pl. 28, fig. 9, de mon Iconographie du Règne Animal Ces caractères, comparés à ceux d'un joli petit insecte trouvé par M. de Saulcy dans l'île de San-Lorenzo, sur la côte du Pérou, m'ont décidé à établir pour lui une nouvelle coupe générique voisine de ces deux genres, et surtout des Elenophorus. Je lui ai donné le nom de Melaphorus; ce genre se distingue facilement des deux genres déjà cités par ses antennes, dont les deuxième et troisième articles sont égaux, plus grands, cylindriques; par un labre profondément échancré, plus large que le chaperon, et surtout par la forme de la lèvre inférieure, qui est large en arrière, arrondie sur les côtés, avancée au bord antérieur, et terminée par deux petites dents. La languette, fourchue, est presque entièrement cachée par la lèvre inférieure, qui ne laisse voir qu'une portion des deux lobes. Les palpes labiaux sont terminés par un article ovoïde, grand. Les palpes maxillaires sont filiformes, avec le dernier article le plus long de tous, presque cylindrique, tronqué obliquement au bout. Les tarses antérieurs sont un peu dilatés.

Melaphorus Reichii, Nob. (pl. 109, f. 1). Il est long de 5 à 6 millimètres et large de 2 millimètres à 2 millimètres 1/2; il ressemble entièrement à un Élénophore; son corps est tout noir, luisant et finement ponctué. La tête est assez grosse, saillante; les antennes sont aussi longues

que la tête et le corselet, d'une couleur rougeâtre; le corselet est en cœur, beaucoup plus étroit en arrière; les élytres sont globuleuses, terminées en queue postérieurement; les

pattes sont longues et d'un brun rougeâtre.

Mon genre Evaniosomus vient se placer à côté de celui-ci par sa forme et par la forme de la lèvre inférieure; mais il en diffère par son chaperon, qui se prolonge en avant et recouvre le labre; par ses palpes maxillaires, qui ont le dernier article tronqué obliquement au bout, et par les antennes, qui sont filiformes, un peu plus épaisses à la base, à articles égaux et allongés, à l'exception du dernier, qui est plus petit et terminé en pointe. Je ne connais qu'une seule espèce de ce genre nouveau.

Evaniosomus Orbignianus, Nob. (pl. 109 bis). C'est un insecte de forme élégante, à tête et corselet étroits, et à élytres plus larges et ovalaires. Sa longueur est de 7 à 10 millimètres, et sa plus grande largeur de 3 à 4. Sa tête est allongée, rugueuse, d'un brun foncé, avec un petit lobe arrondi de chaque côté pour protéger l'insertion des antennes: celles-ci sont d'un jaune fauve, de moitié moins longues que le corps. Le corselet est assez globuleux, plus long que large, un peu rétréci en avant, mais beaucoup plus en arrière, de la couleur de la tête, rugueux comme elle, étranglé en dessus postérieurement, et très bombé en avant. L'écusson est invisible; les élytres sont d'un jaune fauve deux fois plus longues que la tête et le corselet, le double plus larges à leur naissance, élargies et arrondies de chaque côté, et terminées presque en pointe; elles embrassent peu l'abdomen, et présentent chacune deux côtes élevées qui n'atteignent pas l'extrémité. Les pattes sont grandes, de la couleur des élytres; le dessous du corps est aussi de la même couleur.

Ce joli insecte a été trouvé aux environs de Lima, par M. Fontaine. J'en ai vu quelques individus dans la collection de M. Dreux, de Rio-Janeiro; il les avait eus en échange

de M. Fontaine, lors de son passage au Brésil. J'ai dédié cette élégante espèce à mon ami M. Alcide d'Orbigny, qui vient de faire dans l'Amérique méridionale un voyage si fructueux pour toutes les branches des sciences physiques.

J'ai fait connaître plusieurs nouvelles espèces des genres Tentyria, Eurychora et Adelostoma, dans la pl. 28 des Insectes de mon Iconographie, et les caractères de ces genres ont été représentés pour la première fois. Dans la planche 28 bis du même ouvrage, on voit sept genres représentés par autant d'espèces nouvelles avec leurs détails; j'y ai fait connaître un Scotobius, rapporté du Chili par M. Lacordaire; je vais donner ici la description et des figures de cinq belles espèces de ce genre provenant de Buénos-Ayres, de Monte-Video, du Chili et du Pérou.

Scotobius muricatus, Nob. (pl. 110, f. 1), grande espèce longue de 25 millimètres et large de 10. Tout son corps est d'un noir mat. Sa tête est un peu plus longue que large, rugueuse, rétrécie en avant; les antennes sont à peine plus longues que la tête et le corselet, grenues; le corselet est un peu plus large que long, rebordé tout autour, de forme un peu hexagone, plus étroit en arrière, lisse au milieu et vers sa partie antérieure, rugueux sur les côtés et en arrière, avec une ligne longitudinale enfoncée au milieu, et une impression de chaque côté, vers le milieu de sa longueur. Il est séparé des élytres par un col étroit : celles-ci présentent une forme ovale allongée; elles sont plus larges au milieu, terminées un peu en queue, rugueuses, avec sept ou huit lignes longitudinales de grains luisants, spiniformes, et plus serrés sur les côtés. Le dessous est noirâtre, grenu. Les pattes sont grandes, avec les cuisses renslées; les antérieures ont, vers leur extrémité et en dessous, une petite dent peu sail-lante. Cette belle espèce vient de Monte-Video; elle a été trouvée par M. Auguste de Saint-Hilaire.

Scotobius chlathratus, Nob. (pl. 110, f. 2). Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente pour la taille, la couleur,

la tête et le corselet; mais ses élytres, au lieu d'avoir des séries longitudinales de tubercules spiniformes, offrent des côtes élevées dans l'intervalle desquelles il y en a d'autres transverses, un peu moins élevées. Les pattes sont grandes, avec les cuisses renflées. Il vient de Monte-Video, et a été rap-

porté par M. Auguste de Saint-Hilaire.

Scotobius costatus, Nob. Long de 21 millim. et large de 9 1/2. A l'état frais, il est entièrement couvert d'une poussière d'un gris jaunâtre; mais lavé, il est tout noir. Sa tête est assez grande, aplatie en dessus, rugueuse; le corselet est un peu plus large que long, tronqué presque droit en avant et en arrière, un peu plus rétréci postérieurement, largement rebordé et rugueux; les élytres sont ovalaires, plus larges que le corselet dans leur milieu; elles ont chacune six côtes élevées et étroites, s'anastomosant ensemble vers l'extrémité. Les pattes sont de forme ordinaire. De Lima, au Pérou.

Scotobius substriatus, Nob. Long de 17 millim. et large de 8. Entièrement noir. Tête ponctuée, avec une impression transversale. Corselet presque aussi long que large, un peu échancré en avant, arrondi sur les côtés, finement ponctué, coupé droit en arrière; élytres ovales, plus larges que le corselet au milieu, lisses, avec de faibles stries pres-

que effacées. Des mêmes lieux que le précédent.

Scotobius vulgaris, Nob. Cette espèce, très commune, est longue de 14 à 16 millim., et large de 6 à 7. Sa tête est large, couverte de gros points enfoncés, avec une large impression en avant et une bien plus petite au-dessus de l'insertion des antennes. Le corselet est un peu plus large que long en avant, un peu en cœur, tronqué droit en avant et en arrière, arrondi et échancré sur les côtés, et bien plus étroit postérieurement. Il est couvert de très gros points enfoncés. Les élytres sont ovales, assez aplaties en dessus; elles ont chacune sept fortes côtes élevées, avec leur intervalle rugueux. Les première, troisième et cin-

quième côtes, à partir de la côte suturale, partent de la base de l'élytre; les autres ne commencent que plus bas. Les pattes sont fortes et couvertes de gros points ensoncés. Des environs de Lima.

Scotobius planicosta, Nob. Il ressemble beaucoup au précédent; mais il est un peu plus grand, et il en diffère par plusieurs caractères faciles à saisir; sa tête, et surtout son corselet, sont finement ponctués; les côtés de celui-ci sont simplement arrondis, mais non échancrés en arrière; ce corselet est plus grand que dans le Scotobius vulgaris. Les élytres sont plus allongées, et leurs côtes sont si peu saillantes, surtout au milieu, qu'elles semblent effacées et aplaties par l'usure. Les pattes sont robustes et finement ponctuées. Même patrie que le précédent, mais rare.

Scotobius collaris, Nob. (pl. 110, f. 4). Cette curieuse espèce est longue de 19 millimètres et large de 9. Sa tête est carrée, presque entièrement cachée sous les rebords du corselet; celui-ci est arrondi, avec les bords latéraux dilatés et plats, ce qui le rend plus large que les élytres : cette dilatation laisse une profonde échancrure en avant; toute sa surface est rugueuse, et l'on voit au milieu la trace d'une impression longitudinale. Les élytres sont ovales, plus étroites en arrière; elles ont chacune sept à huit côtes élevées, tranchantes et crénelées, entre lesquelles on voit de petites stries transversales. Le dessous du corps est ponctué. Les pattes sont de forme ordinaire. Cet insecte vient du Chili.

Scotobius rugosulus, Nob. (pl. 110, f. 5). Il est long de 15 à 19 millimètres et large de 8 à 9. Il est noir, et quelquefois d'une couleur marron foncé terne. Sa tête est rugueuse, en forme de trapèze; les antennes sont à peu près de la longueur du corcelet, grenues; le corselet est un peu plus large que long, coupé carrément et beaucoup plus étroit en avant et en arrière; ses côtés sont anguleux, rebordés, et il a une forme hexagone bien prononcée. Il est presque plat en dessus, rugueux, avec une légère trace de sillon

longitudinal au milieu; les élytres sont ovales, plus larges au-delà du milieu et en arrière, terminées un peu en queue, planes en dessus, avec sept ou huit côtes rugueuses peu élevées et arrondies. Le dessous est entièrement rugueux, ainsi que les pattes, qui sont de forme ordinaire, assez grandes, avec les cuisses antérieures un peu renflées. Cette espèce a été trouyée au Chili, près de San-Iago, par M. Gay, qui m'en a communiqué quelques individus.

Scotobius tristis, Nob. (pl. 110, f.7). Cette espèce est longue de 13 millimètres et large de 6. Tout son corps est d'un noir mat. Sa tête est un peu plus étroite que le corselet, arrondie en avant, rugueuse en dessus avec une impression tranversale; les antennes sont un peu plus longues que le corselet, grenues, noires; le corselet est transversal, presque deux fois plus large que long, tronqué droit en arrière, peu échancre en avant, avec ses quatre angles aigus et ses côtés arrondis, mais presque pas rebordés. Il est peu bombé en dessus, couvert de petits points enfoncés, avec un léger sillon longitudinal qui s'efface avant d'atteindre le bord postérieur. L'écusson est plus visible que dans les autres espèces, arrondi en arrière, large; les élytres sont ovales, courtes, très arrondies sur les côtés, et terminées en pointe obtuse et courte; elles présentent chacune six ou sept côtes lisses, très peu élevées, faiblement crénelées, et dans l'intervalle desquelles on voit une ligne de petits points enfoncés. Le dessous du corps est très finement ponctué; les pattes sont petites, rugueuses, et paraissent denticulées, vues à la loupe. Cet insecte vient de Buénos-Ayres; il a été rapporté à M. Dupont, qui m'en a vendu un individu.

Scotobius ovalis, Nob. (pl. 110, f. 8). C'est la plus petite espèce connue. Long à peine de 10 millimètres et large de 6, cet insecte est tout noir, peu luisant, d'une forme courte et ramassée. Sa tête est petite, de forme ordinaire, rugueuse; les antennes sont courtes, à peine de la longueur du corselet, grenues; le corselet est beaucoup plus large que

long, très étroit, et tronqué carrément en avant et en arrière, arrondi et fort saillant de chaque côté, finement rebordé et ponctué; les élytres sont ovales, courtes, à peine deux fois plus longues que larges, avec sept côtes arrondies, peu élevées, lisses, formant des sillons au fond desquels on voit des points enfoncés assez gros et rangés en séries. Les pattes sont petites, rugueuses et denticulées sur les bords. Les jambes antérieures sont un peu dilatées au côté extérne, et cette dilatation est denticulée. Cet insecte a été trouvé à Monte-Video, par M. Auguste de Saint-Hilaire.

J'ajoute aux figures de ces espèces, celles des Scotobius pilularius et varicosus de Germar, afin qu'on ait une connaissance plus complète de ce genre. On trouvera dans mon Iconographie du Règne Animal (Ins., pl. 28 bis, fig. 4), le Scotobius que M. Lacordaire a nommé granosus.

M. Latreille a donné, dans le Règne Animal; les caractères d'un genre nouveau, qu'il place entre les Tagénies et les Scaures, et qu'il a nommé Psammeticus. J'ai représenté l'espèce qui lui a servi à établir ce genre, dans l'Atlas du Voyage autour du Monde du capitaine Duperrey, et je l'ai décrite sous le nom de Psammeticus costatus. Elle est aussi représentée dans mon Iconographie du Règne Animal (Ins., pl. 28 bis, fig. 2, a et b). J'ai reçu une nouvelle espèce de ce beau genre provenant aussi du Pérou.

Psammeticus pilipes, Nob. Cet élégant insecte est long de 12 à 14 millimètres et large de 5 à 6. Tout son corps est noir, couvert d'une poussière grise. Sa tête est aussi large que le corselet, plate, rugueuse et coupée droit en avant; les antennes sont plus longues que la moitié du corps, avec le troisième article très grand et garni de longs poils fauves; le corselet est aussi large que long, plus étroit en arrière, avec ses quatre côtés coupés droit: ses bords latéraux sont tranchants, ainsi qu'une carène fort élevée, qu'on observe au milieu; les elytres sont beaucoup plus larges que le corselet, ovales, un peu poin-

tues en arrière; leur bord est terminé par une carène tranchante, et elles ont chacune au milieu une autre carène élevée, qui ne descend pas et n'atteint pas l'extrémité des élytres, se contourne vers la suture, et forme sur celle-ci un espace ovale en plate-forme. Les pattes sont grandes, avec les cuisses renflées et les jambes garnies, surtout en dehors, de longs poils fauves. Cette espèce est fort rare.

Je partage entièrement l'opinion de Latreille, qui réunit les Psammodes de Kirby à ses Moluris. J'ai vu dans les collections plusieurs séries d'espèces de Moluris, qui m'ont offert tous les passages depuis la Moluris la plus globuleuse jusqu'à la Psammode la plus allongée. Comme la Psammode longicorne de Kirby est rare, je crois devoir en donner une nouvelle figure (pl. 111, f. 2), afin de mieux faire sentir les différences que je vais exposer en parlant d'une espèce du genre Oxura de Kirby, qui ressemble plus aux Psammodes pour la forme générale, et qui possède ce-

pendant tous les caractères du premier genre.

Oxura psammodioides, Nob. (pl. 111, f. 1). Cet insecte, qu'au premier aspect on serait tenté de placer à côté de la Psammodes longicornis, s'en éloigne d'une manière notable, par la forme du dernier article de ses palpes maxillaires, qui est en hache et fortement triangulaire; sa lèvre inférieure est arrondie, plus petite; ses antennes se terminent par un bouton plus gros et plus arrondi; mais son corps n'est pas plus étroit. La tête est assez grande, un peu aplatie, finement ponctuée, avec une impression profonde et transversale en avant; le corselet est un peu plus large que long, plus étroit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés, et d'une forme presque ronde. Il paraît lisse à la vue simple; mais, examiné à la loupe, il est couvert de petites stries longitudinales courbes et très fines; les élytres sont plus larges que le corselet à leur naissance, allongées, arrondies sur les côtés, fortement rebordées, et ayant chacune trois côtes plates, peu élevées, inégales, avec les intervalles confusément rugueux. Le dessous du corps est noirâtre, très finement ponctué. Les pattes sont un peu grêles, noirâtres, avec les jambes brunes rougeâtres et les tarses tirant plus sur le rouge. Les jambes antérieures sont terminées, à leur extrémité externe, par une petite dent; il y a deux épines au côté interne. Cette espèce vient du cap de Bonne Espérance. J'en donne une figure qui permettra de comparer ses caractères avec ceux de l'Oxura setosa de Kirby, que j'ai aussi représentée dans l'Iconographie (Ins., pl. 29, fig. 1).

Je connais huit espèces du genre Acanthomerus de Latreille; trois seulement me semblent décrites, et je n'ai pas reconnu les autres dans les ouvrages d'Olivier, Herbst, etc. Tous ces insectes offrent un caractère bien facile à saisir dans l'épine qu'ils ont sous les cuisses des pattes antérieures; cependant j'ai reconnu une sorte d'exception à cette règle dans une espèce du Sénégal, chez laquelle ce sont seulement les pattes intermédiaires qui présentent ce caractère. Je vais donner une description sommaire des huit espèces que je possède.

Acanthomerus gratilla, Nob. (pl. 112, f. 1). Pimelia gratilla, Herbst. Figuree dans mon Iconographie du Règne

animal (Ins., pl. 29, f. 2).

Cet insecte est long de 18 millimètres et large de 9. Tout son corps est gris; la tête est de forme carrée, rugueuse, avec une profonde impression transversale entre les antennes. Le corselet est presque aussi large que les élytres, très étroit en avant et en arrière, très saillant et arrondi sur les côtés, globuleux, sans aucun rebord, et couvert de tubercules noirs, grenus, assez distants entre eux. Les élytres sont ovales, rétrécies en arrière, rugueuses, avec quatre rangées longitudinales de gros tubercules luisants et spiniformes, surtout en arrière. Entre les côtes que forment ces séries de tubercules, on voit deux séries de petits grains bien plus rapprochés entre eux; il y a aussi quelques gros

tubercules irrégulièrement placés près de la suture. Le dessous du corps est rugueux; les pattes sont grandes, grenues; les cuisses antérieures sont renslées en dessous vers leur extrémité, et armées d'une dent aigue. Cet insecte vient du cap de Bonne-Espérance.

Acanthomerus dentipes, Nob. (pl. 112, f. 2). Pimelia dentipes, Fab. Herbst. Espèce très voisine de la précédente, presque de la même grandeur; mais s'en distinguant par son corselet qui est plus petit proportionnellement aux élytres, et par les tubercules de celles-ci, qui sont plus petits et placés irrégulièrement. Cet insecte a 17 millimètres de long et 9 de large; sa tête est semblable à celle du précédent: son corselet est beaucoup plus étroit que les élytres, un peu échancré en avant, tronqué carrément en arrière, couvert de petits tubercules luisants très serrés et plus petits que dans l'A. gratilla. Les élytres sont ovalaires, plus allongées que dans cette espèce, convertes de poils jaunes assez clairsemés, ayant chacune huit stries formées par de petits tubercules très rapprochés, entre lesquels on en voit de plus gros placés sans ordre: ceux-ci ne sont pas si saillants ni si gros que ceux de l'espèce précédente. Le dessous du corps et les pattes sont rugueux; les cuisses antérieures au côté externe et vers l'extrémité; une petite dent peu saillante; les jambes sont peu velues. Cette espèce vient du cap de Bonne-Espérance.

A côté de cette espèce doit venir se placer l'Acanthomerus mamillatus (Pimelia mamillata, Herbst), qui n'en diffère que parce qu'il est presque de moitié plus petit, que son corps est plus bombé, et que son corselet est un peu rétréci en avant. Du reste, la granulation du corselet et des clytres est en tout semblable à celle du précédent. L'Acanthomerus mamillatus vient aussi du cap de Bonne-Espérance.

Acanthomerus substriatus, Nob. (pl. 112, f. 3). Cette espèce, longue de 11 millimètres et large de 6, est entièrement noire; sa forme est semblable à celle des espèces qui précè-

dent, la tête est finement granulée; le corselet est presque trapézoïde, un peu plus étroit en avant, arrondi sur les côtés, très finement ponctué, vu à la loupe, avec des granulations élevées et presque effacées. Les élytres sont ovalaires, plus larges au milieu, plus effilées à l'extrémité, avec sept lignes de tubercules lisses, peu élevés, rapprochés, entre lesquelles on voit d'autres lignes de grains plus petits, également très serrés. Le dessous du corps est finement ponctué; les pattes sont lisses, avec les cuisses antérieures renflées et armées en dedans d'une épine assez saillante; l'extrémité des jambes et les tarses sont garnis en dessous de poils jaunâtres; les tarses antérieurs ont leurs trois premiers articles dilatés. Du Cap.

Acanthomerus calcaratus, Nob. (pl. 112, f. 4, nommé par erreur Gibbosus, sur la planche). Cette espèce se rapporte assez bien à la description que Fabricius donne de son Blaps calcarata; elle est courte et bombée, avec les pattes très grandes; sa longueur est de 10 millimètres et sa largeur de 5 1/2. Tout son corps est noir, un peu luisant ; sa tête est grande, presque carrée, lisse, avec une impression peu marquée entre les yeux et un tubercule assez saillant au-dessus de l'insertion des antennes, qui sont plus longues encore que dans les autres espèces; dans celle-ci, ces organes atteignent presque la longueur du corps, tandis que dans toutes les autres ils ont à peine la moitié de sa longueur. Le corselet est lisse, bombé, trapézoïde, presque aussi long que large, plus étroit en avant. Les élytres ne sont pas plus larges que le corselet à leur base; elles s'élargissent beaucoup jusqu'à leur milieu, et vont ensuite en diminuant pour se terminer presque en queue. Elles sont bombées et sillonnées par plus de vingt lignes de points enfoncés assez gros et très rapprochés. Le dessous du corps est un peu rugueux; les pattes sont très grandes, grêles, avec les cuisses antérieures renflées et garnies en dedans d'une petite épine peu saillante. Du Cap.

Acanthomerus helopioïdes, Nob. (pl. 112, f. 5). Cette espèce est remarquable par sa forme aplatie et ovalaire. Elle est toute noire, longue de 14 millimètres et large de 6; sa tête est arrondie, très finement ponctuée, avec le front aplati. Le corselet est trapézoïde, deux fois plus étroit en avant, un peu lobé en arrière, peu bombé, finement rebordé, et il paraît, vu à la loupe, couvert de très petits points enfoncés. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur base, presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, rétrécies ensuite et arrondies à leur extrémité; elles ont chacune neuf stries de points enfoncés et assez gros, dans les intervalles desquels on voit une multitude de petits points. Le dessous du corps est finement ponctué; les pattes sont assez courtes, avec les cuisses antérieures renflées et armées d'une dent très forte au milieu de leur côté externe. Du Cap.

Acanthomerus striatus, Nob. (pl. 112, f. 6). Cette espèce est toute noire, luisante, longue de 15 millimètres et large de 6 1/2. Sa tête est de forme ordinaire; mais ses yeux sont si grands qu'ils viennent presque se toucher sur la ligne médiane. Le corselet est lisse, luisant, presque carré, avec les angles antérieurs arrondis; il est un peu rebordé et arrondi sur les côtés, et très finement ponctué, vu à une forte loupe. L'écusson est très visible, triangulaire. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet à leur base, allongées, parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, bombées et terminées un peu en queue. Elles sont rebordées, et ont chacune neuf stries de gros points enfoncés, un peu transverses et très rapprochés entre eux. Les côtes peu élevées que ces lignes circonscrivent sont lisses. Le dessous du corps est lisse, ainsi que les pattes, qui sont assez grandes; les cuisses antérieures ont chacune une petite épine en dedans et vers l'extrémité. Du Cap.

Acanthomerus anomalus, Nob. (pl.112, f. 7). Cette belle espèce est toute noire; sa longueur est de 15 millimètres et sa largeur de 7 1/2. Sa tête est de forme ordinaire, lisse. Le

corselet est transversal, rétréci en avant et en arrière, très bombé sur les côtés et un peu rebordé; ses angles antérieurs sont aigns; vue à la loupe, toute sa surface est très finement rugueuse, et il a quatre impressions assez larges placées au milieu et disposées transversalement. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur base; elles s'élargissent beaucoup vers le milieu, et sont terminées un peu en queue. Toute leur surface est finement rugueuse, et elles ont de gros tubercules irrégulièrement placés, plus saillants et presque spiniformes vers la partie postérieure. Les pattes sont grandes, avec les cuisses assez renflées; les antérieures n'ont point au côté interne l'épine que nous avons vue à toutes les espèces précédentes, ce sont les intermédiaires qui offrent ce caractère; les jambes antérieures présentent à leur extrémité et en dedans une cavité assez profonde qui ne va pas jusqu'au milieu de leur longueur. Le dessous du corps est luisant. Du Sénégal.

Tout le monde connaît actuellement le genre Nycterinus, établi par Eschscholtz; ce sont des insectes excessivement communs au Chili, qui constituent trois ou quatre
espèces. J'ai donné une figure accompagnée de détails de
l'espèce type du genre, dans le Voyage autour du Monde
du capitaine Duperrey (pl. 4, f. 7); et j'ai placé près de cet
insecte (page 94 du même Voyage) un nouveau genre, que
je nomme Ammophorus. Il pourrait peut-être aller aussi
près des Pedinus; mais un grand nombre de ses caractères

le rapprochent des Blaps et genres voisins.

G. Ammophorus, Nob. Labre très étroit, peu visible, inséré dans une échancrure du bord antérieur de la tête. Mandibules fortes, peu saillantes, creusées en cuillère et faiblement bidentées à l'extrémité; mâchoires courtes, très ciliées, terminées par deux lobes presque égaux, armés chacun d'une forte dent cornée.

Palpes maxillaires de quatre articles épais; les trois premiers presque égaux, le dernier sécuriforme. Lèvre inférieure de forme hexagone, un peu plus longue que large, à angles peu arrondis, avec la languette saillante et les palpes labiaux découverts, courts, triarticulés, avec le dernier article en hache.

Antennes grenues, presque perfoliées, de la même grosseur dans toute leur longueur; le premier article court, le second encore plus court, le troisième presque aussi long que les deux premiers réunis; les suivants courts; grenus, avec le dernier tronqué à l'extrémité.

Je connais deux espèces de ce petit genre; la première a été décrite et figurée dans le Voyage cité plus haut (p. 94,

pl. 4, fig. 4).

Ammophorus peruvianus, Nob. Cet insecte est long de 7 à 9 millimètres et large de 3 à 4; il est noir, avec la tête presque carrée, ponctuée; le corselet est un peu plus large que long, ponctué avec deux légères impressions vers le milieu; il a les côtés arrondis et les angles peu aigus. Les élytres sont ovales; elles ont chacune en dessus sept côtes saillantes séparées par une série de forts points enfoncés et un peu transverses. Les pattes sont de moyenne grandeur, d'un brun plus ou moins foncé; les jambes antérieures sont aplaties. Ce joli petit insecte vient de Payta et de Lima, au Pérou; il est assez commun sous les pierres.

Nous possédons quelques individus de moitié plus petits, dont on serait tenté de faire une espèce; mais ils sont tellement semblables aux grands, qu'on ne peut les con-

sidérer que comme une variété.

Ammophorus costatus, Nob. Cette jolie petite espèce, noire et souvent d'un brun fauve, est longue de 6 millimètres et large de 2 1/2. Sa tête est aplatie, ponctuée. Le corselet est de forme carrée, ponctué, avec les angles saillants, et un petit méplat en arrière et au milieu. Les élytres sont de la largeur du corselet, presque parallèles, arrondies au bout; elles ont chacune quatre fortes côtes assez distantes, entre lesquelles il y en a une très faible, qui est

encadrée dans deux lignes de longs points enfoncés. Les pattes sont toujours d'un brun plus ou moins fauve, de moyenne grandeur, avec les jambes antérieures aplaties. De Lima au Pérou; il est beaucoup plus rare que le précédent.

J'ai établi un nouveau genre très voisin des Misolampus, avec un insecte du Chili, rapporté par les naturalistes de l'expédition autour du monde, commandée par le capitaine Duperrey. Ce genre, auquel j'ai donné le nom d'Heliofugus, a été décrit dans la partie zoologique de ce Voyage, et figuré à la pl. 4, fig. 6 de son Atlas. Voici une autre espèce que M. Auguste de Saint-Hilaire a rapportée de Monte-Video.

Heliofugus sulcatus, Nob. (pl. 113, f. 1). Il est long de 11 à 13 millimètres et large de 6 à 7; son corps est entièrement noir en dessus et en dessous; la tête est petite; le corselet est à peu près aussi long que large, globuleux, arrondi, un peu plus large que la tête; les élytres sont arrondies, au moins trois fois plus larges que le corselet, bombées; elles ont chacune dix stries longitudinales, profondes et lisses; les pattes sont médiocres et noires.

Heliofugus impressus, Nob. Cet insecte est long de 14 millimètres et large de 7. Il ressemble beaucoup au précédent; mais il est un peu plus allongé. Sa tête est lisse, rétrécie en avant; les antennes sont de la longueur de la tête et du corselet, aplaties au bout. Le corselet est un peu plus large que long, ponctué, luisant, un peu plus étroit en arrière. Les élytres sont ovales, terminées en pointe arrondie; elles ont chacune en dessus sept lignes longitudinales d'impressions ou de gros points très distants entre eux. Les pattes sont de grandeur moyenne. Cet insecte vient du Pérou.

J'ai donné une figure exacte du Misolampus Hoffmanseggii, Latr., dans l'Iconographie du Règne animal (Insectes, pl. 29, f. 3) J'ajoute ici la figure de sa tête grossie, vue en dessus et en dessous (pl. 114, f. 2 et 3), et j'y joins une nouvelle espèce de ce genre beaucoup plus grande, et

trouvée à Tanger, par M. Goudot.

Misolampus Goudotii, Nob. (pl. 114, f. 1.). Il est long de 12 millimètres et large de 6. Il est entièrement noir. Sa tête est penchée, un peu aplatie, arrondie en avant; ses antennes sont de la longueur de la tête et du corselet, noires, avec l'extrémité brune. Le corselet est aussi long que large, de forme carrée, arrondi sur les côtés, bombé, très finement ponctué, avec un sillon longitudinal au milieu. Les élytres sont à peine plus larges que le corselet, presque deux fois plus longues, finement rugueuses, avec des traces de tubercules presque effacés, et des stries longitudinales formées par des points peu visibles. Les pattes sont assez grandes, avec le dessous des tarses jaunâtre et soyeux. M. Goudot a pris cet insecte à trois lieues de Tanger, sur les bords d'une rivière, dans le tronc d'un olivier. Je l'ai dédié à cet intrépide voyageur, qui vient de rapporter de Madagascar une collection de coléoptères admirables.

G. Pseudoblaps, Guér. Ce genre est établi avec quelques Platy notus de Fabricius, que Latreille avait laissés dans le genre Blaps, et qui en diffèrent cependant notablement par la forme du corps, de la lèvre inférieure et des antennes. Dans les Blaps, le corps est allongé, rétréci aux deux bouts, avec les élytres terminées plus ou moins en queue, ce qui n'a jamais lieu chez mes Pseudoblaps. Chez les Blaps, la lèvre inférieure est plus large que longue, arrondie, comme on peut le voir à la pl. 29, fig. 5 de mon Iconographie du Règne animal, tandis qu'elle est beaucoup plus longue que large chez le genre qui nous occupe, rétrécie, tronquée et un peu échancrée en avant Les antennes des Blaps ne vont pas en grossissant vers le bout, et sont composées de deux sortes d'articles; les premiers allongés, cylindriques, et les derniers globuleux, en forme de chapelet; il n'y a pas de transition entre les premiers et les seconds, ceux-ci deviennent brusquement globuleux. Dans mon genre, au contraire, les articles des antennes vont en se grossissant insensiblement; ils deviennent peu à peu moins cylindriques et plus globuleux, et ceux de l'extrémité sont même légèrement dilatés en dedans.

Ainsi distingué des Blaps, le genre Pseudoblaps comprend deux espèces que je crois nouvelles, et qui viennent

du Bengale et de Ceylan.

Pseudoblaps substriatus, Nob. (pl. 115, f. 1). Long de 21 millimètres et large de 9; noir mat; tête petite, un peu échancrée en avant, très finement ponctuée. Antennes de la longueur du corselet, un peu velues au bout. Corselet un peu plus large que long, échancré en avant, avec les bords arrondis, un peu rétrécis en arrière, rebordés, et les quatre angles aigus. Écusson très petit, triangulaire. Élytres presque parallèles, un peu élargies en arrière, arrondies au bout, avec neuf stries longitudinales finement ponctuées et séparées par des côtes plates peu marquées. Bords des élytres, qui embrassent l'abdomen vers le corselet, lisses. Dessous lisse ou à peine ponctué; pattes de grandeur moyenne, simple. Du Bengale.

Pseudoblaps curvipes, Nob. Long de 19 millimètres et large de 8. Tout noir; un peu plus étroit que le précédent. Tête, corselet et antennes semblables. Côtes des élytres très saillantes, avec les stries qui les séparent formées par des séries de gros points enfoncés. Dessous presque lisse. Jambes antérieures courbées en dedans, ayant une forte échancrure en dessous. Les postérieures simplement courbées, avec la cuisse armée d'une faible dent en dessous et vers l'extrémité. Tarses antérieurs un peu dilatés. Cette espèce vient de Ceylan; ne serait-ce pas le mâle de la pré-

cédente?

Ayant eu occasion d'observer deux insectes voisins des Blaps, et dont Eschscholtz a fait deux genres distincts dans son Zoologischer-Atlas, je crois devoir placer ici les figures et les descriptions détaillées que j'en ai faites; car les figures de l'ouvrage d'Eschscholtz laissent beaucoup à desirer, et manquent des détails caractéristiques, sans lesquels il est très difficile de déterminer bien rigoureusement les caractères d'un genre.

Xysta gravida, Eschscholtz, Zoologischer Atlas, 2º cahier, p. 9 (pl. 116, f. 1). Cet insecte est long de 15 millimètres et large de 7. Son corps est tout noir. Sa tête est moins large que le corselet, rétrécie en avant, avec les yeux étroits, réniformes et transverses. Le corselet est très légèrement échancré en avant, arrondi sur les côtés, un peu rebordé, peu convexe et plus large vers la partie antérieure. Son bord postérieur est séparé des élytres par une petite distance sensible, et sa surface est lisse et peu luisante. L'écusson est visible, mais très petit, de forme triangulaire. Les élytres sont convexes, plus étroites en avant, très penchées en arrière et rétrécies tout à coup, comme pour former un vestige de la queue que l'on observe chez les Blaps. Leur largeur est à peine une fois et demie dans leur longueur. Elles sont lisses comme le corselet, peu luisantes, et l'on aperçoit à l'aide d'une loupe quelques séries peu marquées de petits points ensoncés. La carène du bord des élytres est placée en dessous, et n'est bien visible que vers leur partie antérieure; elle se perd avec le bord de l'élytre ayant d'arriver à son extrémité. Les pattes sont de longueur movenne. Du Mexique.

Nota. Le dernier article des antennes n'est point trans-

verse; ma figure est très exacte.

Xysta striata, Nob. Cette espèce nouvelle, qui vient de Tempico au Mexique, est très voisine de la précédente; mais elle en diffère par la forme du corselet, celle des élytres, leur ponctuation, et par l'absence de la carène latérale que l'on voit chez la Xysta gravida. Sa longueur est de 15 millimètres et sa largeur de 8. Tout son corps est d'un noir profond, peu luisant. La tête est lisse, plus étroite en avant. Le corselet est de forme carrée, faiblement échan-

cré en ayant, avec les côtés presque droits ou très peu arrondis : il est lisse et terne. L'écusson est petit, transversal, arrondi. Les élytres ont plus de trois fois la longueur du corselet; elles sont de sa largeur à la base, s'élargissent ensuite, et leur plus grande largeur est à leur tiers postérieur, ce qui leur donne une forme un peu en poire; leur extrémité se rétrécit brusquement en une sorte de vestige de queue. Ces élytres sont lisses, avec neuf ou dix stries de petits points enfoncés; elles se replient en dessous pour embrasser les côtés de l'abdomen, sont arrondies, et n'offrent aucun vestige de carène latérale. Les pattes sont de forme ordinaire, les antérieures sont très courtes, les suivantes plus grandes, et les dernières encore plus longues et insérées à une distance notable entre elles. Du Mexique.

Eleodes dentipes, Eschscholtz. Zoologischer Atlas, 2º cahier, p. 10, pl. 16, f. 4 (pl. 117, fig. 1). Ilest long de 22 mill. et large de 7. Cet insecte est entièrement noir. Sa tête est à peu près aussi longue que large, avec les yeux réniformes et placés transversalement. Le corselet est cordiforme, avec le bord antérieur légèrement sinué ; les côtés arrondis et un peu rebordés, et le bord postérieur appliqué contre les élytres, et recouvrant légèrement leur base, de sorte qu'il n'y a pas un petit espace entre ces deux parties. Sa surface est convexe, très finement ponctuée et peu luisante. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur naissance; elles s'élargissent jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et se rétrécissent ensuite pour se terminer en pointe arrondie. Elles sont assez convexes, presque deux fois plus longues que larges, penchées en arrière, et on aperçoit sur leur surface des stries très fines formées par des séries de très petits points enfoncés : entre ces stries il y a d'autres points plus petits placés sans ordre. Les pattes sont longues comme celles des Blaps; les cuisses antérieures ont en dedans une petite épine peu saillante. La femelle est plus large et moins effilée.

J'ai reçu du Chili un insecte trouvé sous les pierres à Coquimbo, et qui a été rapporté par MM. Gay, Gaudichaud et Fontaine; il avoisine le genre Platynotus de Fabricius, mais ses antennes sont moins grenues, avec les trois derniers articles un peu plus gros, et les palpes sont beaucoup moins en hache. J'ai formé un nouveau genre avec cet insecte.

G. Anthrasomus, Nob. Car. Chaperon échancré, labre très saillant, de la largeur du bord antérieur du chaperon, un peu moins long que large, échancré au bord antérieur; lèvre inférieure beaucoup moins large que le dessous de la tête', avec une languette saillante, échancrée; palpes maxillaires allongés, avec le dernier article plus long que large, coupé obliquement au bout; corps ovalaire, assez bombé; pattes robustes, courtes, avec les jambes antérieures un peu plus larges et un peu aplaties; corselet plus large que les élytres dans le mâle. Nous ne connaissons encore qu'une

seule espèce de ce genre.

Anthrasomus Chevrolatii, Nob. Long de 16 millimètres et large de 9. Cet insecte est tout noir, avec la tête petite, offrant un profond sillon transverse entre les yeux. Les antennes sont de la longueur du corselet, peu grenues, composées d'articles un peu obconiques, avec les trois derniers un peu plus gros et ovalaires. Le corselet est lisse, presque deux fois plus large que long, peu échancré en avant, arrondi sur les côtés, avec ses quatre angles aigus. Les élytres des mâles sont moins larges que le corselet; celles de la femelle l'égalent en largeur; elles sont lisses, avec des lignes longitudinales de points enfoncés qui les font paraître striées; les côtés des élytres qui embrassent l'abdomen sont rugueux. On trouve des individus plus ou moins bruns.

J'ai donné dans l'Iconographie du Règne animal (Insectes,

pl. 30, fig. 2), la figure d'un Opatre nouveau.

Opatrum elongatum, Nob. Cet insecte est long de 12 millimètres et large de 4 1/2; il est étroit, allongé, parallèle dans toute sa longueur, d'un brun jaunâtre, plus noirâtre

en arrière; sa tête est fortement rugueuse, velue, inégale, échancrée en avant. Le corselet est un peu plus large que long, profondément échancré en avant pour recevoir la tête, avec les quatre angles assez aigus et les côtés arrondis au milieu. Les bords latéraux sont relevés en gouttières larges; son milieu est rugueux, inégal, velu. L'écusson est arrondi. Les élytres sont de la largeur du corselet, deux fois plus longues que larges, arrondies au bout; elles ont chacune dix stries de points peu enfoncés, entre lesquels on aperçoit deux séries de petits poils dirigés en arrière. Le dessous du corps et les pattes sont d'un gris jaunâtre. Du Bengale. Opatrum latipes, Nob. Cette espèce curieuse ressemble

Opatrum latipes, Nob. Cette espèce curieuse ressemble un peu à la description de l'Opatrum subterraneum de Fabricius; mais elle en diffère par la couleur et par la taille. Mon individu est beaucoup plus grand; il a 10 millimètres de longueur et 4 de large. Sa couleur est gris noirâtre terne. Sa tête est enfoncée dans une échancrure antérieure du corselet, grise, avec de fines granulations noires. Le corselet est plus large que long, avec les angles antérieurs et les côtés arrondis, le bord postérieur un peu lobé; il est gris, avec de fines granulations noires comme à la tête. Les élytres sont allongées, fortement rugueuses, avec trois côtes assez prononcées vers la base, et effacées en arrière; la côte du milieu s'avance même vers le corselet en une espèce de dent. Le dessous est entièrement gris. Les pattes sont de grandeur moyenne. Les jambes antérieures sont aplaties, fortement dilatées en dehors et un peu creusées au côté interne. Cet insecte curieux vient du Bengale.

On ne peut laisser avec les Ténébrions quelques espèces qui ont jusqu'ici été placées à tort dans ce genre. Ainsi, le Tenebrio gigas de Fabricius, et quelques autres, forment pour moi une nouvelle coupe, dont je vais exposer les principaux caractères.

G. Nyctobates, Nob. Ces insectes se distinguent facilement des Tenebrio proprement dits, dont le type est le Tenebrio

molitor, par un labre très saillant et arrondi, tandis qu'il est échancré et très peu avancé dans le Tenebrio molitor, par des antennes grossissant vers le bout, avec les derniers articles très comprimés; tandis que dans les Tenebrio propres les antennes sont d'égale épaisseur jusqu'au bout, grenues, non comprimées. La forme de ces insectes diffère aussi beaucoup de celle des vrais Ténébrions. Le type du genre est le Tenebrio gigas de Fabricius, dont je donne les détails caractéristiques. Plusieurs autres espèces d'Amérique viennent s'y ranger facilement, ainsi qu'une espèce indienne encore inédite, dont la description suit.

Ny ctobates tibialis, Nob. Cet insecte est long de 18 milli-

Ny ctobates tibialis, Nob. Cet insecte est long de 18 millimetres et large de 7. Tout son corps est noir, terne. La tête est finement rugueuse, avec une petite élévation au-dessus de chaque œil. Le corselet est transversal, arrondi aux angles antérieurs et sur les côtés, avec les angles postérieurs un peu aigus; il est finement ponctué, et offre un large sillon longitudinal au milieu, et une faible impression de chaque côté. L'écusson est petit, triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, arrondies sur les côtés et aux angles huméraux; elles ont chacune huit stries peu profondes, formées par des points enfoncés, et les faibles côtes qu'elles circonscrivent sont très finement ponctuées, vues à la loupe. Le dessous est presque lisse. Les pattes sont assez grandes; les antérieures sont plus grandes, avec les jambes fortement courbées vers l'extrémité.

Cette espèce vient du Bengale.

#### EXPLICATION DES PLANCHES.

- PL. 101. Fig. 1. Physogaster mendocinus.—2. Le même grossi et vu en dessous. — 3. Tête en dessous. — 4. Tête en dessus. — 5. Lèvre inférieure. — 6. Palpe maxillaire. — 7. Antenne.
- PL. 102. Fig. 1. Nyctelia pilipes.
  - Fig. 2. Nyctelia brunnipes. 2. a. Tête grossie et vue en dessus. 2. b. Mâchoire et palpe. 2. c. Lèvre inférieure. 2. d. L'un des palpes labiaux. 2. e. Antenne.
  - Fig. 3, Tête du Nyctelia discicollis. Grossie. 3. a. Sa bouche en dessous.
- PL. 103. Fig. 1. Gyriosomus Hoppei.
  - Fig. 2. Tète du G. Luczotii. (C'est à tort qu'on a gravé curvilineata.) — 2. a. Sa bouche vue en dessous.
  - Fig. 3. Gyriosomus lævigatus.
- Pl. 104. Fig. 1. Nyctozoilus obesus. a. Sa Tête grossie. b. Sa bouche en dessous. — c. Mâchoire avec son palpe. — d. Lèvre inférieure.
- Pr. 105. Fig. 1. Praocis cucullatus. Grossi. 1. a. Tête en dessous. 1. b. Tête en dessus. 1. c. Mâchoire avec son palpe. 1. d. Antenne.
  - Fig. 2. Tête du Praocis rufipes. 2. a. Bouche vue en dessous.
    - Fig. 3. Praocis submetallicus.
    - Fig. 4. Patte antérieure grossie du Praocis ursinus.
- Pr. 106. Fig. 1. Hegeter caraboides. Grossi du double. 1. a. Tête grossie et en dessus. 1. b. Bouche vue en dessous. 1. c. Mâchoire et son palpe. 1. d. Labre (caché sous le chaperon). 1. e. Antenne.
  - Fig. 2. Hegeter indicus.
- PL. 107. Fig. 1. Salax Lacordairii. a. Tête et corselet grossis et vus en dessus. b. Tête en dessous. c. Lèvre inférieure vue en dedans. d. Labre (caché sous le chaperon). e. Mâchoire avec son palpe. f. Mandibule. g. Extrémité du chaperon très grossie. h. Jambe antérieure.

- PL. 108. Fig. 1. Hylithus tentyrioides. Grossi. a. Tête vue en dessus. b. Tête vue en dessus. c. Antenne.
- PL. 109. Fig. 1.2. Melaphorus Reichii. 1. a. Tête vue en dessus et grossie. 1. b. Chaperon, labre et mandibules très grossis. 1. c. Tête vue en dessous. 1. d. Extrémité de la lèvre inférieure très grossie. 1. e. Languette et palpes labiaux (la languette cachée sous la lèvre). 1. f. Mâchoire et son palpe. 1. g. Antenne. 1. h. Tarse antérieur. 1. i. Tarse postérieur.
  - Fig. 2. Tête grossie de l'Akis reflexa. 2. a. Sa bouche vue en dessous.
  - Fig. 3. Tête grossie et vue en dessous de l'Elenophorus americanus. 3. a. Son chaperon et le labre qui en déborde, grossis.
- PL. 109 bis. Fig. 1.2. Evaniosomus orbignyanus. 3. Tête grossie et vue en dessus. 4. Tête vue en dessous. 5. Antenne.
- PL. 110. Fig. 1. Scotobius muricatus.
  - 2. chlatratus.
  - 3. pilularius.—3. a. Tête grossie.—3. b. Bouche grossie.
    - 4. collaris.
    - 5. rugosulus.
    - 6. varicosus.
    - 7. tristis.
    - 8. ovalis.
- PL. 111. Fig. 1. Oxura psammodioïdes. 1. a. Sa bouche vue en dessous. 1. b. Tête vue en dessus. 1. c. Antenne.
  - Fig. 2. Psammodes longicornis. 2. a. Sa bouche vue en dessus. 2. b. Tête vue en dessous. 2. c. Antenne.
- PL. 112. Fig. 1. Acanthomerus gratilla. 1. a. Sa tête vue en dessus. 1. b. Bouche en dessous. 1. c. Antenne.
  - Fig. 2. Acanthomerus dentipes.
    - substriatus.
    - 4. calcaratus. (C'est par erreur que la planche porte gibbosus.)
    - 5. helopioides.
    - 6. striatus.
    - 7. anomalus.

- PL. 113. Fig. 1. Heliofugus sulcatus. a. Sa tête vue en dessous. —
  b. Tête en dessus. c. Mandibule. d. Lèvre inférieure. e. Mâchoire et son palpe.
- Pt. 114. Fig. 1. Misolampus Goudotii.
  - Fig. 2. Tête du Misolampus Hoffmanseggii.
    - 3. La même vue en dessous.
- PL. 115. Fig. 1. Pseudoblaps substriatus. 2. Sa tête vue en dessus. — 3. Bouche en dessous.
  - Fig. 4. Patte antérieure de Pseudoblaps curvipes.
- PL. 116. Fig. 1. Xysta gravida. 2. Sa tête vue en dessus.—3. Bouche en dessous. — 4. Antenne. — 5. Lèvre inférieure. — 6. Profil de ses élytres pour montrer la carène latérale.
- PL. 117. Fig. 1. Eleodes dentipes. 2. Sa tête vue en dessus. 3. Bouche en dessous. 4. Antenne. 5. Patte antérieure. 6. Profil de ses élytres. 7. Écusson.
- PL. 118. Fig. 1. Nyctobates tibialis. 1. a. Sa tête en dessus. —
  1. b. Tête en dessous. 1. c. Antenne vue de côté.
   1. d. Extrémité de l'antenne vue en dessus. —
  1. e. Patte antérieure. 1. f. Mâchoire. 1. g. Ses lobes très grossis.
  - Fig. 2. Bouche du Nyctobates gigas. 2. a. Tête vue en dessus. 2. b. Mâchoire et son palpe. 2. c. Antenne vue de côté. 2. d. Son extrémité vue en dessus.
  - Fig. 3. Opatrum latipes. 3. a. Sa jambe antérieure grossie.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

#### DES ESPÈCES ET GENRES DÉCRITS ET MENTIONNÉS.

L'astérisque indique une espèce ou un genre nouveau. Les caractères italiques indiquent une synonymie.

ACANTHOMERUS,	page 21	HEGETER,	page 10
* anomalus,	24	caraboïdes,	10
calcaratus,	23	* indicus,	10
dentipes,	22	tagenioides,	10
gratilla ,	21	* Heliofugus,	0.7
* helopioides,	24	* impressus,	27
mamillatus ,	22	* sulcatus.	27
* striatus, .	24	saicatus.	27
* substriatus,	22	Leptonychus,	2
ADELOSTOMA,	15	erodioïdes,	2
* Ammophorus,	25	" MELAPHORUS,	13
* costatus,	26	* Reichii,	61
* peruvianus,	26		
	32	MISOLAMPUS,	27
* Anthrasomus,	32	* Goudotii,	28
* Chevrolatii,		Hoffmanseggii,	27
AKIS,	13	NYCTELIA,	3
reflexa,	13	brunnipes,	3
Blaps,	23	* crenicosta,	5
calcarata,	23	discicollis,	4
		ebenina,	4
ELENOPHORUS,	13	erythropus ,	4
americanus,	13	* macrocosta,	. 4
ELEODES,	3 ι	* multicosta,	5
dentipes,	3 т	* pilipes,	3 3 5 4 4 4 4 5 4
* Evaniosomus,	14	* Nyctobates,	34
* orbignyanus,	14	* tibialis ,	34
Eurychora,	15	* Nyctozoïlus,	7
* Gyriosomus,	6	* obesus,	ź
Hoppei,	6	Nugara	•
* impressus,	6	Nycterinus,	. 25
* lineatus,		OPATRUM,	32
* lævigatus,	$\frac{7}{6}$	* elongatum,	32
Luczotii,	6	* latipes ,	32

	DES MÉLASOMES.		39
Oxura,  * psammodioïdes, setosa,	page 20 20 21	* substriatus, * Salax, * Lacordairii,	page 29
Pedinus,	25	Scotobius,	15
Pimelia, dentipes, gratilla, sericea,	2 22 21 3	* chlatratus , * collaris , * costatus , * muricatus , * ovalis ,	15 17 16 15
PHYSOGASTER, mendocinus, * tomentosus,	2 2 3	* planicosta , pilularius , * rugosulus ,	17
PRAOCIS, cucullata, dilaticollis, rufipes,	8 9 9	* substriatus,/ * tristis, varicosus, * vulgaris,	17 16 18 19
* submetallica , ursina ,	9	Tenebrio, gigas, molitor,	33 33 33
* Psammeticus, *  * costatus,  * pilipes.	19 19	TENTYRIA,	15 30
PSAMMODES, longicornis,	20 20	gravida, * striata,	30 30
* Pseudoblaps,  * curvipes,	28 29	Zophosis, nodosa.	3 3

FIN DE LA TABLE DES MÉLASOMES.

Anna an Maria

and site in

#### ATTELABE. ATTELABUS.

## A. SOMPTUEUX. A. sumptuosus. Gory.

A. corpus cæruleum; capite, thorace, duabus que latis maculis oblongis elytrorum aureis; femoribus omnibus dentatis.

Long. 9 millim.; larg. 4 millim. 1/2.

Tête finement ponctuée, avec de fortes stries longitudinales entre les yeux. Corselet moins large que les élytres, rétréci en avant, une petite ligne longitudinale dans son milieu, et assez fortement rebordé antérieurement et postérieurement. Écusson petit et arrordi. Élytres parallèles, striées, ponctuées surtout vers la base et le long de la suture. On aperçoit aussi quelques petites rides transversales sur leur milieu. Fémurs entièrement crénelés. Entièrement bleu; antennes brunes. Tête, corselet, et une large tache oblongue qui prend à la base et va jusqu'à l'extrémité de chaque côté externe des élytres, rouge de feu.

Cette charmante espèce a été trouvée dans l'Amérique méridionale, et m'a été donnée par M. Children de Londres.

GORY.
Septembre 1834.

### Paradillar gal de

Lie gebook Friends Lawren gat of piece partificie.

patific a caron II. El giros gamelible.

Loss france et ince et in Long de to care frank fraktion per inceres a calon of the action of the action in the care in the care fraktion.

Loss frances can be france in the care in the car

ne-der dytree, songe de len-

de amandidit Africas, abanco, Soo Lan

i karenta algori

#### CLASSE IX. PL. 120.

### CONIATUS. coniatus. Schonherr.

C. A POINTS NOIRS. C. nigro-punctatus. Gory. (Fig. 1.)

C. viridi-aurato, multis maculis rotundatis nigris.

Long. 15 mill.; larg. 8 mill.

Cette belle espèce est de forme globuleuse, d'un vert doré brillant, et couverte sur toutes ses parties de points noirs dispersés irrégulièrement. Cependant sur les élytres on peut en remarquer trois lignes longitudinales qui sont plus gros que ceux qui les alternent; ces trois lignes sont disposées ainsi : une sur la suture, l'autre sur le milieu de chaque élytre, et enfin la troisième le long de chaque bord externe. La trompe est lisse et d'un noir brillant.

Cet insecte, qui fait partie de ma collection, vient de Madagascar.

GORY. Septembre 1834.

## CONIATUS. coniatus. Schonherr.

C. A BANDES ROUSSES. C. rubro-vittatus. Gory. (Fig. 2.)

C. viridi aurato thorace, vitta longitudinali duabusque maculis rotundatis nigris; duabus vittis elytrorum rufis, duobus punctis ad suturam, punctisque tribus externis nigris.

Long. 10 millim.; larg. 6 millim.

Trompe vert doré. Antennes noires. Tête noire, ponctuée. Corselet vert doré, avec une bande longitudinale noire dans son milieu, et un point de chaque côté de même couleur. Élytres globuleuses d'un beau vert doré, deux larges bandes longitudinales d'un brun-rouge, qui ne laissent apercevoir que la suture et chaque côté externe de la couleur du fond; sur la suture deux gros points noirs communs aux deux élytres, et de chaque côté externe trois points également noirs disposés ainsi: le premier, le plus gros, vers le milieu; le second, plus petit, un peu plus bas; et le troisième presque à la terminaison, beaucoup plus petit.

Pattes vertes dorées extérieurement, noires intérieurement avec un point de cette couleur à la naissance de chaque cuisse. Abdomen à sa naissance noir, derniers segments vert doré, et un point noir sur l'avant-dernier. Tarses noirs. De Madagascar.

Ma collection.

Gory. Septembre 1834.

## POU. PEDICULUS. Linn. Latr. Regn. Anim.

L'aspect hideux de ces animaux, le dégoût qu'ils nous inspirent, les maladies qu'ils nous causent, et la rapidité avec laquelle ils se propagent, sont sans doute les seules raisons qui ont jusqu'à présent empêché les entomologistes de s'en occuper d'une manière spéciale; cependant ces animaux méritent autant l'attention du naturaliste, non par la beauté de leurs couleurs, mais par le progrès des maladies particulières qui semblent les propager. Leur organisation est encore peu connue. Swammerdam cependant les a étudiés, et, malgré ses nombreuses dissections, il lui a été impossible de découvrir la distinction des sexes : ce qui lui a fait supposer que ces insectes étaient hermaphrodites. Leuwenhoek les étudia avec soin, et c'est à lui que nous sommes redevables de la distinction du mâle d'avec la femelle. Cet observateur a remarqué parmi ces animaux des individus pourvus d'organes générateurs mâles, et dont, je crois, il a donné des figures.

On sait que les Poux vivent de sang: les uns se nourrissent de celui de l'homme, les autres de celui des quadrupèdes; c'est avec une espèce d'aiguillon, que Leuwenhoek a remarqué être situé dans l'abdomen, qu'ils peuvent piquer. Il pense que c'est de la piqûre de cet aiguillon que provient cette grande démangeaison, si insupportable et si douloureuse pour les personnes qui ont le corps envahi par ces animaux; l'introduction de leur trompe dans la chair ne produit pas ou presque pas de douleur.

Ces insectes sont ovipares; leurs œufs sont déposés sur les cheveux; les petits en sortent au bout de cinq à six jours; après plusieurs mues, et au bout d'environ dix-huit jours, ils sont propres à la génération. On a remarqué qu'en six jours un Pou peut pondre cinquante œufs; et des expériences ont prouvé que deux femelles peuvent avoir dix-huit mille petits en deux mois.

Assistant un jour à la dissection d'un Phoque, je fus très surpris de voir les lèvres de cet animal couvertes d'une quantité innombrable d'insectes; j'en pris plusieurs, et, rentré chez moi, je me mis à les étudier, et reconnus bientôt que ces animaux appartenaient au troisième ordre des insectes, les Parasites, Parasita, Latr., Anoplura, Leach.

Les personnes qui se sont adonnées à cette étude savent combien est restreint le nombre des espèces qui composent le genre Pou : pensant être de quelque utilité à l'Entomologie, j'ai cru devoir décrire cette espèce, qui me paraît nouvelle ou non figurée.

Pou du phoque. Pediculus phocæ. Lucas.

P. capite paululum rotundato, parte anteriori rufo. Thorace brevi, tuberculatoque striato. Abdomine rotundato, pilis auratis induto.

Cette espèce est longue environ d'une ligne; elle est remarquable par la grosseur de son abdomen, qui est globuleux, et qui, au premier aspect, a beaucoup de ressemblance avec celui des Théridions (genre d'Aranéides). En effet, si l'on examine cet abdomen avec attention au microscope, on verra qu'il est bombé en dessus et de forme arrondie, composé de huit à neuf segments distincts, dont les trois premiers sont très petits, tronqués à leur partie antérieure, surtout le premier segment, qui est recouvert par des poils bruns placés sur des tubercules rougeâtres. Les suivants, jusqu'à l'avant-dernier segment, sont à peu près de même grandeur que les autres; ils diffèrent tous du premier, d'abord parce qu'ils sont plus grands, et ensuite parce que les bords de ces anneaux

sont hérissés de poils bruns très forts, semblables à des épines; le dernier segment est sensiblement plus petit que les autres, et ses bords latéraux sont hérissés de poils un peu plus longs; à l'extrémité de ce dernier segment, il existe un tubercule qui m'a semblé être un peu échancré ou partagé en deux parties; le dessus de l'abdomen est recouvert par des poils dorés: ce qui, je crois, ne s'est jamais vu dans les autres espèces. Par la disposition des segments, les bords latéraux de l'abdomen sont échancrés; le dessous est ferrugineux et hérissé de poils.

Les pattes sont d'un rouge foncé, robustes, surtout les premiers articles. La première paire est la plus courte; la seconde paire est un peu plus longue que la troisième; ces pattes sont toutes munies d'un fort onglet, épais à sa partie

antérieure et très acéré à son extrémité.

La tête est ronde, terminée en pointe à sa partie antérieure. La surface de cette tête est couverte de tubercules rougeâtres; elle supporte deux antennes composées de cinq articles, dont les premiers sont gros et globuleux; le dernier est très petit, et terminé en pointe à sa base. Le thorax est court, tuberculé et recouvert en grande partie par l'abdomen. J'ai remarqué que cet insecte se tenait sur les lèvres et près de la région nasale du phoque; j'ai aussi cherché sur les autres parties du corps de cet amphibie, espérant en rencontrer d'autres; mais il m'a été impossible d'en trouver un seul.

H. LUCAS, 20 mars 1834.





Capromys Poeyi, Guérin.





Cymindis hamatus, Illiger.





Cymindis uncinatus, Temminek.





Cymindis cayennensis, Linné.





Fringilla Gayi, Eydoux et Gervais.





Calyptorhynchus funereus, Latham.

Lebrun sc .

N. Rémond imp.

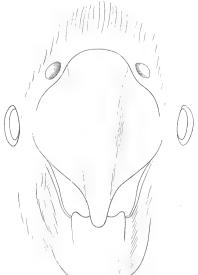




Calyptorhynchus Baudinii, Lear





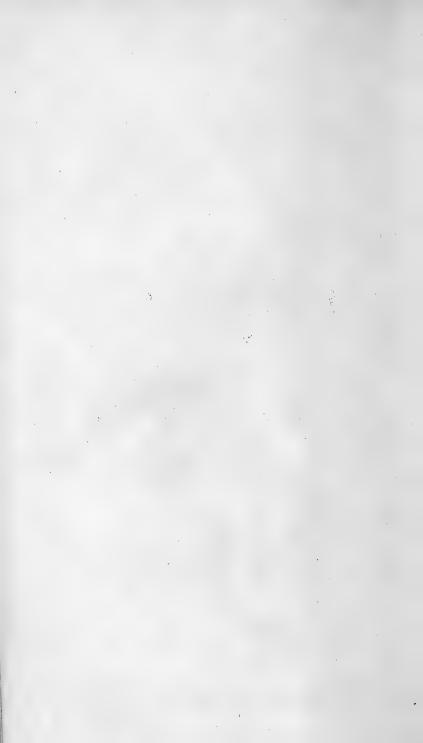


Calyptorhynchus Banksii, Latham.

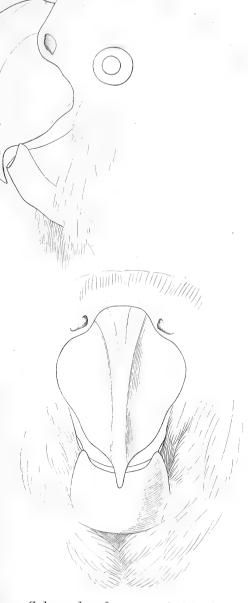




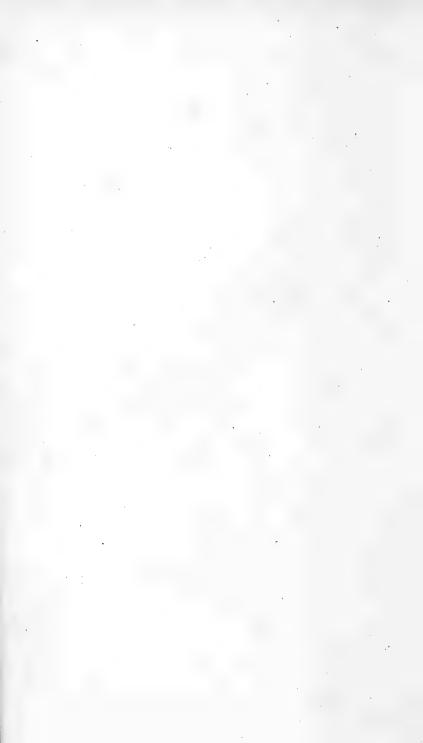
Calyptorhynchus Temminckii, Kuhl.





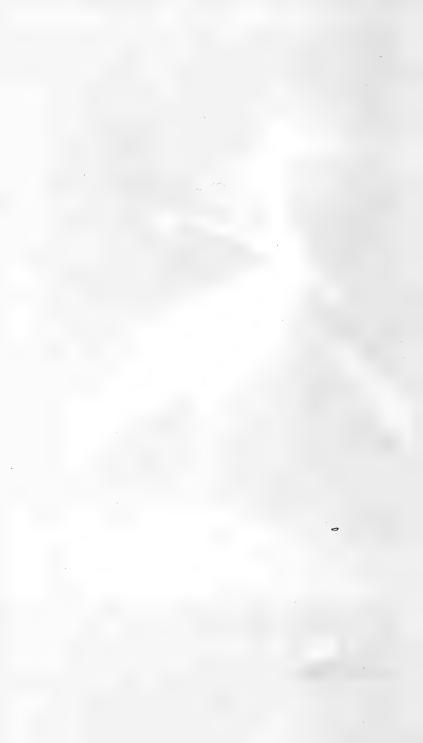


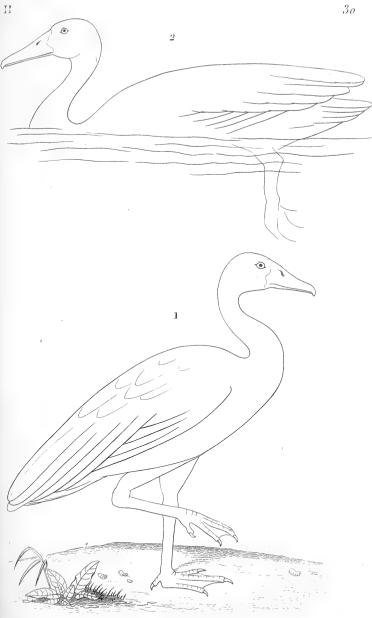
Calyptorhynchus Temminckii Kuhl





Anas Gambensis, Lin.





Lebrun sc.

Anas Gambensis, Lin.

N. Rémond ump.





Brachypteracias leptosomus, Lafresnaye.

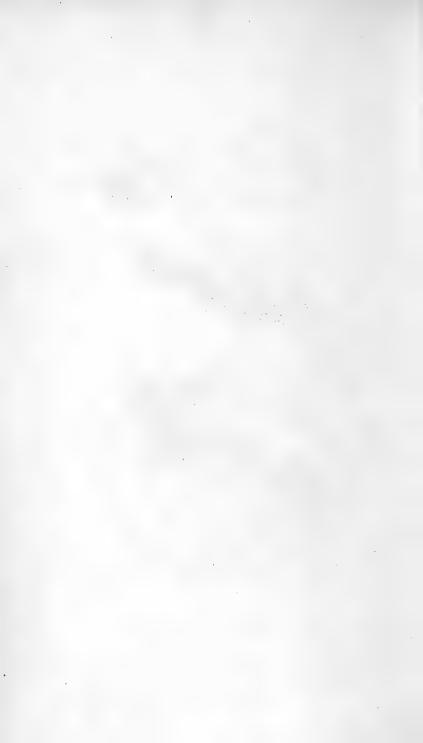


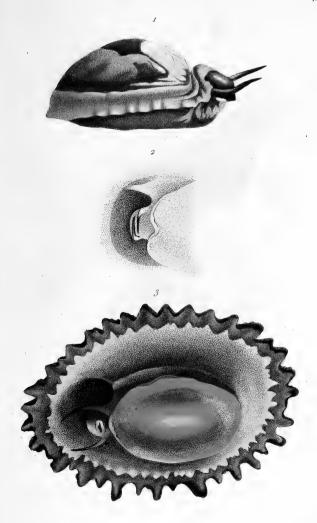


Brachypteracias pittoides, Lafresnaye

Lebrun sc.

N.Rémond imp.

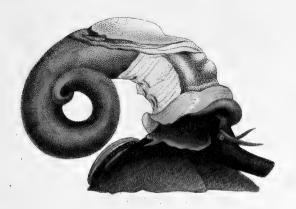




Patella Pyramidata, Lamarck.

V.





Turbo rugosum, Lamarck.





Purpura hæmastoma, Lamarck.



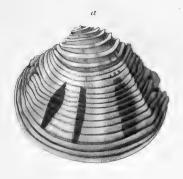




Rostellaria peopelecani, Lamarch.









Venus rosalina, Rang,





 $\Lambda$ scidia papillosa, Gmelin.

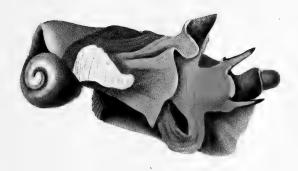




( Sept. Transaction of the sept. Sep

Cleodora balantium, Rang.







Cassis sulcosa, Lamarck





Fasciolaria tarentina, Lamarck.





Trochus fragaroides, Lamarck.

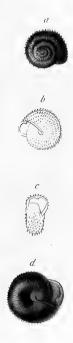






Helix desidens, Rang.



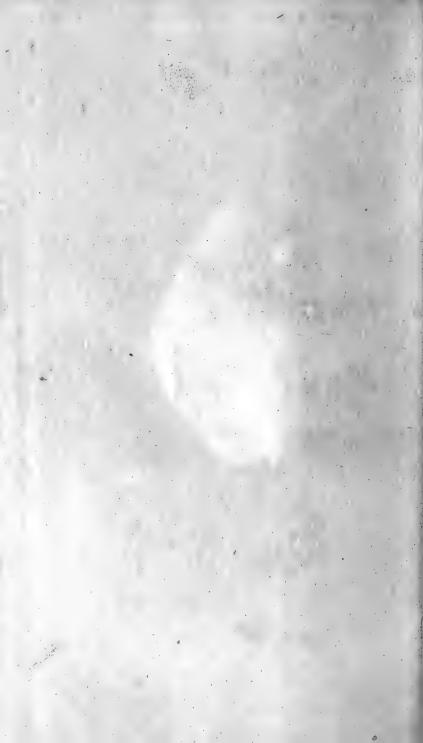


Helix auridens. Rang.





Achatina Saulcydi. Joannis







Columbella rustica, Lam.



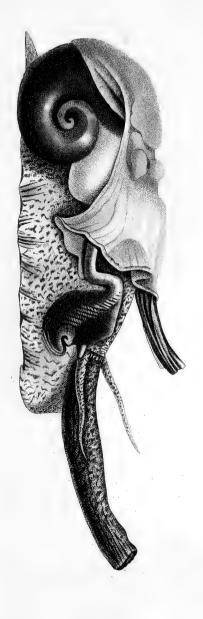




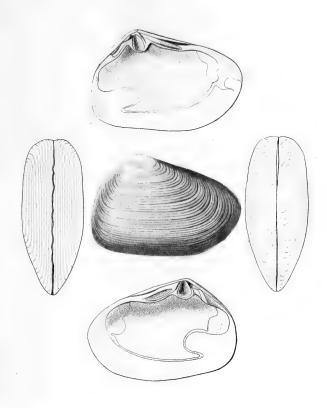
Cerithium vulgatum, Lam.



53.







Mesodesma Jauresii, De Joannis





Galeodes limbata, Lucas.







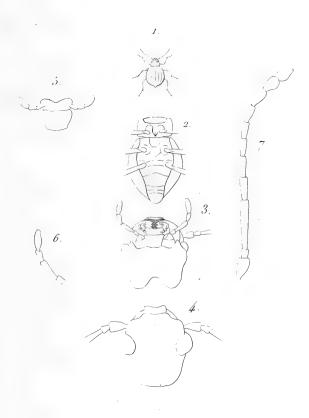
Scytodes Rufipes Lucas.



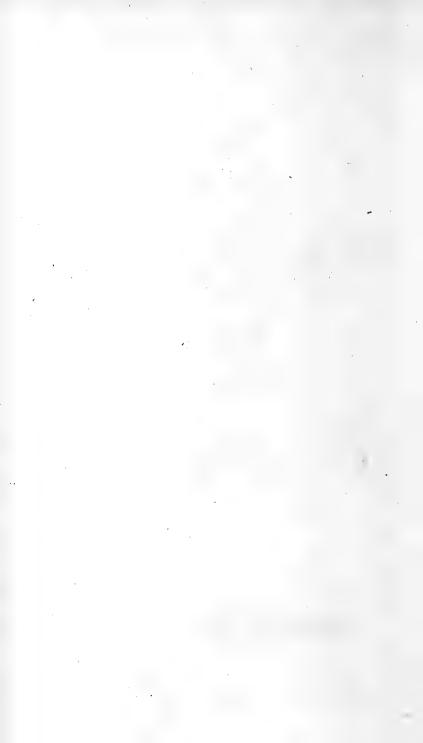


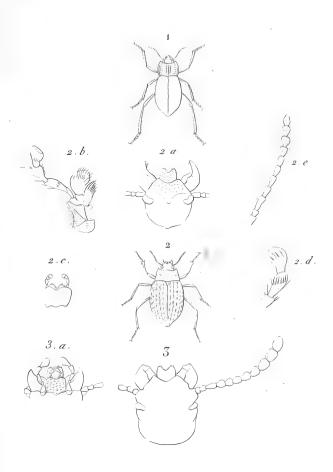
Salticus lapidus, Guérin.





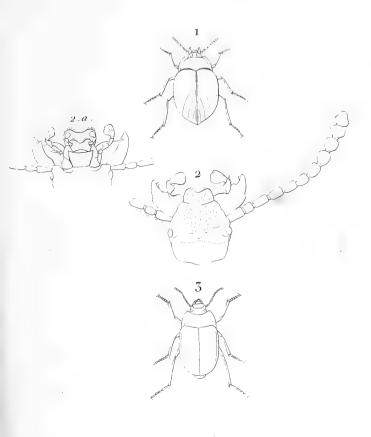
Physogaster mendocinus, Lacordaire.





- 1. Nyctelia pilipes , Guérin . 2 \_\_\_\_\_ brunipes , Latroille .
- discicollis, Lacordaire.

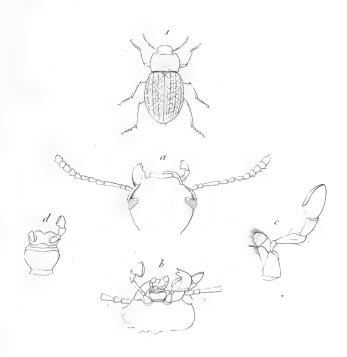




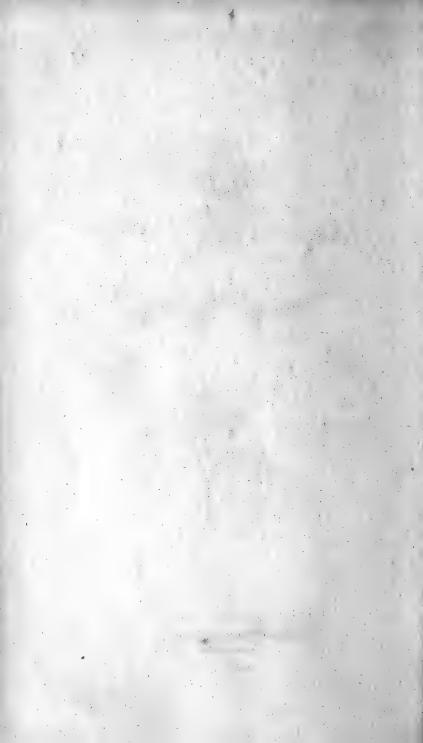
1	Gyriosoma	Hoppei, Guérin.
2	\$r ·	Curvilineata, buér

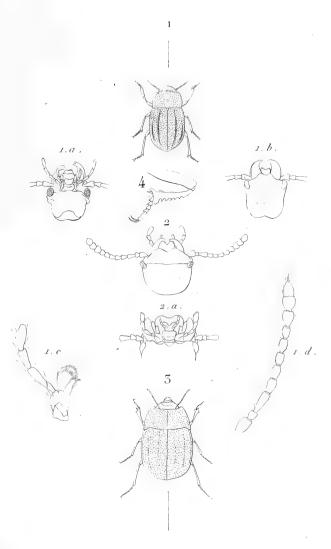
3 \_\_\_\_\_ Loevigata , Guérin .





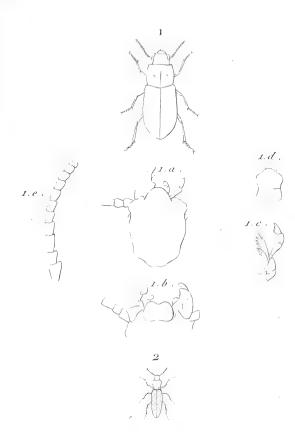
Nyctozoilus obesus, Guérin.





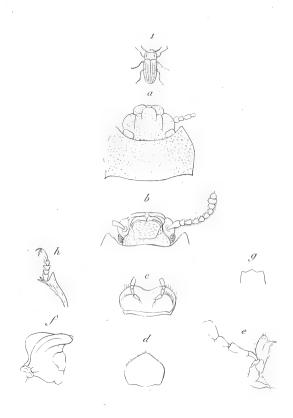
- 1 Proacis Cucullatus, Guérin.
- 2 \_\_\_\_\_ rufipes , Eschocholtx .
- 3 \_\_\_\_\_ submetallicus, Guérin.
- 4 \_\_\_\_\_ ursinus, Guérin.





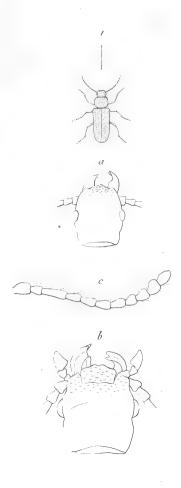
- 1 Hegeter Caraboides, Brullé.
- 2 \_\_\_\_\_ Indicus, Guérin.





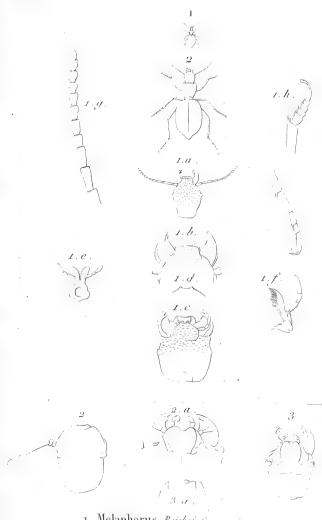
Salax Lacordairii, Guérin.





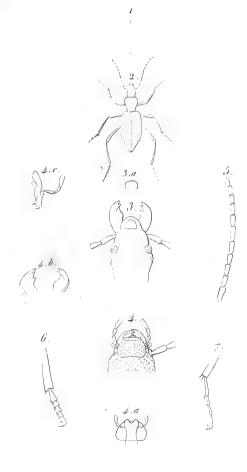
Hylithus tentyrioides, Guérin.





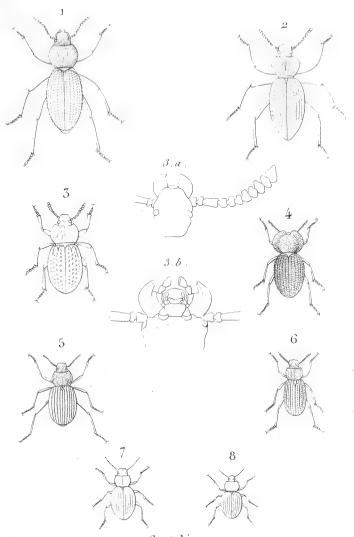
- Melaphorus Reichei, Guerin .
- Détails de l'Akis reflexa Fabr.
- id de l'Elenophorus americanus, Lacordaire.





Evaniosomus Orbiguyanus, Guérin



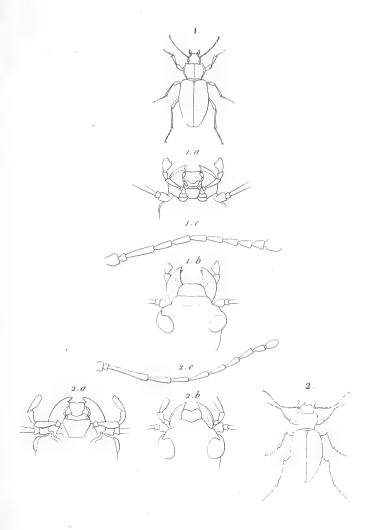


Genre Scotobius German.

- 1 . S . Muricatus , Guérin .
- 2 . S . Chlatratus, Guérin .
- 3 . S . Pilularius, Germar.
- 4 . S . Collaris , Guérin .
- 5 . S . Rugosulus, Guérin.
  - 6 . S . Varicosus, German.
- 7 . S Tristis, Guérin.
- 8 . S . Ovalis, Guérin .

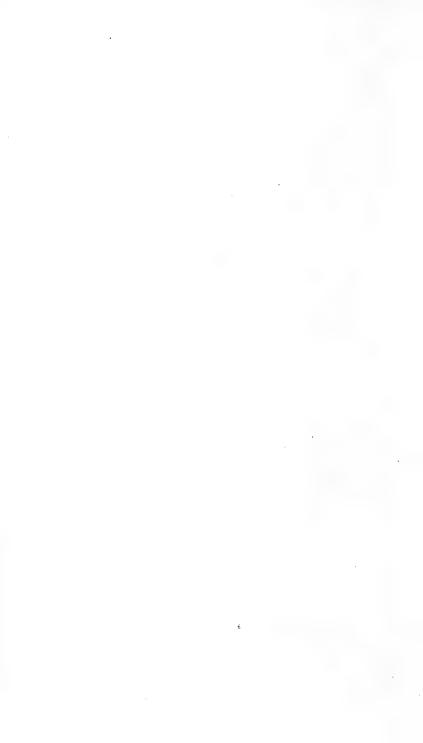
N.Rémond imp.

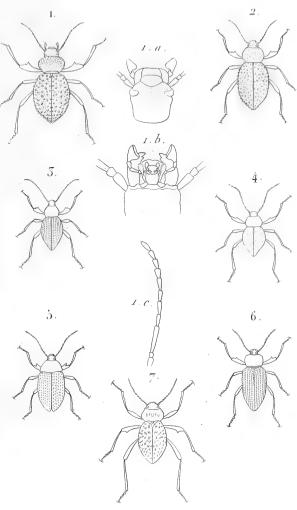




1. Oxura psammodioides, buerin.

2. Psammodes longicornis, Kirby.



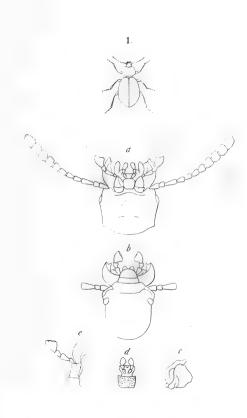


## G. Acanthomerus

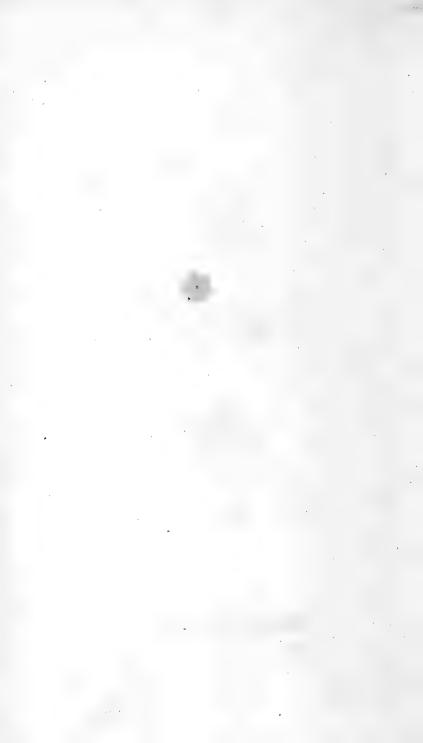
- 1. A . gratilla, Herbst.
- 2 . A . dentipes , Herbst.
- 3. \_ . sribstriatus, Guérin . 4 \_ . gibbosus, Guérin.
- 5.\_. helopioides, Guérin. 6.\_. striatus, Guérin.

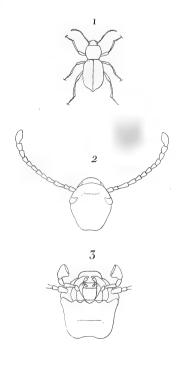
7. \_ Anomalus , Guérin .





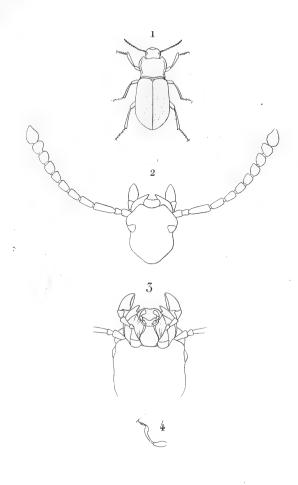
Heliofugus sulcatus, Guérin.



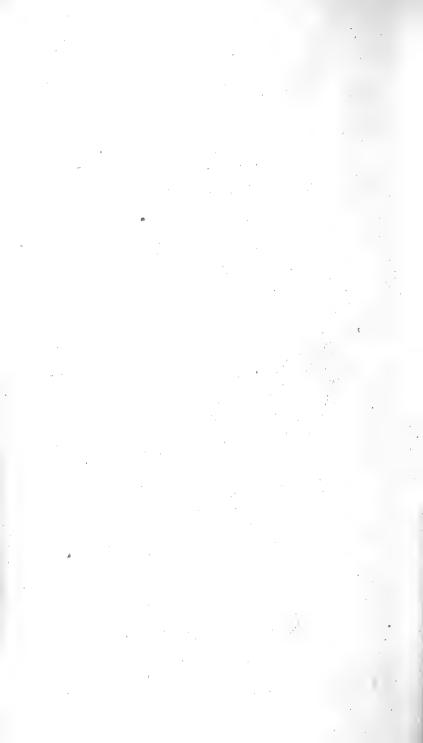


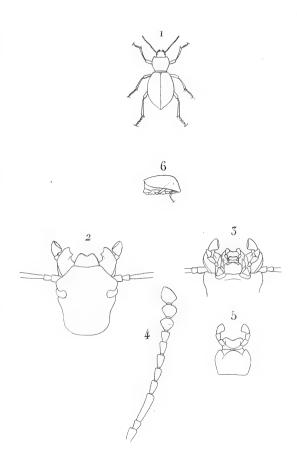
Misolampus Goudotii Guérin.



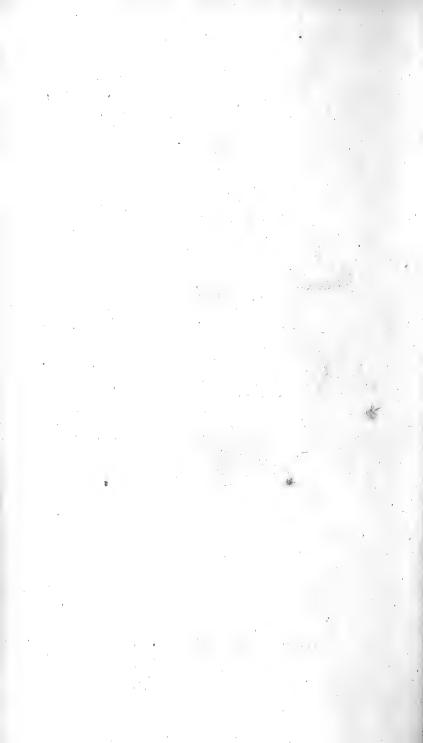


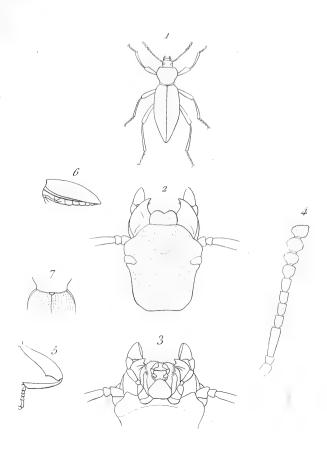
1 à 3 Pseudoblaps substriatus, Guérin 4 Patte ant. du Ps. curvipes, Guérin.





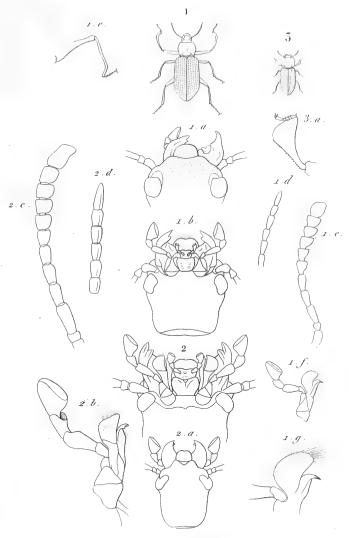
Xysta Granida Eschscholtz.



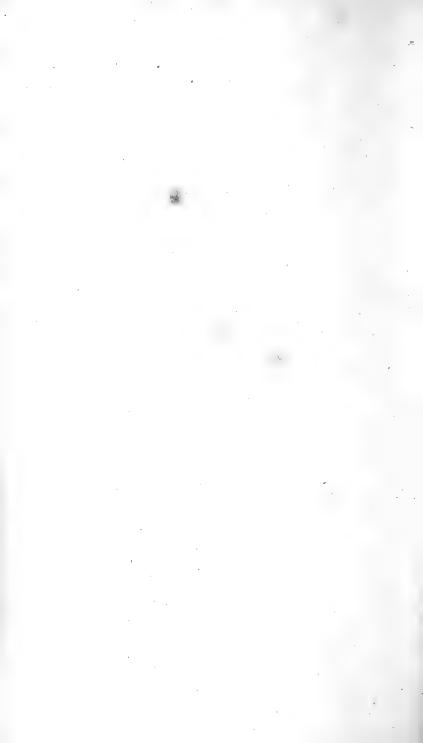


Eleodes dentipes, Eschocholex.





- 1. Nyctobates tibialis, Guérin.
- 2. Gigas, Fabricius.
- 3. Opatrum latipes, Guérin.





Attelabus sumptuosus, Gory.







G. Coniatus. Germar.

1. C. nigro - punctatus. Gory.



Ö



IIII



Pediculus phoca, Lucas











Trad Dr

